

Table des matières

CHAPITRE I	Introduction	6	2. Finances.....	22
CHAPITRE II	Résumé	6	3. Ecoles.....	23
CHAPITRE III	Analyse des rubriques par nature	8	4. Police locale et mobilité.....	24
A. Charges		8	5. Génie civil, environnement et énergie.....	24
B. Recettes		10	6. Urbanisme et architecture.....	25
C. Compte de résultats sur trois niveaux		11	7. Informatique.....	26
CHAPITRE IV	Evolution des recettes générales selon la classification administrative	12	8. Culture.....	26
A. Evolution des recettes fiscales		12	9. Sports.....	27
1. Introduction.....		12	10. Aide sociale.....	28
B. Examen de détail des principales recettes fiscales		13	11. Ressources humaines.....	28
1. Personnes physiques.....		13		
a) Impôt sur le revenu.....		13	CHAPITRE V	Politique du personnel
b) Impôt sur la fortune.....		14	A. Effectif du personnel et dotation	29
2. Personnes morales.....		15	1. Dotation du personnel.....	29
a) Impôt sur le bénéfice.....		15	2. Postes nouveaux ou à confirmer.....	30
b) Impôt sur le capital.....		16	3. Réductions ou suppressions de postes.....	32
3. Autres impôts et taxes.....		17	4. Transfert de postes ou de dotation.....	32
a) Recettes des impôts sur les gains immobiliers, les droits de mutations immobilières et l'impôt à la source.....		17	5. Modifications temporaires.....	33
C. Evolution des recettes générales - Commentaires des rubriques par Services		17	6. Dotation.....	33
1. Administration générale.....		17	7. Apprenti-es.....	33
2. Finances.....		17	B. Indexation des salaires et évolution des charges du personnel	33
3. Ecoles.....		18	1. Indexation.....	33
4. Police locale et mobilité.....		18	2. Evolution des charges du personnel.....	33
5. Génie civil, environnement et énergie.....		19	CHAPITRE VI	Situation financière de la Commune
6. Urbanisme et architecture.....		19	CHAPITRE VII	Budget des investissements
7. Sports.....		20	A. Explications détaillées des investissements	35
8. Aide sociale.....		20	1. Solde des investissements déjà votés (Catégorie I).....	35
9. Curatelles d'adultes.....		21	2. Investissements à voter lors du budget 2021 (Catégorie II).....	36
D. Evolution des charges générales - Commentaires des rubriques par Services		21	3. Investissements à voter ultérieurement (Catégorie III).....	61
1. Administration générale.....		21	B. Capacité d'investissement et charges financières	61
			1. Capacité d'investir.....	61
			2. Financement des investissements.....	61
			3. Charges financières.....	61
			CHAPITRE VIII	Obtention d'une limite de crédit pour financer des ponts de trésorerie communale
				62
			A. Besoin de liquidités arrêté au 31.12.2021	62

Message du Conseil communal au Conseil général

(du 3 novembre 2020)

55 – 2016-2021: Budget 2021 de la Ville de Fribourg

CHAPITRE I Introduction

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général,

Le Conseil communal a l'honneur de vous soumettre le budget de la Ville de Fribourg pour l'exercice 2021, dont les prévisions sont les suivantes :

Total des charges :	CHF	273'889'096.80
Total des revenus :	CHF	271'048'440.70
Résultat (excédent de charges) :	CHF	2'840'656.10

Le budget 2021 est déficitaire de CHF 2.8 mio, ce qui représente 1.2% du total des charges de CHF 242.0 mio (imputations internes de CHF 31.9 mio déduites). Il se détériore de CHF 3.3 mio par rapport au budget 2020 (soit 1.4% du total des charges sans les imputations internes) et il est négatif pour la première fois depuis 2014. Il faut noter que la pandémie de COVID-19 a une influence majeure sur ce résultat et il est encore très difficile d'en estimer l'impact global. Le budget 2021 est donc à prendre avec beaucoup de prudence. Malgré tout, le Conseil communal ne prévoit pas de baisses de prestations majeures étant donné qu'il est trop tôt pour apprécier la situation dans son ensemble à ce stade.

Le budget 2021 a fait l'objet de nombreux retraitements pour être conforme aux nouvelles règles de présentation des comptes selon la nouvelle loi sur les finances communales (LFCo) et son ordonnance (OFCo), en application des normes du Modèle comptable harmonisé de deuxième génération (MCH2). Le plan comptable a fait l'objet d'une refonte totale.

CHAPITRE II Résumé

Le budget 2021, par rapport au budget de l'année précédente, est marqué par les éléments principaux suivants :

- Les **revenus fiscaux** diminuent de CHF 8.7 mio, en majeure partie en raison de la diminution des prévisions de l'impôt des personnes morales sur le bénéficiaire (CHF -5.7 mio) à l'origine de laquelle se trouve l'impact de la crise sanitaire COVID-19, sachant que les estimations de baisse dues à l'entrée en vigueur de la réforme fiscale des entreprises figurent déjà dans les chiffres de 2020. Au niveau des personnes physiques, la chute de l'impôt sur la fortune (CHF -1.9 mio) fait suite à la modification législative décidée par le Grand conseil cet automne (harmonisation nationale de l'imposition) et un effet important porte sur l'évolution incertaine mais négative de la pandémie sur les recettes d'impôt sur le revenu (CHF -1.0 mio). Les autres impôts diminuent de CHF 0.1 mio.
- Les **charges de personnel** augmentent de CHF 1.5 mio. Cette rubrique est touchée par les éléments suivants : la progression salariale usuelle (paliers) pour CHF 0.5 mio, des gains de mutation pour un montant de CHF -0.3 mio, et finalement une augmentation nette réelle de CHF 1.3 mio en terme d'effectifs, dont une partie est ou sera refinancée ou activée sur des investissements votés par le Conseil général. Hors effets neutralisés, la progression de la masse salariale se monte à 1.5% et elle est conforme à la limite fixée par le Conseil communal.
- Les **biens, services et autres charges d'exploitation**, augmentent de CHF 1.1 mio. L'analyse de cette différence, répartie sur 700 lignes, ne permet pas d'identifier des écarts d'importance à relever isolément.
- Le calcul et la comptabilisation des **amortissements du patrimoine administratif** (CHF +1.7 mio) font suite à la réévaluation de tout le patrimoine administratif de la Ville de Fribourg selon les règles de la nouvelle loi sur les finances communales.
- Aucune **attribution aux fonds et financements spéciaux** n'est prévue au budget 2021. Le provisionnement de CHF 4.0 mio pour la décharge de la Pila au bouclage 2020 permettra à la Ville d'atteindre le montant de CHF 20.0 mio

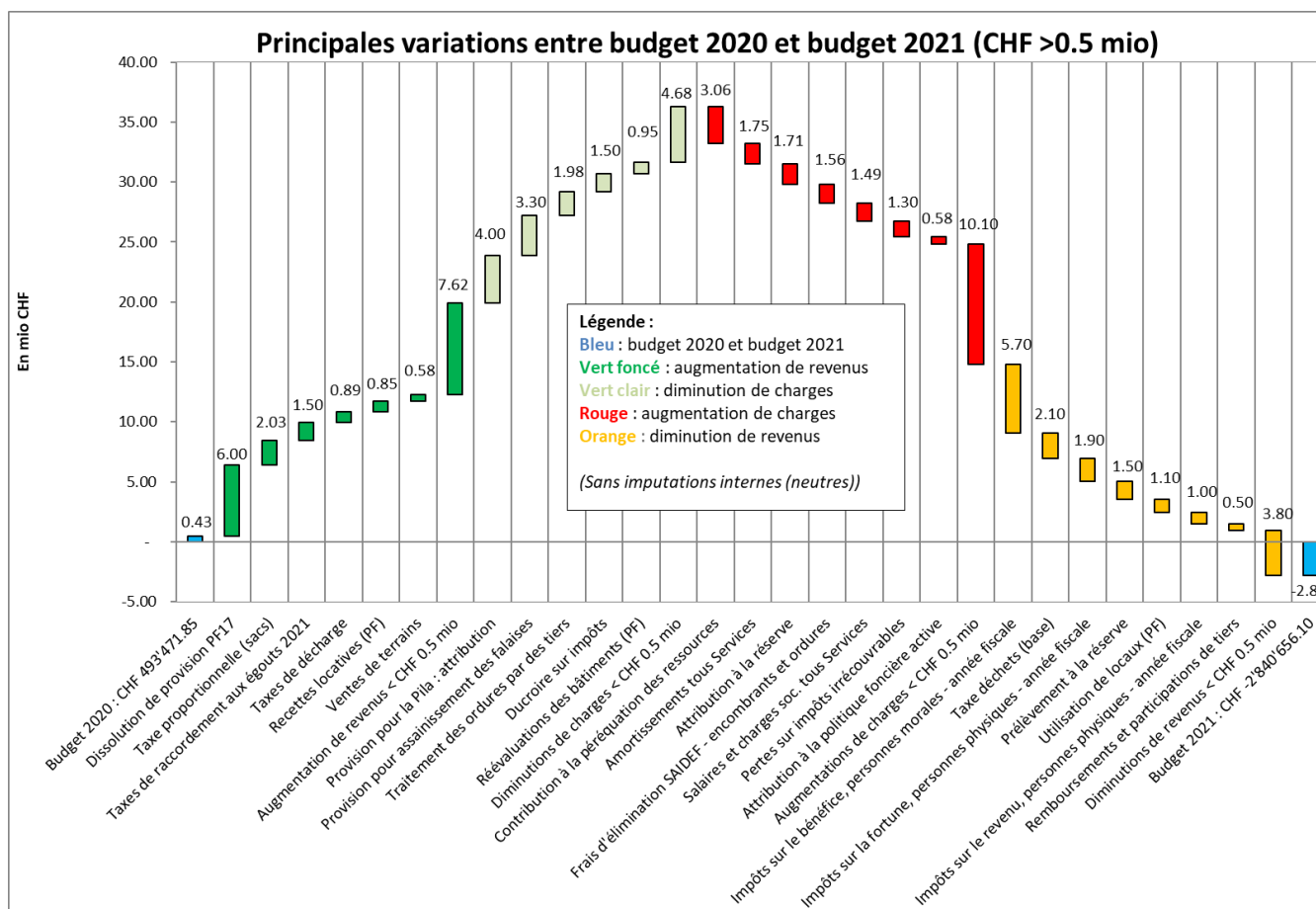
pour les coûts projetés de l'assainissement. En revanche, un **prélèvement sur fonds et financements spéciaux** est prévu à hauteur de CHF 6.0 mio sur la provision PF 17, afin de compenser les effets négatifs de la réforme fiscale des entreprises.

- Les **charges de transfert** verront une augmentation de CHF 7.4 mio, dont CHF 3.1 au titre de la péréquation des ressources. Une augmentation de CHF 0.4 mio est à mettre à la charge de la hausse de la facture pour le trafic régional, CHF 1.0 mio au domaine des écoles (frais des CO facturés par le canton et subventions aux crèches), CHF 2.1 mio au Service de l'aide sociale (LASoc, compensés en partie par des recettes équivalentes, et EMS, non compensés),

alors que le solde de CHF 0.8 mio est à mettre au compte de subventions et projets culturels, sportifs et de taxes de déchets (refactorés) à raison d'environ un tiers pour chacun de ces domaines.

- Les **revenus de transfert** augmentent de CHF 4.0 mio; alors que les remboursements d'aide sociale augmentent de CHF 0.5 mio, c'est la comptabilisation au brut des amortissements de subventions d'investissement, requise par la LFCo, qui fait augmenter les revenus du solde de CHF 3.5 mio.

Le graphique suivant montre les écarts supérieurs à CHF 0.5 mio entre le budget 2020 et celui de 2021 (hors imputations internes et transferts de rubriques) :

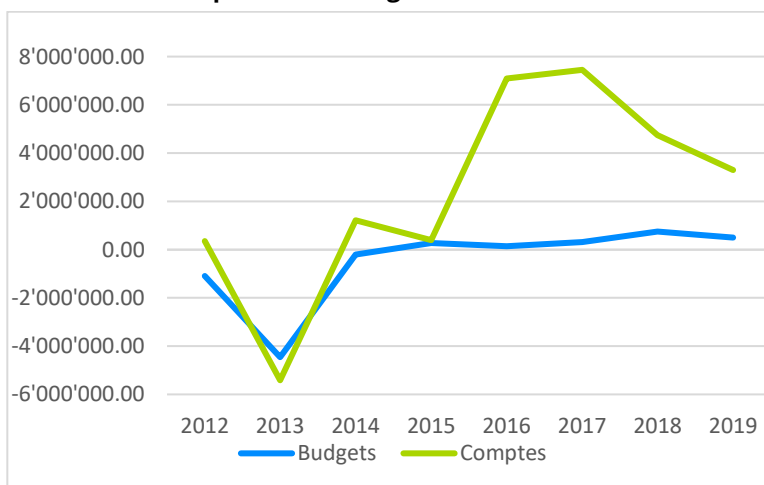


La comparaison budgets/comptes communaux entre les excédents de charges ou de recettes en pourcent des recettes totales (imputations internes déduites) pour les années 2012 à 2021 est la suivante :

Années	Budgets	%	Comptes	%
2012	-1'087'946.00	-0.55	352'474.84	0.18
2013	-4'456'475.00	-2.27	-5'414'198.22	-2.69
2014	-208'668.00	-0.11	1'209'094.20	0.52
2015	279'764.00	0.18	389'053.25	0.17
2016	139'219.00	0.06	7'094'605.90	3.11
2017	318'097.90	0.15	7'450'164.86	3.34
2018	748'689.90	0.29	4'738'179.14	2.02
2019	493'471.85	0.21	3'298'603.38	1.39
2020	433'289.10	0.19		
2021	-2'840'656.10	-1.17		
Cumul			18'765'502.51	

Comme le démontre le tableau ci-dessus, les comptes des trois dernières années, suite à des budgets proches de l'équilibre, sont bénéficiaires.

Comparaison entre les excédents de charges ou de recettes en CHF entre les comptes et les budgets de 2012 à 2019



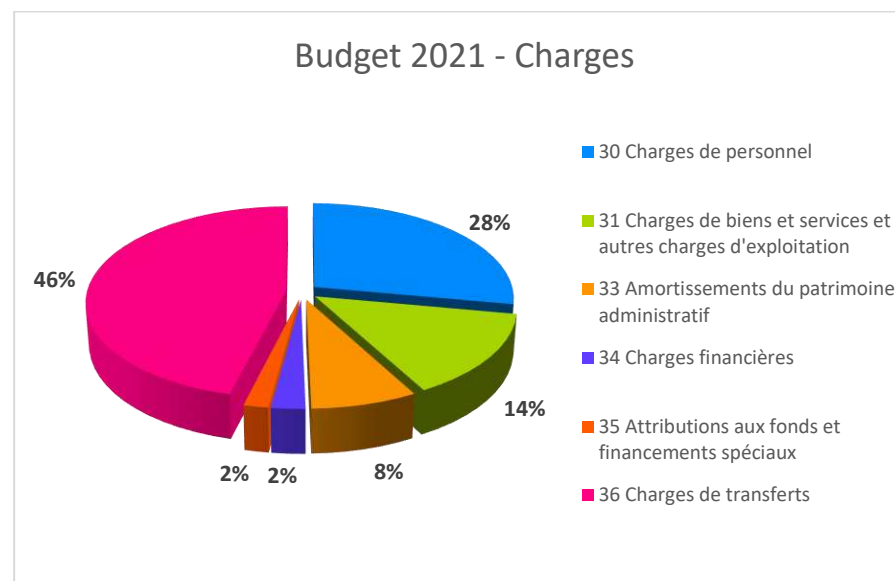
CHAPITRE III

Analyse des rubriques par nature

Pour une meilleure lisibilité des budgets, une première analyse est faite selon la classification par nature. Ensuite, une analyse selon la classification administrative, qui est celle faisant foi pour l'adoption du budget, est présentée.

A. Charges

Les charges du budget 2021, sans les imputations internes, se répartissent ainsi :



Les charges de la Commune, hors imputations internes, se montent au budget 2021 à CHF 242.0 mio, contre CHF 236.0 mio au budget 2020, ce qui représente une augmentation de 2.6%.

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart en CHF	Ecart en %
30	Charges de personnel	67'485'044	65'976'420	1'508'624	2.3
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	34'267'181	33'126'690	1'140'491	3.4
33	Amortissements du patrimoine administratif	18'469'685	16'720'252	1'749'433	10.5
34	Charges financières	5'926'176	6'762'906	-836'730	-12.4
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	4'299'102	9'209'583	-4'910'481	-53.3
36	Charges de transferts	111'566'946	104'217'552	7'349'394	7.1
	Total sans les imputations internes	242'014'134	236'013'403	6'000'731	2.6

Les **charges du personnel** (rubrique 30) augmentent de CHF 1.5 mio (+2.3%). Cette rubrique, après avoir été marquée par des modifications importantes en 2020 (transfert des employés de la STEP à SINEF SA, coûts du nouveau système salarial, augmentation de la part employeur des cotisations à la CPPVF et augmentation des cotisations SUVA pour les accidents professionnels et non professionnels), est touchée par les éléments suivants : la progression salariale usuelle (paliers) pour CHF 0.5 mio, des gains de mutation (des employés en fin de carrière se font remplacer par des collaborateurs plus jeunes qui perçoivent un salaire moins élevé) pour un montant de CHF -0.3 mio, et finalement une augmentation nette réelle de CHF 1.3 mio en terme d'effectifs, mais dont une partie est ou sera refinancée ou activée sur des investissements votés par le Conseil général. Hors effets neutralisés, la progression de la masse salariale se monte à 1.5% et est conforme à la limite fixée par le Conseil communal. A noter qu'en présence d'une inflation légèrement

négative depuis la dernière adaptation au renchérissement (en 2011), le budget n'intègre aucune adaptation des salaires nominaux.

La dotation du personnel passe de 547.85 EPT dans le budget 2020 à 565.50 EPT dans le budget 2021, soit une différence de 17.65 EPT. Les mouvements de personnel sont expliqués en détail dans le chapitre V. Les postes à repourvoir n'entraîneront pas d'augmentation de la masse salariale (gains de mutation entre collaborateurs jeunes remplaçant les collaborateurs âgés).

Les charges de la rubrique 31 « **Biens, services et autres charges d'exploitation** », augmentent de CHF 1.1 mio. L'analyse de cette différence, répartie sur 700 lignes, ne permet pas d'identifier des écarts d'importance à relever isolément.

Les charges de la rubrique 33 « **Amortissements du patrimoine administratif** » augmentent de CHF +1.7 mio (10.5%). Ils ont été calculés suite à la réévaluation de tout le patrimoine administratif de la Ville de Fribourg selon les règles de la LFCo, qui prévoient un retraitement de tous les objets d'investissement des 20 dernières années. Une réserve de réévaluation sera créée au passif du bilan au 1^{er} janvier 2021, qui sera dissoute pour neutraliser les amortissements supplémentaires générés par le retraitement de 2021 durant 10 ans. Parallèlement, les amortissements augmentent au gré de l'activation des investissements mis en service.

Les montants de la rubrique 34 « **Charges financières** » diminuent de CHF 0.8 mio (-12.4%) en raison principalement de l'abandon sous MCH2 d'une écriture de réévaluation des bâtiments du patrimoine financier de CHF 0.9 mio. La différence de CHF 0.1 (solde) est à mettre à la charge d'une augmentation du montant planifié des intérêts rémunérateurs et des escomptes sur acomptes.

En ce qui concerne les **attributions aux fonds et financements spéciaux** (rubrique 35), l'écart de CHF 4.9 mio (diminution de charge représentant 53.3%), est dû pour CHF 4.0 mio à la fin de l'approvisionnement de la décharge de la Pila (total provisionné à fin 2020 de CHF 20.0 mio, conformément à la prévision des coûts d'assainissement) et pour CHF 3.3 mio de celle des assainissements de falaises. En contrepartie, une attribution supplémentaire de CHF 1.7 mio à la réserve de traitement et évacuation des eaux et de CHF 0.1 mio à la décharge de Châtillon est

à relever, ainsi que l'attribution du produit de la vente du bâtiment Vuille (route du Jura) à la réserve de politique foncière active (CHF 0.6 mio).

En résumé, la rubrique 35 est constituée des montants suivants :

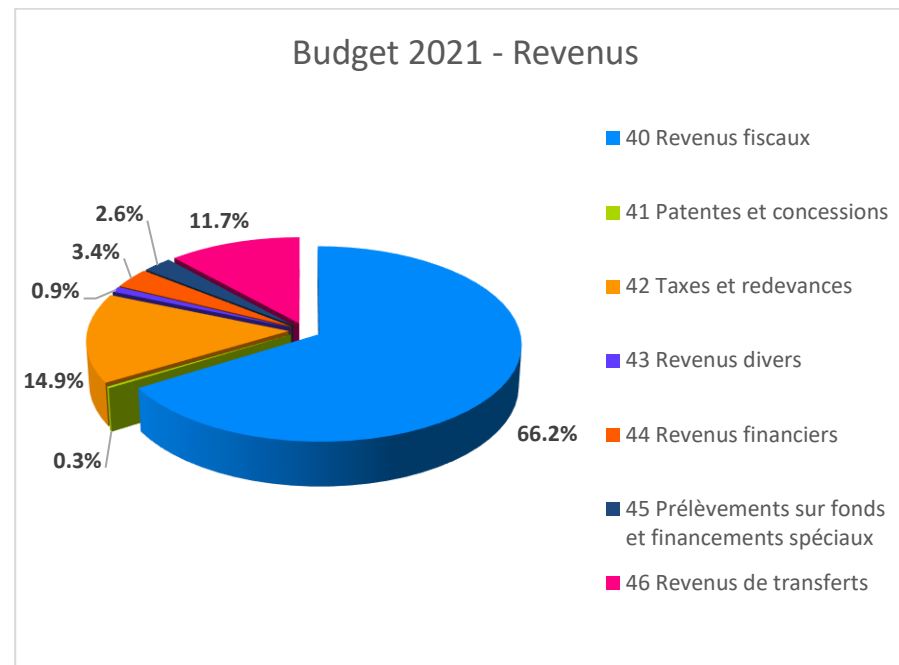
Attributions aux réserves

259.3510.01	Attribution à la politique foncière active	575'000.00
310.3510.00	Réserve CO Belluard	52'699.00
311.3510.00	Réserve CO Jolimont	41'458.00
312.3510.00	Réserve DOSF	438'642.00
531.3510.00	Décharge de Châtillon	550'000.00
532.3510.00	Traitement et évacuation des eaux (STEP)	2'641'302.75
		4'299'101.75

Dans la rubrique 36 « **Charges de transferts** » se trouvent toutes les charges venant du Canton ou des associations de communes, les assurances sociales, les subventions versées à des tiers ainsi que les charges de péréquation financière. Cette rubrique voit une augmentation de CHF 7.4 mio, dont CHF 3.1 au titre de la péréquation des ressources, dont la base de calcul prend en compte les recettes fiscales de 2016 à 2018, c'est-à-dire à 2/3 la forte hausse en comparaison intercommunale des recettes fiscales des entreprises de la Ville dès 2017. Une augmentation de CHF 0.4 mio est à mettre à la charge de la hausse de la facture pour le trafic régional, CHF 1.0 mio au domaine des écoles (frais des CO facturés par le canton et subventions aux crèches), CHF 2.1 mio au Service de l'aide sociale (LASoc, compensés en partie par des recettes équivalentes, et EMS – non compensés), alors que le solde de CHF 0.8 mio est à mettre au compte de subventions et projets culturels, sportifs et de taxes de déchets (refacturés) à raison d'environ un tiers pour chacun de ces domaines.

B. Recettes

La répartition des recettes, sans les imputations internes, est la suivante :



Il est prévu pour 2021 une augmentation des recettes générales à CHF 239.2 mio contre CHF 236.8 mio au budget 2020 (+1.0%). Les principales fluctuations sont enregistrées dans les rubriques par nature suivantes :

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart en CHF	Ecart en %
40	Revenus fiscaux	158'255'000	166'802'000	-8'547'000	-5.1
41	Patentes et concessions	682'000	682'000	0	0.0
42	Taxes et redevances	35'610'725	34'086'460	1'524'265	4.5
43	Revenus divers	2'234'951	1'815'895	419'056	23.1
44	Revenus financiers	8'101'070	7'576'922	524'148	6.9
45	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	6'254'000	1'754'000	4'500'000	256.6
46	Revenus de transferts	28'035'731	24'037'415	3'998'316	16.6
	Total sans imputations internes	239'173'477	236'754'692	2'418'785	1.0

Sans surprise, le budget 2021 de la rubrique 40 « **Revenus fiscaux** » voit ses deux principales positions (impôt sur le revenu et impôt sur le bénéfice) impactées par la crise sanitaire actuelle. La rubrique diminue de CHF 8.5 mio dans les proportions suivantes :

- CHF -1.0 mio pour les impôts sur le revenu des personnes physiques ;
- CHF -1.9 mio pour les impôts sur la fortune des personnes physiques, baisse due à la modification de la loi cantonale pour CHF 1.5 mio ;
- CHF -5.7 mio pour les impôts sur le bénéfice des personnes morales ;
- CHF -0.1 mio pour la perte de recettes d'imposition sur le capital des personnes morales, conformément aux possibilités de déduction fiscale de l'impôt sur le revenu suite à l'entrée en vigueur de la Réforme des entreprises au 01.01.2020 ;
- CHF +0.2 mio dans les autres positions de cette rubrique (impôt sur les prestations et les bénéfices en capital, impôt sur les successions, etc.).

Le taux d'imposition communal ayant baissé depuis le 1^{er} janvier 2020, cet élément n'influence pas les écarts constatés. Le chapitre suivant traite en détail les estimations fiscales du budget 2021.

Alors que la rubrique 41 « **Patentes et concessions** » ne présente aucune modification par rapport au dernier budget, la rubrique 42 « **Taxes et redevances** » montre une augmentation de CHF 1.5 mio (4.5%), qui regroupe la nouvelle facturation de la patinoire d'entraînement aux utilisateurs (CHF 0.5 mio), une contribution supplémentaire des parents aux frais des accueils extrascolaires (CHF 0.2 mio), une diminution des taxes de police de CHF 0.4 mio, une augmentation des taxes de décharge et remise en état pour CHF 1.0 mio ainsi que d'autres éléments pour CHF 0.2 mio.

Les rubriques de revenus 43 et 44 ont peu évolué entre les deux périodes, un solde positif de mouvement de CHF 0.4 mio est constaté pour l'activation de prestations propres dans la rubrique 43 « **Revenus divers** » et les CHF 0.5 mio d'écart positif de la rubrique 44 « **Revenus financiers** » est à mettre au compte de la vente du bâtiment Vuille (route du Jura 45), dont le produit est réattribué au fonds de politique foncière active (PFA).

Un **prélèvement sur fonds et financements spéciaux** (rubrique 45) est prévu à hauteur de CHF 6.0 mio sur la provision PF 17, afin de compenser les effets négatifs de la réforme fiscale des entreprises. Un prélèvement depuis la réserve « canalisations » de CHF 1.5 mio au budget 2020 n'a pas été reconduit, il explique que l'écart positif constaté ne se monte qu'à CHF 4.5 mio.

Les **revenus de transfert** (rubrique 46) augmentent de CHF 4.0 mio ; alors que les remboursements d'aide sociale augmentent de CHF 0.5 mio, c'est la comptabilisation au brut des amortissements de subventions d'investissement, requise par la LFCo, qui fait augmenter les revenus du solde de CHF 3.5 mio.

C. Compte de résultats sur trois niveaux

Ci-dessous se trouve le compte détaillant le résultat par niveau. Le premier résultat provient des activités d'exploitation, le deuxième détaille le résultat opérationnel comprenant les activités de financement, alors que le troisième contient toutes les charges et les revenus extraordinaires.

On peut constater qu'au budget 2021 mais également un an plus tôt, ce sont les charges et revenus financiers qui influencent de manière positive ou négative le résultat provenant des activités d'exploitation. Cette évolution est à suivre de près.

COMPTE DE RESULTATS			
En millions de francs	Budget 2021	Budget 2020	Ecart
30 Charges de personnel	67.5	66.0	1.5
31 Biens, services et autres charges d'exploit.	34.3	33.1	1.1
33 Amortissement du patrimoine administratif	18.5	16.7	1.7
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	4.3	9.2	-4.9
36 Charges de transfert	111.6	104.2	7.3
39 Imputations internes	31.9	28.3	3.6
Charges d'exploitation	268.0	257.5	10.4
40 Revenus fiscaux	158.3	166.8	-8.5
41 Patentes et concessions	0.7	0.7	0.0
42 Taxes et redevances	35.6	34.1	1.5
43 Revenus divers	2.2	1.8	0.4
45 Prélèvements sur fonds et fin. spéciaux	6.3	1.8	4.5
46 Revenus de transferts	28.0	24.0	4.0
49 Imputations internes	31.9	28.0	3.9
Revenus d'exploitation	262.9	257.1	5.8
Résultats provenant des activités d'exploitation	-5.0	-0.4	-4.6
34 Charges financières	5.9	6.8	-0.8
44 Revenus financiers	8.1	7.6	0.5
Résultats provenant des financements	2.2	0.8	1.4
Résultat opérationnel	-2.8	0.4	-3.3
38 Charges extraordinaires	0.0	0.0	0.0
48 Revenus extraordinaires	0.0	0.0	0.0
Résultat extraordinaire	0.0	0.0	0.0
Résultat total du compte de résultats	-2.8	0.4	-3.3

CHAPITRE IV

Evolution des recettes générales selon la classification administrative

A. Evolution des recettes fiscales

1. Introduction

L'estimation des recettes fiscales pour l'année 2021 a été établie sur la base de renseignements obtenus auprès du Service cantonal des contributions et de nombreuses prises de contact par le Service des finances de la Ville avec les entreprises les plus importantes ainsi qu'en fonction des résultats des comptes 2018, 2019 et des comptes prévisionnels 2020. Les chiffres donnés par l'Etat ont été appréciés en tenant compte des particularités de la Commune, notamment celles qui concernent le mouvement des contribuables et les événements uniques ou spécifiques, tels que ceux liés à la pandémie.

Les prévisions fiscales ont été faites en tenant compte de quatre éléments importants : la constitution de provisions lors des budgets précédents, la condition économique actuelle et future (y compris la crise sanitaire), la situation spécifique liée à des grands contribuables (personnes physiques et morales) ainsi que la baisse du coefficient fiscal de 0.816 à 0.8 au 01.01.2020.

Au moment de l'établissement du budget 2021, les résultats des impôts 2019 des personnes physiques (PP) ne sont pas encore connus, puisque les dernières taxations, notamment celles des indépendants, ne seront délivrées qu'au début de l'année 2021. Quant aux taxations des personnes morales (PM), l'Etat est en train de réaliser celles portant sur les années 2018 et 2019.

Les estimations de l'année 2021 sont établies sans connaître l'évolution globale de la crise sanitaire et ce, avec les impacts financiers importants, pour les personnes morales en particulier, mais également pour la partie variable des revenus des personnes physiques (bonus, primes, etc.). En effet, l'année 2020, partant du budget, devait être très bonne mais la réalité économique indique que bon nombre

d'entreprises internationales subissent d'importantes baisses de leurs bénéfices, ce qui générera de plus d'importants écarts entre le budget 2020 et les comptes 2020.

En ajoutant l'impact de la nouvelle réforme fiscale (PF 17) ainsi que la baisse du taux communal d'imposition, il faut constater que cet exercice de budgétisation des rentrées fiscales devient une manœuvre toujours plus délicate.

Evolution des recettes fiscales

	Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019
Impôt sur la fortune	7'500'000	9'400'000	11'791'207
Impôt sur le revenu	76'000'000	77'000'000	78'835'972
Impôt à la source	7'000'000	7'000'000	7'097'269
Impôt sur les prestations et les bénéfices en capital	1'400'000	1'300'000	1'668'008
Impôt sur le capital	900'000	970'000	7'550'320
Impôt sur le bénéfice	43'000'000	48'700'000	39'950'303
Contribution immobilière	16'600'000	16'600'000	16'451'100
Impôt sur les gains immobiliers	1'600'000	1'600'000	1'602'251
Droits de mutations immobilières	2'800'000	2'800'000	3'900'619
Impôt sur les successions	600'000	500'000	1'028'249
Autres impôts	1'785'000	1'850'000	1'774'225
Totaux	159'185'000	167'720'000	171'649'522

B. Examen de détail des principales recettes fiscales

1. Personnes physiques

Pour faire ses calculs, l'Etat se fonde sur la statistique fiscale 2018 établie sur la base de taxations notifiées jusqu'au 30 juin 2020 et sur la base de l'impôt 2019 enregistré à ce jour.

a) Impôt sur le revenu

Voici un tableau comparatif de l'évolution de l'impôt sur le revenu des personnes physiques de la Ville de Fribourg et du Canton depuis 2009 (taxations effectives arrêtées fin juin 2020, données évolutives) :

Année (mio. CHF)	Coefficient	Ville de Fribourg			Canton de Fribourg		
		CHF	Accroissement CHF	en %	CHF	Accroissement CHF	en %
2009	0.773	66.25	-0.53	-0.8%	641.00	3.30	0.5%
2010	0.773	67.10	0.85	1.3%	650.00	9.00	1.4%
2011	0.773	67.37	0.27	0.4%	653.00	3.00	0.5%
2012	0.773	68.50	1.13	1.7%	667.00	14.00	2.1%
2013	0.773	70.18	1.68	2.5%	711.00	44.00	6.6%
2014 comparatif	0.773	71.11	0.93	1.3%			
2014 effectif	0.816	75.07	4.89	7.0%	722.00	11.00	1.5%
2015	0.816	76.05	0.98	1.3%	751.00	29.00	4.0%
2016	0.816	77.30	1.25	1.6%	746.90	-4.10	-0.5%
2017	0.816	77.16	-0.14	-0.2%	769.00	22.10	3.0%
2018	0.816	77.38	0.22	0.3%	790.00	21.00	2.7%

Le rendement de l'impôt sur le revenu 2018 pour la Ville de Fribourg a été supérieur de CHF 0.22 mio au rendement de l'impôt 2017. L'Etat a arrêté son estimation fiscale de l'impôt sur le revenu 2021 à CHF 817.8 mio en prévoyant l'évolution suivante :

- 2018 : estimation à CHF 790.0 mio
- 2019 : + 2.4% (CHF +18.9 mio) par rapport à 2018
- 2020 : + 0.0% (CHF + 0.0 mio) par rapport à 2019
- 2021 : + 1.1% (CHF + 8.9 mio) par rapport à 2020

Les recettes fiscales pour l'année 2018 ont légèrement augmenté par rapport à 2017, malgré le fait qu'au niveau des contribuables, une légère diminution est à prendre en compte. En effet, le nombre cumulé est passé de 23'067 contribuables pour l'année 2017 à 23'017 pour l'année 2018 (-50 contribuables).

La population légale¹ a continué à diminuer de 168 habitants entre 2018 et 2019 (- 0.43%). A contrario, le Canton de Fribourg a subi une nouvelle augmentation de la population de 3069 personnes (+0.95%). La diminution de population en Ville de Fribourg relativise les augmentations prévues par l'Etat pour les années 2019, 2020 et 2021.

Aucune modification de la LICD² ne vient impacter les années fiscales 2018 à 2020.

Compte tenu de ces chiffres et de ces prévisions, la recette de l'impôt communal pour le budget 2021 peut s'établir de la façon suivante :

Estimation cantonale de l'impôt sur le revenu 2021 :	CHF	817'800'000.00
Part communale 2018 à l'impôt cantonal 2018 :		11.6%
Estimation fiscale de la Ville pour l'impôt 2021 :		
CHF	817'800'000.00 x 80.0% x 11.6%	CHF 75'957'264.00
	arrondi à CHF	76'000'000.00
Budget 2021	CHF	77'000'000.00

La Ville de Fribourg, de par son rôle de centre cantonal, a une tendance à voir ses impôts sur le revenu des personnes physiques moins rapidement augmenter que

¹ Population résidente permanente

² Loi sur les impôts cantonaux directs

dans le reste du canton. Les estimations sont donc légèrement plus pessimistes que celles du Canton.

b) Impôt sur la fortune

Voici un tableau comparatif de l'évolution de l'impôt sur la fortune des personnes physiques de la Ville de Fribourg et du Canton depuis 2009 :

Année (mio. CHF)	Coefficient	Ville de Fribourg			Canton de Fribourg		
		CHF	Accroissement		CHF	Accroissement	
		CHF	CHF	en %	CHF	CHF	en %
2009	0.773	7.75	0.54	7.5%	70.20	1.82	2.7%
2010	0.773	7.73	-0.02	-0.3%	72.90	2.70	3.8%
2011	0.773	7.50	-0.23	-3.0%	70.30	-2.60	-3.6%
2012	0.773	7.80	0.30	4.0%	74.50	4.20	6.0%
2013	0.773	8.34	0.54	6.9%	77.50	3.00	4.0%
2014 comparatif	0.773	8.81	0.47	5.6%			
2014 effectif	0.816	9.30	0.96	11.5%	83.60	6.10	7.9%
2015	0.816	9.38	0.08	0.9%	85.10	1.50	1.8%
2016	0.816	9.34	-0.04	-0.4%	82.15	-2.95	-3.5%
2017	0.816	9.66	0.28	3.0%	86.90	4.75	5.8%
2018	0.816	9.43	-0.23	-2.4%	86.80	-0.10	-0.1%

Pour l'année 2021, l'Etat a arrêté l'estimation des recettes fiscales cantonales à CHF 72.9 mio (CHF 92.3 mio au budget 2020). Ce montant correspond à une diminution de plus de 16.5% par rapport à la facturation 2018.

Une modification de la LICD³ vient impacter l'année fiscale 2021. En effet, l'importante diminution du barème de l'impôt sur la fortune pèsera fortement sur les rentrées fiscales (-16.5% entre 2020 et 2021).

³ Loi sur les impôts cantonaux directs

Dès lors, pour la Ville de Fribourg, une diminution de CHF 1.9 mio est estimée pour le budget 2021. En 2020, au budget de la Ville de Fribourg était planifiée une augmentation de CHF 0.2 mio.

En 2018, la Ville a facturé plus de CHF 9.4 mio d'impôts sur la fortune. Depuis 2014, la situation est stable. Le budget proposé tient compte du risque de pertes d'impôts sur la fortune en raison de l'âge avancé de plusieurs grands contribuables.

Après prise en compte de ces paramètres, l'estimation de rendement de l'impôt sur la fortune pour la Ville en 2021 est la suivante :

Estimation cantonale de l'impôt sur la fortune 2021 :	CHF	72'920'000.00
Part communale 2018 à cet impôt cantonal 2018 :		12.8%
Estimation fiscale de la Ville pour l'impôt 2021 :		
CHF 72'920'000.00 x 80.0% x 12.8%	CHF	7'467'008.00
	arrondi à CHF	7'500'000.00
<i>Budget 2021</i>	<i>CHF</i>	<i>7'500'000.00</i>

2. Personnes morales

a) Impôt sur le bénéfice

Les résultats de l'année 2018 ont été largement supérieurs aux prévisions. Il est constaté que, sur une période de 10 ans (2009 à 2018), la facturation liée à l'impôt sur le bénéfice a été multipliée par 2.55. Une progression de 155.8% est tout simplement exceptionnelle. L'année 2019 sera également très positive. Pour rappel, des personnes morales importantes ont décidé de sortir volontairement de leurs statuts spéciaux durant ces années-là. Cependant, on peut prévoir une régression de l'impôt sur le bénéfice dès l'année 2020. En effet, en raison de la crise sanitaire liée au COVID-19, beaucoup d'entreprises ont subi d'importantes baisses de leurs bénéfices, ce qui affectera directement les comptes de la Ville.

La facturation effective pour l'année 2018 s'arrête à CHF 45.78 mio. Les prévisions cantonales pour l'année 2019 sont très positives.

L'évolution depuis 2009 de la Commune et du Canton est la suivante :

Année (mio. CHF)	Coefficient	Ville de Fribourg			Canton de Fribourg		
		CHF	Accroissement CHF	en %	CHF	Accroissement CHF	en %
2009	0.773	17.90	1.40	8.5%	111.46	15.61	16.3%
2010	0.773	15.74	-2.16	-12.1%	98.64	-12.82	-11.5%
2011	0.773	14.84	-0.90	-5.7%	101.30	2.66	2.7%
2012	0.773	16.85	2.01	13.5%	108.80	7.50	7.4%
2013	0.773	16.69	-0.16	-0.9%	120.70	11.90	10.9%
<i>2014 comparatif</i>	<i>0.773</i>	<i>20.87</i>	<i>4.18</i>	<i>25.0%</i>			
2014 effectif	0.816	22.00	5.31	31.8%	138.20	17.50	14.5%
2015	0.816	20.31	-1.69	-7.7%	138.40	0.20	0.1%
2016	0.816	22.11	1.80	8.9%	140.90	2.50	1.8%
2017	0.816	34.92	12.81	57.9%	146.40	5.50	3.9%
2018	0.816	45.78	10.86	31.1%	156.20	9.80	6.7%

Dans ses estimations de recettes fiscales cantonales pour l'impôt sur le bénéfice des personnes morales, l'Etat présente des fluctuations très importantes suivant les régions examinées. La progression estimée entre 2018 et 2019 est de 1.0%. Pour la fluctuation 2019-2020, l'Etat estime une baisse de 15.0% sur l'impôt sur le bénéfice. Pour l'année 2020-2021, la progression est nulle. Malgré cela, l'Etat demande que chaque commune analyse ses propres contribuables afin d'être le plus précis possible dans les évaluations.

Pour la Ville de Fribourg, l'estimation de l'année 2021 s'annonce extrêmement difficile. En effet, la facturation de l'année 2018 pour les personnes morales vient de se terminer. Un intervalle de trois ans sépare les derniers chiffres connus de l'estimation des recettes fiscales 2021.

De plus, il est difficile d'estimer si le COVID-19 sera encore présent et surtout, de quelle manière il affectera les sociétés basées sur le territoire de la Ville.

La manière de calculer les recettes fiscales jusqu'en 2019 est maintenant obsolète en raison, principalement, de l'abolition des statuts particuliers. Le montant estimé

pour 2020 constitue la nouvelle base pour les estimations futures selon la méthode habituelle.

Dès lors, contact a été pris avec le Service cantonal des contributions ainsi qu'avec les plus grandes sociétés situées sur le territoire communal et leurs représentants afin d'essayer d'évaluer au plus juste les projections fiscales 2021.

Il en est ressorti les chiffres suivants :

Proposition au budget 2021 de l'impôt sur le bénéfice de la Ville :

Budget 2021 CHF 43'000'000.-
Budget 2020 CHF 48'700'000.-

Les sociétés de domicile connaissent une certaine stabilité en 2020. La plupart des sociétés conventionnelles maintiennent leurs bénéfices (sous réserve d'un exercice difficile pour 2020) mais sont passées à une imposition totale de 19.9% à 13.7% suite à l'entrée en vigueur de la réforme fiscale (PF 17). La dépendance de la Ville à quelques entreprises s'accroît considérablement et est de plus en plus marquée.

b) Impôt sur le capital

Depuis 2015, l'impôt sur le capital des personnes morales progresse de manière soutenue. Plus de 10.0% en 2015, plus de 6.0% en 2016, plus de 24.0% en 2017 et finalement encore une augmentation de plus 8,2% pour 2018. L'augmentation a été un peu plus élevée en Ville de Fribourg que dans le canton.

L'évolution depuis 2009 a été la suivante :

Année (mio. CHF)	Coefficient	Ville de Fribourg			Canton de Fribourg		
		CHF	Accroissement CHF	en %	CHF	Accroissement CHF	en %
2009	0.773	4.55	0.26	6.1%	22.21	1.02	4.8%
2010	0.773	4.32	-0.23	-5.1%	22.80	0.59	2.7%
2011	0.773	4.01	-0.31	-7.2%	21.70	-1.10	-4.8%
2012	0.773	4.25	0.24	6.0%	22.30	0.60	2.8%
2013	0.773	4.48	0.23	5.4%	24.50	2.20	9.9%
2014 comparatif	0.773	4.48	0.00	0.0%			
2014 effectif	0.816	4.73	0.25	5.6%	24.50	0.00	0.0%
2015	0.816	5.22	0.49	10.4%	25.13	0.63	2.6%
2016	0.816	5.54	0.32	6.1%	24.70	-0.43	-1.7%
2017	0.816	6.87	1.33	24.0%	28.77	4.07	16.5%
2018	0.816	7.43	0.56	8.2%	30.40	1.63	5.7%

Pour l'année 2021, l'Etat a arrêté l'estimation des recettes fiscales cantonales à CHF 27.6 mio.

Il ne faut pas oublier les importantes conséquences de PF 17 sur l'impôt sur le capital depuis l'année 2020. En effet, les entreprises, dont l'impôt sur le bénéfice dépasse l'impôt sur le capital, ne payent plus l'impôt sur le capital (principe de l'imputation de l'impôt sur le bénéfice à l'impôt sur le capital). Pour cette raison, la Ville de Fribourg subit dès lors par rapport à 2019 une importante baisse de plus de 85% de l'impôt sur le capital.

Dans ces conditions, l'estimation fiscale retenue pour la Ville en 2021 est la suivante :

Proposition du budget 2021 de l'impôt sur le capital de la Ville :

Budget 2021 CHF 900'000.-
Budget 2020 CHF 970'000.-

3. Autres impôts et taxes

a) Recettes des impôts sur les gains immobiliers, les droits de mutations immobilières et l'impôt à la source

Les montants des droits de mutations immobilières, de l'impôt sur les gains immobiliers et de l'impôt à la source restent toujours difficiles à évaluer et se basent en partie sur l'évolution des années antérieures. Pour l'année 2021, en se basant sur le passé, mais aussi sur l'évolution actuelle du marché immobilier, les droits de mutations ont été arrêtés à CHF 2.8 mio et les gains immobiliers à CHF 1.6 mio. La contribution immobilière a été fixée à CHF 16.6 mio. L'impôt à la source, très difficile à estimer car il dépend des événements organisés sur le territoire (éventuellement influencés par la crise sanitaire, ce qui est incertain), est estimé à CHF 7.0 mio. Le budget 2021 de ces quatre positions est identique à celui de 2020.

C. Evolution des recettes générales - Commentaires des rubriques par Services

Seuls les écarts négatifs hors transferts de rubriques et charges liées ainsi que d'importance de plus de CHF 50'000.- et supérieurs à 10% sont présentés dans cette section.

1. Administration générale

Contrôle des habitants

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
111.4250.01	Ventes cartes journalières CFF	140'000.00		140'000.00

Nouvelle rubrique destinée à pouvoir fournir cette prestation aux citoyens au sein de l'administration communale. Une charge équivalente est budgétée sous la rubrique 111.3101.16.

2. Finances

Impôts

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
210.4290.01	Récupérations actes de défaut de biens	500'000.00	630'000.00	-130'000.00

Après un grand rattrapage lié à l'introduction d'une prescription pour les ADB, les chiffres réels des montants récupérés montrent une tendance à la baisse. Dans les comptes 2019, le réel s'élevait à CHF 584'000.-.

Autres recettes

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
231.4411.00	Ventes de terrains	605'000.00	30'000.00	575'000.00

Cette position a été augmentée de CHF 575'000.-, représentant le produit de la vente de la parcelle construite art. 17731 du RF de Fribourg (bâtiment Vuille) à la route du Jura 45, selon le message au Conseil général du 28.11.2017. Ce montant est réattribué à la réserve de politique foncière active.

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
231.4430.01	Droits de superficie (PF)	1'231'000.00	1'103'600.00	127'400.00

L'adaptation principale sous cette rubrique concerne la comptabilisation "au brut" (en recettes mais également en charges sous "subventions", rubrique 231.4430.09) du DDP gratuit octroyé à l'Antre SA pour la patinoire 1.

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
231.4430.09	Subvention DDP à titre gratuit	-117'000.00		-117'000.00

Voir commentaire mentionné sous 231.4430.01. Le nouveau plan comptable requiert la saisie d'une recette négative.

3. Ecoles

Salaires refacturés ou sur projets

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
309.4612.10	Dédommagements d'autres communes	87'081.15		87'081.15

Il s'agit des salaires du médecin scolaire et d'une infirmière scolaire qui sont refacturés à d'autres communes.

Ecole de Jolimont

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
311.4631.00	Subventions cantonales	8'520.00	62'625.00	-54'105.00

En 2019 et en 2020, le canton a subventionné les communes à hauteur de CHF 75.- par élève pour les fournitures scolaires. La reprise du financement et de la gestion des fournitures scolaires par le Canton est effective dès la rentrée 2020/2021. Il subsiste une subvention pour les photocopies à hauteur de CHF 10.- par élève.

Ecole de langue allemande

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
312.4611.01	Participation de l'Association des CO Sarine-Campagne	1'400'000.00	1'600'000.00	-200'000.00

Le prix coûtant par élève est calculé selon une clé de répartition définie dans la convention avec l'Association. Le montant varie en fonction du nombre d'élèves de l'Association qui fréquentent la DOSF.

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
312.4612.12	Ecolages des élèves hors-cercle	200'000.00	250'000.00	-50'000.00

Le prix coutant par élève est calculé selon une clé de répartition définie dans la convention avec l'Association. Le montant varie en fonction du nombre d'élèves de la commune du Jaun qui fréquentent la DOSF.

Ecoles primaires

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
320.4631.00	Subventions cantonales	68'870.00	255'925.00	-187'055.00

En 2019 et en 2020, le canton a subventionné les communes à hauteur de CHF 75.- par élève pour les fournitures scolaires. La reprise du financement et de la gestion des fournitures scolaires par le Canton est effective dès la rentrée 2020/2021. Il subsiste une subvention pour les photocopies à hauteur de CHF 10.- par élève.

Accueils extrascolaires

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
350.4260.02	Contributions des parents	1'870'000.00	1'636'000.00	234'000.00

La contribution des parents est augmentée relativement à la capacité des accueils.

4. Police locale et mobilité

Service du feu - Exploitation

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
420.4634.01	Subventions de l'ECAB	206'147.00	297'534.00	-91'387.00

Cette rubrique comptabilise le versement de l'ECAB au Centre de renfort (CHF 150'000.-) et l'addition de toutes les autres subventions (matériel, véhicules, etc.). De plus, depuis 2019, un montant de CHF 65'000.- est pris en compte pour la participation de l'ECAB au salaire du Technicien d'exploitation en guise de contrepartie pour les 1'200 heures annuelles fournies par le secteur Feu. Ce montant est budgété en 2021 sur la rubrique 409.4310.00.

5. Génie civil, environnement et énergie

Déchets

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
530.4240.04	Taxe déchets (base)	2'250'000.00	4'350'000.00	-2'100'000.00
530.4240.13	Taxe proportionnelle (sacs)	2'030'000.00		2'030'000.00

Selon nouveau plan MCH2, le montant qui était initialement comptabilisé sous une rubrique est désormais comptabilisé en deux rubriques (taxe déchets base et taxe déchets sacs).

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
530.4250.00	Ventes		445'000.00	-445'000.00

Suite au nouveau plan MCH2, le montant qui était initialement comptabilisé sous la rubrique 530.4250.00 "Ventes" est désormais comptabilisé sous 12 rubriques différentes selon la brochure de l'OFEV "Financement de l'élimination des déchets urbains".

Décharge de Châtillon

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
531.4240.05	Taxes de décharge	4'900'000.00	4'009'000.00	891'000.00

Cette remise à niveau fait suite à l'augmentation observée en 2019 du tonnage des déchets mis en décharge (recette de CHF 5.6 mio dans les comptes).

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
531.4240.06	Taxes de remise en état	550'000.00	450'000.00	100'000.00

Même remarque que ci-dessus, ces taxes étant liées au même chiffre (to).

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
531.4600.01	Taxe fédérale (OTAS) facturée aux clients	880'000.00	720'000.00	160'000.00

Il s'agit de la refacturation des taxes payées sous la rubrique 531.3600.01 (compensation).

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
531.4601.01	Taxe cantonale facturée aux clients	825'000.00	675'000.00	150'000.00

Il s'agit de la refacturation des taxes payées sous la rubrique 531.3601.01 (compensation).

Traitement et évacuation des eaux

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
532.4240.05	Taxes de raccordement aux égouts 2021	1'500'000.00		1'500'000.00

Le changement de la méthode de comptabilisation et de perception des taxes de raccordement est à l'origine de la création de cette rubrique. Au budget 2020, il était prévu de dissoudre la réserve d'un même montant (525.4510.00) et il correspond au niveau des investissements prévus en 2021 (domaine autofinancé).

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
532.4510.00	Prélèvement à la réserve		1'500'000.00	-1'500'000.00

Voir remarque ci-dessus.

6. Urbanisme et architecture

Bâtiments administratifs

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
611.4470.00	Recettes locatives	207'500.00		207'500.00

Les rubriques de revenus relatifs aux locations ou à l'utilisation des locaux ont été réparties selon les nouvelles exigences MCH2, soit avec, d'une part, une distinction des loyers concernant le patrimoine administratif (611.4470.00) et ceux du patrimoine financier (613.4430.00) et, d'autre part, les loyers concernant les appartements de service (611.4471.00).

Bâtiments locatifs

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
613.4430.00	Recettes locatives (PF)	1'678'400.00	832'200.00	846'200.00

Ce montant a été réparti selon les nouvelles exigences (voir commentaire rubrique 611.4470.00).

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
613.4432.01	Utilisation de locaux (PF)		1'101'484.00	-1'101'484.00

Ce montant a été réparti selon les nouvelles exigences (voir commentaire rubrique 611.4470.00).

7. Sports

Patinoires

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
913.4240.00	Prestations de services à des tiers	80'000.00	15'000.00	65'000.00

Cette rubrique concerne les prestations fournies par le personnel de la Ville de Fribourg lors des matchs de la 1^{ère} équipe de Fribourg Gottéron et l'entretien courant de la glace. Des montants forfaitaires (CHF 50'000.- et CHF 30'000.-) ont été discutés entre les deux parties.

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
913.4260.00	Remboursements et participations de tiers		500'000.00	-500'000.00

Cette rubrique n'aura plus de raison d'être en raison de la signature de la convention entre Fribourg Gottéron SA et la Ville de Fribourg.

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
913.4472.04	Locations d'installations sportives	415'000.00	268'000.00	147'000.00

Cette rubrique concerne la facturation de locations de glace de la patinoire 2. Le tarif horaire de location de glace a été unifié entre les deux infrastructures. Il n'y a plus de facturation de forfait.

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
913.4472.09	Part de revenu de locations reversée	-200'000.00		-200'000.00

Cette rubrique est en lien avec la rubrique 913.3636.00. Elle concerne la part de subvention qui sera reversée aux locataires (clubs de la Ville de Fribourg) devant s'acquitter du nouveau tarif de location alors qu'ils bénéficiaient précédemment d'une convention (montant forfaitaire). Il s'agit d'assurer la transparence des coûts.

Salle des fêtes

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
918.4470.00	Recettes locatives	90'000.00		90'000.00

A la suite de la dissolution, fin 2020, de l'InterSociétés qui louait la salle des fêtes, la Ville de Fribourg a confié la gestion et l'exploitation de cette infrastructure au Service des sports. Il s'agit d'un nouveau chapitre budgétaire qui concerne les recettes de locations (examens de l'Université, organisations de tombolas et diverses autres locations).

8. Aide sociale

Aide sociale

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
1110.4611.04	Cessions sur prest. diverses des avances LASoc	360'000.00	450'000.00	-90'000.00

Se basant sur les comptes 2019 ainsi que sur une projection des comptes 2020 l'analyse démontre une tendance à la baisse de ces produits.

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
1110.4611.06	Rbts individuels prest. sociales 100% à charge de la commune	110'000.00	190'000.00	-80'000.00

En raison du COVID-19, les remboursements individuels ont été demandés dans une moindre mesure en 2020. Cette tendance va se poursuivre en 2021, en raison de la péjoration de la situation économique des débiteurs.

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
1110.4611.07	Facturation Etat part cantonale LASoc (RSF 831.0.1 art.32)	3'644'000.00	3'200'000.00	444'000.00
1110.4611.08	Fact. pot commun district prest.LASoc (RSF 832.0.1 art.34)	615'000.00	550'000.00	65'000.00

Une augmentation prévisible des montants d'aide sociale octroyés en raison du COVID-19 a été intégrée dans les principales rubriques de l'aide sociale (forfait, logement etc.). Ce poste est donc augmenté en proportion (refacturation de la part cantonale basée sur les rubriques de l'aide sociale).

9. Curatelles d'adultes

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
1200.4240.00	Prestations de services à des tiers	800'000.00	900'000.00	-100'000.00

Estimation hypothétique selon l'avancée du contrôle et approbation des comptes de la Justice de Paix, qui détermine le montant des honoraires. Une partie est également directement encaissée par le Service des finances, via la facturation aux personnes dont la mesure de curatelle est levée ou pour les personnes au bénéfice d'une mesure sans l'aspect de gestion, ou pour lesquelles les honoraires n'ont pas pu être payés au Service des curatelles d'adultes, faute de moyens. A relever également que la qualité des débiteurs est en baisse constante. Les dossiers attribués aux Curatelles sont de plus en plus précarisés si bien que les honoraires sont de plus en plus difficilement encaissables.

D. Evolution des charges générales - Commentaires des rubriques par Services

Seuls les écarts, hors transferts de rubriques et charges liées, ayant un impact négatif sur le budget et d'importance de plus de CHF 50'000.- et supérieurs à 10% sont présentés dans cette section.

1. Administration générale

Conseil communal

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
100.3101.01	Dépenses imprévues liées au Coronavirus	50'000.00		50'000.00

Nouvelle rubrique destinée à couvrir les dépenses consécutives au Coronavirus à l'interne de l'administration.

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
100.3131.03	Narrentreffen 2020		70'000.00	-70'000.00

La manifestation a eu lieu en 2020 uniquement.

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
100.3636.10	Dépenses externes COVID-19	100'000.00		100'000.00

Nouvelle rubrique destinée à couvrir les dépenses consécutives au Coronavirus (soutien externe).

Secrétariat de Ville

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
110.3131.06	Valorisation Vieille-Ville	80'000.00		80'000.00

Nouvelle rubrique destinée à permettre la mise en place d'une stratégie de marketing urbain dans le cadre du projet de Valorisation de la Vieille-Ville pour la Ville de Fribourg.

Contrôle des habitants

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
111.3101.16	Achat cartes journalières CFF	140'000.00		140'000.00

Nouvelle rubrique destinée à pouvoir fournir cette prestation aux citoyens au sein de l'administration communale.

Votations et élections

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
112.3000.02	Rémunération des scrutateurs	75'000.00	17'600.00	57'400.00

Augmentation liée à l'année 2021 qui cumulera des élections communales et cantonales.

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
112.3130.03	Affranchissements	150'000.00	88'000.00	62'000.00

Augmentation liée à l'année 2021 qui cumulera des élections communales et cantonales.

2. Finances

Assurances, locaux, divers

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
203.3119.03	Achat de terrain	200'000.00	150'000.00	50'000.00

Le passage à CHF 200'000.- représente un achat annuel selon les nouvelles prérogatives du Conseil communal selon le nouveau règlement sur les finances (RFin).

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
203.3180.00	Du croire sur débiteurs	200'000.00	150'000.00	50'000.00

En raison de la crise sanitaire, une augmentation de la provision sur débiteurs est attendue.

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
203.3181.00	Pertes sur débiteurs irrécouvrables	200'000.00		200'000.00

Les montants des pertes sur débiteurs irrécouvrables et impôts irrécouvrables n'ont pas changé, ces montants ont été répartis sur plusieurs comptes afin de séparer les créances d'impôts (210.3181.01) des autres débiteurs.

Impôts

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
210.3130.24	Frais de contentieux	700'000.00	800'000.00	-100'000.00

Après un grand rattrapage lié à l'introduction d'une prescription pour les ADB, les frais de contentieux montrent une tendance à la baisse (comptes 2019: CHF 651'000.-).

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
210.3130.29	Frais de contentieux remboursements	-200'000.00		-200'000.00

Ce compte est à mettre en relation avec le compte MCH1 210.436.00 qui s'élevait à CHF 280'000.- au budget 2020. Cette diminution de CHF 80'000.- provient du fait qu'en raison de la crise sanitaire, on s'attend à ce que les contribuables remboursent moins de frais des offices des poursuites.

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
210.3180.01	Du croire sur impôts	500'000.00	2'000'000.00	-1'500'000.00

Les montants des pertes sur débiteurs irrécouvrables et impôts irrécouvrables n'ont pas changé, ces montants ont été répartis sur plusieurs comptes afin de séparer les créances d'impôts des autres débiteurs (203.3180.00).

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
210.3181.01	Pertes sur impôts irrécouvrables	1'300'000.00		1'300'000.00

Les montants des pertes sur débiteurs irrécouvrable et impôts irrécouvrable n'ont pas changé, ces montants ont été répartis sur plusieurs comptes afin de séparer les créances d'impôts des autres débiteurs (203.3181.00).

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
210.3499.00	Intérêts rémunérateurs + escomptes sur acomptes	600'000.00	500'000.00	100'000.00

Adaptation à l'évolution des chiffres réels (CHF 542'000.- aux comptes 2019).

Autres participations et subventions

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
259.3131.06	Valorisation Vieille-Ville	120'000.00		120'000.00

Lancement du projet global Valorisation Vieille-Ville, qui regroupe plusieurs projets dont la plateforme du Bourg pour CHF 20'000.- et la valorisation touristique pour CHF 100'000.-.

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
259.3510.01	Attribution à la politique foncière active	575'000.00		575'000.00

Voir commentaire sous rubrique 231.4411.00 - produit de la vente de l'art. 17731 selon message au Conseil général du 28.11.2017.

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
259.3510.05	Provision pour la Pila : attribution		4'000'000.00	-4'000'000.00

L'objectif d'attribution à la provision de CHF 20.0 mio sera atteint à fin 2020.

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
259.3510.06	Provision pour assainissement des falaises		3'300'000.00	-3'300'000.00

La provision sera complétée au bouclage 2020, une attribution supplémentaire au budget 2021 n'est pas jugée nécessaire.

3. Ecoles

Subsides et participations

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
301.3636.24	Encouragement précoce	50'000.00		50'000.00

Il s'agit d'un montant pour des appels à projets pour le développement de la politique de la petite enfance en réponse à un postulat du Conseil général.

Ecole du Belluard

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
310.3104.00	Fournitures scolaires et appareils	91'950.00	156'200.00	-64'250.00

La reprise des fournitures scolaires par le Canton suite à l'arrêt du tribunal fédéral a beaucoup diminué le budget fournitures et appareils. A contrario le budget des activités scolaires a quant à lui augmenté.

Ecole de Jolimont

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
311.3104.00	Fournitures scolaires et appareils	105'956.00	163'800.00	-57'844.00

La reprise des fournitures scolaires par le Canton suite à l'arrêt du tribunal fédéral a beaucoup diminué le budget fournitures et appareils. A contrario le budget des activités scolaires a quant à lui augmenté.

Ecoles primaires

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
320.3130.21	Transport des élèves	900'000.00	1'230'000.00	-330'000.00

Le budget 2021 est basé sur les comptes de l'année 2019 et plus proche de la réalité.

Accueils extrascolaires

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
350.3105.02	Frais de repas préparés	675'000.00	580'000.00	95'000.00

La fréquentation augmente et par conséquent le nombre des repas consommés.

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
350.3160.00	Locations	144'000.00	75'000.00	69'000.00

L'augmentation de la fréquentation de l'accueil de Pérolles nécessite la location de nouveaux locaux.

4. Police locale et mobilité

Police

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
401.3151.00	Entretien de machines et appareils	157'000.00	87'000.00	70'000.00

L'augmentation de la rubrique 401.3151.00 Entretien de machines et appareils de CHF 87'000.- à CHF 157'000.- est principalement due aux futurs frais d'exploitation du nouveau parking en ouvrage de St-Léonard (CHF 25'000.-) ainsi que de l'augmentation des frais d'entretien (CHF 45'000.-) des appareils radars des installations lumineuses (augmentation du nombre de radars présents sur le territoire de la Ville).

Exploitation

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
420.3120.03	CAD		91'000.00	-91'000.00

Cette rubrique a été transférée au Service urbanisme et architecture (616.3120.03), les facturations de frais de chauffage étant adressées à ce Service.

5. Génie civil, environnement et énergie

Administration voirie

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
502.3101.18	Prestations Schubertiade 2021	100'000.00		100'000.00

Prévision d'externalisation des tâches à effectuer pour cette manifestation de la Culture touchant uniquement l'année 2021.

Déchets

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
530.3111.05	Containers, bennes et poubelles	112'000.00		112'000.00

Nouvelle rubrique selon plan MCH2 : les frais liés à l'achat et l'entretien des containers, bennes et poubelles étaient initialement prévus sur une seule rubrique. Les frais sont désormais séparés: frais liés à l'entretien 530.3111.05 "Containers, bennes et poubelles" et frais liés à l'achat 530.3111.00 "Machines, installations et appareils".

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
530.3130.08	Traitement des ordures par des tiers		1'980'000.00	-1'980'000.00

Suite au nouveau plan MCH2, le montant qui était initialement comptabilisé sous la rubrique 530.3130.08 "Traitement des ordures par des tiers" est désormais comptabilisé sous 9 rubriques différentes selon la brochure de l'OFEV "Financement de l'élimination des déchets urbains".

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
530.3130.30	Frais d'élimination SAIDEF - encombrants et ordures	1'559'132.00		1'559'132.00

Nouvelle rubrique selon plan MCH2, ce montant était initialement comptabilisé sous la rubrique 530.3130.08 "Traitement des ordures par des tiers". Selon la brochure de l'OFEV "Financement de l'élimination des déchets urbains" la rubrique 530.3130.30 a été divisée en différentes rubriques.

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
530.3130.31	Frais d'élimination déchets organiques - composte	84'575.00		84'575.00

Nouvelle rubrique selon plan MCH2, ce montant était initialement comptabilisé sous la rubrique 530.3130.08 "Traitement des ordures par des tiers". Selon la brochure de l'OFEV "Financement de l'élimination des déchets urbains" la rubrique 530.3130.30 a été divisée en différentes rubriques.

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
530.3130.32	Frais d'élimination déchets organiques - méthanisation	137'970.00		137'970.00

Nouvelle rubrique selon plan MCH2, ce montant était initialement comptabilisé sous la rubrique 530.3130.08 "Traitement des ordures par des tiers". Selon la brochure de l'OFEV "Financement de l'élimination des déchets urbains" la rubrique 530.3130.30 a été divisée en différentes rubriques.

Décharge de Châtillon

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
531.3600.01	Taxe fédérale pour sites contaminés	880'000.00	720'000.00	160'000.00

Augmentation de la quantité de déchets mis en décharge. Cette rubrique est compensée par la refacturation aux clients selon rubrique 531.4600.01.

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
531.3601.01	Taxe cantonale pour sites contaminés	825'000.00	675'000.00	150'000.00

Même remarque, cette rubrique est compensée par la refacturation aux clients selon rubrique 531.4601.01.

Traitement et évacuation des eaux

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
532.3111.00	Machines, installations et appareils	205'000.00	85'000.00	120'000.00

Selon plan MCH2, les anciennes rubriques 532.314.00 "entretien de la STEP" et 532.311.20 "équipement laboratoire" ont été regroupées sous cette nouvelle rubrique.

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
532.3120.02	Gaz, mazout	363'700.00		363'700.00

Le montant réservé à l'achat de gaz était initialement prévu sous la rubrique 532.312.00 "Energie". Avec le nouveau plan MCH2, ce montant est comptabilisé séparément sous la rubrique "532.3120.02 Gaz, mazout".

Economat

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
550.3112.01	Equipement du personnel - UA	55'650.00		55'650.00

Centralisation des équipements du personnel des différents Services sur les budgets économat (équipement personnel Urbanisme et architecture et Parcs et promenades).

6. Urbanisme et architecture

Administration

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
601.3130.00	Prestations de services de tiers	50'000.00		50'000.00

Cette rubrique concerne un montant réservé pour un mandat lié au logement, qui s'insère dans la politique foncière active que le Conseil communal veut développer.

Bâtiment et architecture - administration

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
610.3144.07	Entretien des parcelles privées-communales	50'000.00		50'000.00

Cette rubrique a été créée spécifiquement pour les entretiens et assainissements de parcelles non-bâties qui seront définis dans des directives et processus d'exploitation. En effet, ces terrains et leurs souterrains n'étaient, jusqu'alors, pas entretenus par une entité déterminée au sein de la Commune. Le montant est destiné à l'entretien par des tiers lors d'interventions qui demandent une étude préliminaire.

Bâtiments locatifs

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
613.3441.40	Réévaluations des bâtiments (PF)		950'506.00	-950'506.00

Cette position a été éliminée en application de la LFCo ; le patrimoine financier est à réévaluer périodiquement et des montants ne peuvent plus être attribués à un fonds d'amortissement.

Locaux du service du feu

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
616.3120.03	CAD	91'000.00		91'000.00

La rubrique consommation de chaleur du PPS à la route de l'Aurore 4, anciennement 420.312.31, était gérée par le Service police locale et mobilité. Cette rubrique est reprise à l'intendance des bâtiments par le secteur Ebat afin de suivre les dépenses énergétiques globale de la Ville et remplace donc la rubrique MCH2 420.3120.03.

7. Informatique

Service informatique

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
700.3118.01	Achat de logiciels	185'000.00		185'000.00

Cet écart est un effet de bord de MCH2 et du reclassement des rubriques. Le montant budgété en 2020 sous la rubrique MCH1 700.318.01 a été réparti entre les rubriques MCH2 700.3158.01 (CHF 1'197'490.00) et 700.3118.01 (CHF 185'000.00).

8. Culture

Administration

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
800.3130.00	Prestations de services de tiers		50'000.00	-50'000.00

Cette rubrique concernait le projet Marketing urbain (rubrique MCH1 800.318.10) dont le budget a été transféré au Développement économique qui reprend le lead dans le cadre du projet global Valorisation Vieille-Ville.

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
800.3130.12	Illuminations d'hiver		50'000.00	-50'000.00

Cette rubrique a été intégrée dans le projet global Valorisation Vieille-Ville pour lequel une nouvelle rubrique a été créée (rubrique 800.3131.06)

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
800.3130.13	Régie culturelle	200'000.00	150'000.00	50'000.00

Le budget 2020 était prévu pour une mise en œuvre à l'automne, tandis que le budget 2021 sera réparti sur 12 mois.

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
800.3131.06	Valorisation Vieille-Ville	50'000.00		50'000.00

Cette rubrique concerne la partie artistique des illuminations d'hiver. Ce projet ayant été intégré dans le projet global Valorisation Vieille-Ville, une nouvelle rubrique a été créée (voir commentaire sous rubrique 800.3130.12).

Bibliothèque de la Ville

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
810.3103.02	Médiation et communication	80'000.00	5'000.00	75'000.00

Augmentation des lectures estivales et journée des familles (CHF 35'000.-) et augmentation du montant alloué à la médiation et la communication pour (CHF 45'000.-).

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
820.3131.00	Etudes et projets	60'000.00	135'000.00	-75'000.00

Diminution liée à l'engagement de personnel : en 2020, un montant servait à payer les transferts de personnes ainsi que les temporaires ; en 2021 l'enveloppe a été réduite au minimum: défraitements aux bénévoles ludothèque (fusionnée), accompagnement mise en œuvre nouvelle bibliothèque/theek.

Activités culturelles

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
820.3636.18	Projets stratégiques Ville de Fribourg	580'000.00	215'000.00	365'000.00

La grande différence est liée à l'organisation de la Schubertiade en 2021 ainsi qu'à la coordination externe de la St-Nicolas (nouvelle gouvernance) et à la mise en œuvre des projets culturels à long terme sur blueFACTORY.

Activités socio-culturelles

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
821.3636.19	Activités socio-culturelles	151'200.00	67'105.00	84'095.00
821.3636.29	Subventions obtenues d'institutions privées	-100'000.00		-100'000.00

Les charges des activités socio-culturelles seront inférieures à 2020 grâce à la subvention de Pro Helvetia pour développer un projet sur l'Interculturalité. La diminution de charges est budgétée sous rubrique 821.3636.29.

9. Sports

Administration

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
900.3131.00	Etudes et projets	116'000.00	40'000.00	76'000.00

L'augmentation de cette rubrique correspond à l'attribution des mandats suivants: plan directeur des sports, masterplan et étude des terrains de football, étude complémentaire concernant la salle des fêtes, projet de base nautique des Neigles,

développement du sport urbain le tout s'inscrivant dans la définition d'une stratégie globale de politique sportive.

Patinoires

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
913.3120.00	Electricité		150'000.00	-150'000.00

Cette rubrique disparaîtra en raison de la signature du contrat concernant le contracting énergétique qui inclut les charges d'électricité.

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
913.3120.04	Contracting	240'000.00		240'000.00

Il s'agit d'une nouvelle rubrique qui inclut les charges d'électricité, une provision pour le réinvestissement et un amortissement de l'investissement initial.

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
913.3160.00	Locations	24'000.00	83'000.00	-59'000.00

Cette rubrique concerne la location que versera la Ville au HC Fribourg Gottéron SA pour les locaux qu'elle utilise dans la patinoire principale (caisse d'entrée, locaux de stockage de patins du public, des écoles, vestiaires publics et écoles).

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
913.3636.00	Subventions versées à des institutions privées	200'000.00		200'000.00

Pour assurer une meilleure transparence des coûts, chaque locataire va payer le tarif officiel et ne plus bénéficier de convention forfaitaire (par exemple le club de patinage artistique). Afin de lui permettre d'assumer ces locations, il est prévu de lui reverser une subvention. Cette pratique ne concerne que les locataires de la Ville de Fribourg.

Halle omnisport St-Léonard

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
917.3120.00	Electricité		105'000.00	-105'000.00

Cette rubrique disparaîtra en raison de la signature du contrat de contracting énergétique qui inclut les charges d'électricité.

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
917.3120.04	Contracting	165'000.00		165'000.00

Il s'agit d'une nouvelle rubrique qui inclut les charges d'électricité, une provision pour le réinvestissement et un amortissement de l'investissement initial.

Salle des fêtes

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
918.3120.04	Contracting	105'000.00		105'000.00

Le Site Sportif Saint-Léonard, dont fait partie la salle des fêtes exploitée et gérée par le Service des sports dès le 1^{er} janvier 2021, est raccordé au CAD. Cette rubrique inclut les charges d'électricité, une provision pour le réinvestissement et un amortissement de l'investissement initial.

10. Aide sociale

Administration

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
1110.3637.02	Primes LAMal des bénéficiaires	990'000.00	900'000.00	90'000.00

La crise du COVID-19 va conduire à une hausse des demandes d'aide sociale, d'où l'augmentation des charges intégrée au budget 2021.

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
1110.3637.06	Prest.sociales 100% commune (décès, cotisations AVS)	430'000.00	360'000.00	70'000.00

Idem 1110.3637.02.

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
1110.3637.07	Frais d'organiseurs de MIS	800'000.00	700'000.00	100'000.00

Idem 1110.3637.02

Contributions selon dispositions légales

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
1120.3612.04	Indem.forfait.aide personne impotente (FASD RSF 823.1 art.13)	1'801'210.20	1'604'073.45	197'136.75

Ces chiffres sont issus des projections réalisées par le Réseau Santé de la Sarine (RSS), pour les indemnités allouées par la Commission pour l'octroi des indemnités forfaitaires. Les demandes de prestations sont en augmentation et cette tendance va se poursuivre en 2021 selon le RSS.

TR Contrats droit privé « travail auxiliaire / remplacement »

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
1140.3130.00	Prestations de services de tiers	617'000.00	177'000.00	440'000.00

Il s'agit d'un regroupement des rubriques MCH1 1140.301.00 (CHF 440'000.-) et 1140.318.10 (CHF 177'000.-).

11. Ressources humaines

Personnel communal

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart
1310.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	450'000.00	250'000.00	200'000.00

Suite à la révision du Règlement du personnel, une nouvelle directive relative à la formation continue est en place depuis le 1^{er} janvier 2020. Afin d'utiliser de manière juste (respect des deniers publics) et efficiente le budget formation centralisé auprès du Service des ressources humaines, les Services ont transmis leurs besoins en formation pour 2021. Le budget 2020 était de CHF 250'000.- ; la demande de budget pour 2021 est de CHF 450'000.- en tenant compte des besoins en formation continue communiqués par les Services de la VF au Service RH.

CHAPITRE V

Politique du personnel

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la révision du Règlement du personnel (RPers) vise à atteindre plus de transparence et à s'adapter aux besoins du personnel en constante évolution. Cette révision permet également l'amélioration de la gestion des ressources humaines et la motivation du personnel, notamment par la mise en place d'outils accroissant sa responsabilisation et facilitant le dialogue avec les supérieur-e-s. Outre les objectifs qui se trouvaient déjà dans l'ancien Règlement, les articles sur la politique du personnel de la Ville mettent l'accent sur :

- l'épanouissement professionnel du personnel ;
- la flexibilité et la mobilité à l'intérieur des Services ;
- l'information et la consultation régulière du personnel.

Les compétences de conduite ont été renforcées et les devoirs des supérieur-e-s redéfinis. D'autre part, le nouveau système de gestion du temps et l'introduction de nouveaux congés spéciaux permettent au personnel de mieux concilier vie privée et professionnelle.

Enfin, le nouveau système d'évaluation mis en place fin 2018 ainsi que le nouveau système salarial permettent d'accroître la motivation et l'implication du personnel.

A. Effectif du personnel et dotation

Chaque poste devenu vacant donne lieu à une analyse de l'opportunité du remplacement et/ou d'une éventuelle réorganisation qui pourrait en découler. Chaque demande de création de poste fait l'objet d'une analyse rigoureuse de son besoin effectif, même si la croissance importante des tâches à réaliser entraîne de nouveaux besoins en personnel.

Cette croissance a des causes multiples : les nombreux projets en cours, les nouvelles exigences légales ou réglementaires, les besoins et les attentes croissants de la population, du tissu économique impliquant un volume de travail plus important. Par ailleurs, les efforts de rationalisation et la recherche d'efficience

conduisent parfois à internaliser des tâches plutôt que de les externaliser, conduisant à un accroissement des charges du personnel, mais entraînant aussi une réduction d'autres coûts de fonctionnement dans les Services. A l'inverse, pour les postes qui peuvent être temporaires, des mandats externes sont donnés afin de ne pas lier plus de charges qu'il n'en faut.

Par ailleurs, la volonté d'une croissance maîtrisée et limitée des charges du personnel n'a pas toujours été en adéquation avec l'accroissement effectif de la charge de travail. Ainsi le plus souvent, le renoncement à un poste demandé implique automatiquement une réduction, ou un report dans le temps de tâches dans le Service ou secteur concerné. Pour les Services en surcharge, le renoncement à tout ou à une partie des postes demandés est porteur de risques touchant à la santé des collaborateurs, de risques financiers liés aux remplacements des personnes surmenées, de risques de défauts ou de fautes, eux-mêmes générateurs de coûts supplémentaires, de risques d'accroissement du taux de rotation, de déficit d'image et de difficultés de recrutement, etc.

1. Dotation du personnel

La présentation de la dotation du personnel de la Ville a été optimisée. En effet, certains postes, financés par des tiers, font partie de la dotation usuelle du personnel de la Ville mais ne concernent pas la gestion du personnel. Le personnel en charge de projets importants est engagé sur la base de contrats de droit public à durée déterminée ou indéterminée et les dépenses correspondantes aux salaires et charges sociales de ces collaborateurs sont incluses dans les budgets de ces projets.

Afin d'illustrer en toute transparence le personnel travaillant pour la Ville de Fribourg, la présentation de la dotation du personnel fait la distinction entre le personnel dans ou hors du budget de fonctionnement. L'évolution de chacune de ces catégories apparaît ainsi clairement de façon séparée.

Cette nouvelle façon de procéder améliore la lisibilité des rubriques budgétaires spécifiques pour chaque Service. Elles ont la numérotation suivante xx9.xxxx.xx. Par exemple la rubrique 609.3010.00 regroupe les salaires du personnel du Service d'urbanisme et architecture (UA), personnel dont le salaire est imputé sur les projets d'investissements.

2. Postes nouveaux ou à confirmer

La liste ci-dessous décrit les postes ajoutés au budget 2021.

- 25% **AG Collaboratrice administrative** En 2018, le développement du secteur Cohésion sociale et de ses nombreux projets, notamment ceux en lien avec le programme d'intégration de la Ville de Fribourg (PIF), a engendré une charge de travail supérieure et l'accumulation d'heures supplémentaires. En 2021, toutes les activités en lien avec le programme PIF seront reconduites, de plus, un nouveau projet conséquent sur le harcèlement de rue devra être mis en œuvre, c'est pourquoi il est prévu d'augmenter le taux de travail actuel d'une collaboratrice (50% + aug. 25%) du 01.01.2021 au 31.12.2021.
- 100% **AG Archiviste / Secteur Archives** Ce nouveau poste vise à renforcer le volet archivistique, à absorber le volume de travail conséquent et à combler les besoins notamment en vue de l'archivage numérique et du soutien aux Services dans le cadre de la GED, afin de répondre aux dispositions de la Loi sur l'archivage et les Archives de l'Etat (LArch) du 10.09.2015, dont le Règlement d'application est entré en vigueur en 2019.
- 60% **RH Conseiller-ère RH** Suite à la validation de la nouvelle organisation du Service RH (01.08.2020), l'engagement d'un conseiller RH à 60% pour renforcer le secteur Conseil RH est impératif. Ce poste permettra une répartition plus efficiente des Services entre les conseillers RH et soulagera l'équipe en place (diminution des heures supplémentaires, en hausse constante). D'autre part, l'objectif du nouveau secteur Projets sera notamment d'apporter à l'Administration communale de nouveaux outils de gestion des RH, de nouvelles procédures et processus à valeur ajoutée pour le management dont la mise en œuvre doit être soutenue et accompagnée par les conseillers-ères RH (ex: processus de formation et développement des compétences).
- 30% **SJ Collaborateur-trice administratif-ve** Le Service juridique a besoin d'un soutien administratif à 80%. Cette demande concerne l'augmentation de 30% du poste à 50% autorisé pour 2020. Ce soutien permettra de déléguer des activités et revoir l'organisation de la structure pour gagner en efficacité. Cette personne sera entre autres chargée de tenir à jour la page des règlements communaux (suivi constant des projets de règlements).
- 30% **SJ Juriste** Le dossier PAL n'est pas encore terminé et les dossiers soumis au SJ sont en constante augmentation. Une juriste, actuellement engagée pour une durée déterminée, apporte un soutien précieux au Service des finances (baux à loyer, contrats, etc.), au Service GCEE ainsi qu'au Service UA (dossiers PAL, PAD, constructions, cimetières) afin de clarifier certains dossiers complexes. D'autre part, les Chefs de services souhaitent que le SJ soit impliqué le plus tôt possible sur certains dossiers sensibles et les dossiers RH occupent passablement le Service. Afin de répondre aux demandes internes constantes ainsi qu'aux nombreux projets de règlements à l'ordre du jour ces prochaines années, le SJ se doit de renforcer son équipe. Cette demande concerne un poste à 100% pour 2021, dont 30% seront couverts par le budget du personnel et 70% par un financement lié à un investissement (projet PAL).
- 20% **FI Spécialiste / Secteur Immobilier** La charge de travail de ce secteur, qui s'occupe principalement de la gestion administrative des bâtiments en propriété de la Ville, ne cesse d'augmenter depuis plusieurs années (politique foncière active, analyses, nombre d'objets immobiliers en hausse, cas juridiques, études, soutien aux autres Services). Cette augmentation de taux d'activité permettra au secteur de réaliser les nouvelles tâches confiées sans reporter, limiter ou abandonner d'autres missions moins prioritaires ou moins urgentes.
- 100% **FI Coordinateur-trice immobilier** Ce nouveau poste permettra la mise en place d'une coordination et l'analyse des besoins en locaux de l'administration communale, la définition de standards ainsi que la mise en place d'un outil de gestion de l'utilisation des locaux. Ce besoin répond aux nombreuses questions liées à la gestion des locaux affectés au fonctionnement opérationnel de la Commune.
- 100% **EC Apprenti-e** Le Service des écoles souhaite former un-e apprenti-e au sein de son secteur de l'Administration scolaire tant primaire que secondaire.

- 80% **EC Technicien informatique** Un collaborateur a été engagé comme chef de projet informatique pour une durée déterminée de deux ans afin de mettre un terme d'ici juin 2021 aux indemnités versées aux responsables informatiques, de professionnaliser la fonction et répondre à la responsabilité de la Commune selon la Loi scolaire. Dès août 2021, ce nouveau poste en contrat de durée indéterminée permettra de répondre aux besoins informatiques des écoles selon les recommandations cantonales des technologies d'information et de communication (Fri-tic).
- 40% **EC Infirmier-ère scolaire** La réforme de la médecine scolaire implique un autre fonctionnement et l'Association du CO de Sarine Campagne et du Haut Lac français a fait appel au Service des écoles pour n'avoir qu'un répondant « médecin scolaire » pour le cercle scolaire commun à la Ville pour le cycle d'orientation. Afin d'assurer la médecine scolaire selon la réglementation en vigueur et applicable dès la rentrée 2021/2022, une augmentation du poste d'infirmier-ère scolaire de 40% est nécessaire. Cette augmentation sera financée par l'Association, selon la convention qui lie déjà la Ville.
- 40% **EC Collaborateur-trice administratif-ve** La liste d'attente centralisée pour les places disponibles en crèches était gérée par la Fédération des crèches sur la base d'une convention. La Commune a résilié cette convention dans le but d'internaliser la tâche et de répondre à la loi sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE ; RSF 835.1).
- 40% **EC Collaborateur-trice administratif-ve** Suite à l'acceptation de la réforme fiscale par le peuple fribourgeois le 30 juin 2019, la loi sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE ; RSF 835.1) a été modifiée. De plus, selon arrêt du TC du 21 avril 2017 pour définir le tarif payé par les parents, le calcul du revenu déterminant doit être basé sur l'avis de taxation. Pour les crèches, cette tâche sera supervisée par le secteur AEF en parallèle de la gestion de liste d'attente. Cela permettra au Service des écoles d'améliorer la collaboration administrative avec les crèches subventionnées par la Ville pour un montant annuel de près de CHF 6 mio.
- 50% **PO Collaborateur-trice scientifique** Les prestations des quatre secteurs (Feu – Inspectorat du feu/protection civile – Police – Mobilité) ont augmenté et continuent à croître. Le secteur du Feu reprend la sécurité incendie des communes de Marly et Givisiez et la protection respiratoire pour le Grand-Fribourg, l'Inspectorat du feu reprend les tâches pour Givisiez et Corminboeuf, la Police locale gère un nombre croissant de manifestations, marchés, terrasses, contrôles, enquêtes et la Mobilité est toujours plus impliquée dans les projets urbains (requalification des espaces publics, PA, PAL, PAD, permis construire, demandes des quartiers/habitants). Cette demande de poste supplémentaire permettra de pallier la surcharge de travail.
- 200% **GC Chef-fe de projet** Les Services UA et GCEE ont revu l'organisation des projets d'espace public. Deux postes d'ingénieur civil sont demandés afin d'assurer le suivi depuis la phase de planification et durant la phase de réalisation.
- 100% **GC Ouvrier-ère** l'engagement d'un-e ouvrier-ère est nécessaire afin de répondre aux besoins d'entretien des nouveaux WC en ville et des fontaines publiques.
- 100% **GC Apprenti-e** Un poste d'apprenti est demandé suite à la reprise de l'apprentie géomaticienne de chez SINEF SA. Elle poursuivra sa 3ème et 4ème année d'apprentissage auprès du secteur du Cadastre afin de compléter les prérequis de sa formation.
- 80% **GC Collaborateur-trice scientifique** La demande porte sur l'octroi d'1 EPT supplémentaire afin d'engager un ingénieur en environnement qui sera en charge d'assurer le suivi des projets énergétiques sur le site des Neigles (CAD, développement énergétique STEP + Neigles) et de traiter le domaine des micropolluants.
- 100% **UA Spécialiste** Le Conseil communal a validé en mars 2020 le principe d'évolution de la Commission consultative pour la conservation du patrimoine vers un organe dont les domaines de compétences seront aussi bien le patrimoine, que l'architecture et l'urbanisme, dans l'objectif de prioriser la qualité de la planification et construction. Un spécialiste assurera la gestion des dossiers traités par ce nouvel organe.
- 100% **UA Collaboratrice administrative** Cette demande concerne la pérennisation du poste d'une collaboratrice ainsi qu'une augmentation du taux d'occupation de 20% (due à la charge de travail administrative liée au projet H2Leo).

- 100% **UA Apprenti-e** Dès la rentrée 2021, une place d'apprentissage sera créée et une rotation dans différents secteurs (conciergerie et sports) sera mise en place. Cette place offrira la possibilité de garantir un apprentissage varié et intéressant.
- 100% **UA Collaboratrice technique** Cette demande concerne la pérennisation du poste d'une collaboratrice, permettant de pallier la surcharge de travail à laquelle doit faire face le secteur de l'intendance des bâtiments (IBAT).
- 100% **IN Architecte IT - BA** La transformation numérique telle que décrite dans le nouveau SDSI 2021-2025 requiert des ressources nouvelles, additionnelles ou mixtes : architecte IT / business analyst. L'offre de prestations par la voie numérique nécessite la maîtrise des architectures solutions et données.
- 100% **IN Développeur - BA** La transformation numérique telle que décrite dans le nouveau SDSI 2021-2025 requiert des ressources nouvelles, additionnelles ou mixtes : développeur / business analyst. L'offre de prestations par la voie numérique nécessite le développement d'interfaces, la gestion des flux de données et la maîtrise des processus.
- 100% **CT Collaborateur-trice administratif-ve** Le rôle central des bibliothèques pour l'accueil des classes, les animations, le développement des compétences informationnelles et la sélection de collections adaptées implique un développement important des ressources, notamment humaines. Plus spécifiquement, ce poste d'agent en information documentaire permet d'assurer les tâches courantes de la bibliothèque, essentiellement orientée vers les classes (gestion collections, accueil, animation, conseils médiation et action culturelle) et de seconder les spécialistes dans les projets. Ce poste pourrait être scindé en deux si les besoins francophones et germanophones ne peuvent pas être couverts par une seule personne bilingue. Ce poste est financé par le Service des écoles (par le compte 322.301).
- 100% **CT Apprenti-e** Le Service de la culture est particulièrement sensible à la question de la professionnalisation du personnel exerçant à la bibliothèque (agent et spécialiste en information documentaire, médiateur culturel, ludothécaire). L'apprentissage est donc fortement encouragé au sein du secteur.
- 80% **SP Gardien-ne de Piscine** Avec ce poste supplémentaire, les gardiens pourront assumer plus de tâches de nettoyage et bénéficieront de plus de flexibilité dans les tournus des weekends et des jours fériés. Ce nouveau poste pourra créer des synergies qui conduiront à la suppression de postes d'auxiliaires.
- 50% **AS Stagiaire juridique** cette demande de poste permettra d'apporter un soutien bienvenu au Service, notamment à la juriste chargée de l'ensemble des dossiers juridiques.
- 50% **CA Juriste** Le Service est confronté à des situations de plus en plus complexes sur le plan juridique, situations qui demandent un suivi sur le long terme. Le partenariat avec le Service de l'aide sociale relatif au partage d'un stagiaire juridique n'offre pas le suivi adéquat. Les normes COPMA en révision actuellement préconisent l'engagement d'un juriste dès que le Service comprend 10 à 14 personnes pour un taux entre 80% et 100%.
- 4% **CA Collaboratrice administrative** Suite à l'entrée en vigueur du nouveau Règlement du personnel et son Règlement d'application, le système de gestion du temps a été adapté. Une collaboratrice bénéficiait d'un modèle selon un taux d'occupation de 96%, hors ce modèle a été supprimé. Cette collaboratrice bénéficiera d'une semaine de vacances supplémentaires dès 2021 ; afin de conserver une présence accrue au sein du Service, son taux d'occupation doit être augmenté à 100%.

3. Réductions ou suppressions de postes

Il n'y a eu aucune réduction ou suppression de poste en 2020.

4. Transfert de postes ou de dotation

Durant l'année 2020, il n'y a eu aucun transfert de poste ou de dotation. Une partie d'un poste (10%) au Service juridique sera rattaché à l'Administration générale dès le 1^{er} janvier 2021.

5. Modifications temporaires

Comme chaque année, il existe encore des fluctuations temporaires. Il s'agit de besoins limités dans le temps (contrats de droit privé, de durée déterminée), tels que le remplacement de collaborateurs dont les problèmes de santé conduiront à des situations AI, mais qui sont toujours dans l'effectif ou encore de projets particuliers, limités dans le temps, nécessitant des ressources supplémentaires.

A l'inverse, il peut y avoir des besoins qui ont été différés, conduisant ainsi à des baisses momentanées, sans que pour autant les postes correspondants ne soient supprimés. Ces changements n'amènent pas de modification de la dotation des Services concernés.

6. Dotation

La dotation du personnel, qui était de 547.85 EPT dans le budget 2020, se porte à 565.50 EPT pour le budget 2021, soit une augmentation de 17.65 EPT. Le tableau de la dotation du personnel par Services figure en annexe.

7. Apprenti-es

Les Services de la Ville promeuvent la formation des jeunes en créant quatre nouvelles places d'apprentissage en 2021. L'apprentissage est donc fortement encouragé puisque la formation des professionnels de demain est plus importante que jamais.

B. Indexation des salaires et évolution des charges du personnel

1. Indexation

L'évolution des prix qui a eu lieu depuis la dernière adaptation lors du budget 2011 (base = indice moyen des prix à la consommation de 2011) montre une tendance à

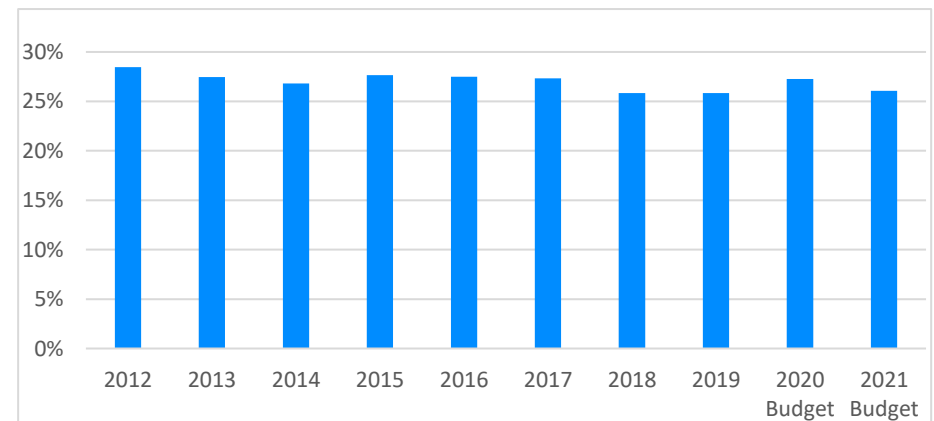
la baisse de -0.7%. Par conséquent, aucune indexation des salaires n'est prévue en 2021.

2. Evolution des charges du personnel

Dans son Plan financier, le Conseil communal s'est donné comme règle une croissance ordinaire des charges du personnel, limitée à 1.5% par année. Une telle croissance représente un montant d'environ CHF 1.0 mio pour 2021.

Les charges du personnel évoluent de CHF 66.0 mio en 2020 à CHF 67.5 mio, soit une progression de CHF 1.5 mio, qui est conforme à l'objectif de 1.5% du Conseil communal si on considère le fait que cette progression englobe également un certain nombre de postes associés à des investissements ou financés par des tiers. Depuis 2020, cette rubrique contient l'augmentation de la cotisation de l'employeur pour la CPPVF et les coûts du changement du système salarial.

Les charges du personnel représentent en 2021 le 27.9% des charges totales (sans les imputations internes) contre 27.3% en 2020.



Le tableau ci-dessus illustre la stabilité de la répartition des charges du personnel relativement aux charges totales des dix dernières années.

Le tableau des EPT par Service figure en annexe de ce document.

CHAPITRE VI

Situation financière de la Commune

Le budget 2021 est pour la première fois depuis 2014 déficitaire. Cette situation est due principalement à la situation de pandémie, dont la deuxième vague touche la Suisse et le Canton de Fribourg de plein fouet depuis plusieurs semaines. L'évolution positive des recettes fiscales des personnes morales entre 2017 et 2019, suivie d'effets uniques permettant une revue à la hausse des recettes fiscales en 2020 malgré l'entrée en vigueur de la réforme des entreprises, a été stoppée par la crise sanitaire. La nouvelle politique d'activation des investissements, la gestion transparente des finances et le développement d'outils de gestion, ainsi que les futurs Plans financiers permettront au Conseil communal de piloter le ménage communal de façon proactive malgré les risques et les incertitudes (en termes de recettes, d'évolution des charges et de rapidité de reprise) en tenant compte des opportunités. A noter que le niveau actuel des taux d'intérêt conforte le Conseil communal dans sa volonté d'investir de manière importante, mais son évolution reste à surveiller activement.

En fonction des données actuelles, le Plan financier 2021-2025 remis en même temps que le projet de budget montre d'importants besoins en investissements ces prochaines années. L'équilibre financier reste un défi majeur dans un contexte où le dynamisme et le développement de la Ville sont à promouvoir. Les nouveaux indicateurs financiers fixeront de nouvelles limites à respecter.

S'ajoute à la problématique de gestion des effets de la crise sanitaire les questions liées à l'obtention des subventions des projets d'agglomération, au projet fiscal PF 17 et ses effets sur la péréquation des ressources, à la réalisation de la fusion, à l'assainissement du site de la Pila et des falaises, aux investissements très importants prévus au Réseau Santé Sarine ainsi qu'à la maîtrise du niveau d'endettement. Tous ces éléments auront des impacts financiers importants durant les cinq à dix prochaines années.

En ce qui concerne la gestion interne de l'administration communale, de grands efforts se font et continueront de se faire. Voici une liste non exhaustive des projets qui feront l'objet d'un suivi particulier en 2021 :

- La poursuite de l'atteinte des objectifs d'implémentation de la LFCo qui entrera en vigueur en 2021, en particulier la réévaluation du patrimoine financier encore en cours et la pérennisation du système de contrôle interne (SCI) dans un objectif de surveillance ;
- L'introduction d'une gestion électronique des dossiers (GED), qui vise à améliorer la gestion des documents et processus de l'administration et à diminuer les besoins en papier ;
- L'optimisation des processus comptables et solutions informatiques dans les domaines des assurances sociales, curatelles d'adultes et finances, y compris la gestion des créanciers ;
- La poursuite de la réactualisation des règlements communaux principaux et des règlements liés à des modifications législatives.

CHAPITRE VII

Budget des investissements

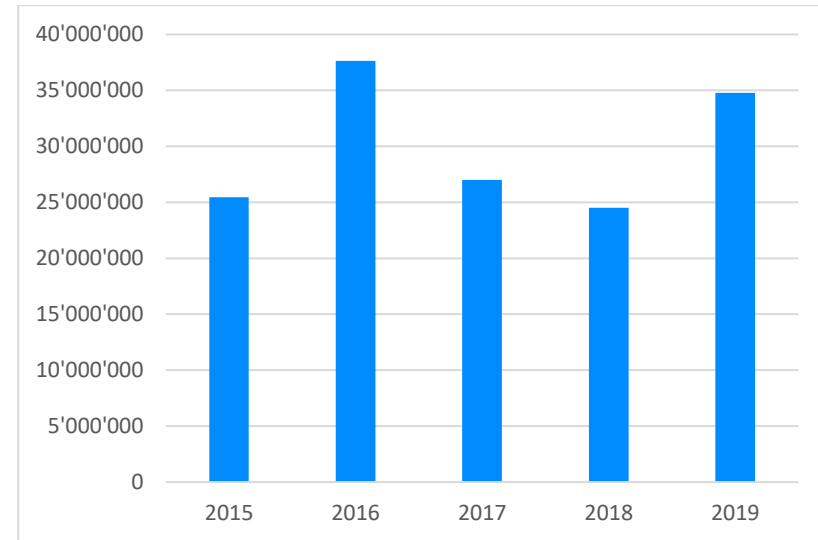
L'ensemble des dépenses brutes d'investissements communales, votées ou prévues au vote d'ici à fin 2021 et qui seront dépensées ces prochaines années, porte sur un montant de CHF 143.7 mio qui se répartit ainsi :

Solde des investissements déjà votés (Cat. I)*	CHF	71'061'594.00
Investissements à voter au budget (Cat. II)	CHF	19'217'150.00
Investissements à voter ultérieurement (Cat. III)	CHF	53'437'000.00
Total	CHF	143'715'744.00

**solde calculé par rapport aux dépenses d'investissement effectives au 30 septembre ainsi que par rapport aux dépenses estimées pour la période du 1er octobre au 31 décembre*

A titre d'information, voici les dépenses brutes annuelles d'investissements des comptes des cinq dernières années, de 2015 à 2019 :

2015	CHF	25'453'079
2016	CHF	37'638'883
2017	CHF	26'987'128
2018	CHF	24'500'888
2019	CHF	34'776'430
CHF		149'356'408



A. Explications détaillées des investissements

1. Solde des investissements déjà votés (Catégorie I)

Dans cette catégorie figurent les objets déjà décidés par le Conseil général. Il s'agit des soldes sur les crédits d'engagement des investissements déjà votés et encore ouverts avant la séance du Conseil général de décembre 2020. Il s'agit dès lors du solde encore ouvert sur les investissements votés hors catégorie II et III.

Les montants de la catégorie I dépendent des dépenses effectives au 30.09.2020 ainsi que de l'estimation des dépenses qui seront comptabilisées du 01.10.2020 jusqu'au 31.12.2020. A noter qu'avec MCH2, les investissements votés sur lesquels aucune dépense n'aura été comptabilisée durant cinq ans devront faire l'objet d'un nouveau vote du Conseil général ou être sortis du Plan financier.

2. Investissements à voter lors du budget 2021 (Catégorie II)

Liste des objets à décider dans le cadre du présent budget :

Ecoles

300.5060.180	Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2021	CHF	300 000.-
310.5060.182	Renouvellement du mobilier et de l'informatique CO Belluard	CHF	400 000.-

Police locale et mobilité

430.5010.095	Modération de trafic, sécurité ch. école 2021	CHF	200 000.-
430.5010.101	Mise en conformité des passages piétons 2021	CHF	150 000.-
430.5090.185	Compartimentage Vignettaz- Fort St-Jacques	CHF	108 000.-

Génie civil, environnement et énergie

514.5060.237	Serrurerie : Fraiseuse universelle	CHF	56 000.-
520.5010.109	Entretien des chaussées et trottoirs 2021	CHF	1 000 000.-
520.5010.114	Loi s/handicapés (Lhand) : adaptation 2021	CHF	150 000.-
520.5010.127	Mesures d'assainissement contre le bruit 2021	CHF	66 000.-
520.5030.067	Dangers naturels : assainissement falaises 2021	CHF	300 000.-
520.5060.190	Remplacement véhicules 2021	CHF	615 000.-
520.5090.274	Fermeture ancienne fosse à déchets	CHF	342 000.-
530.5090.275	Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2021	CHF	50 000.-
532.5032.050	Collecteurs évacuation des eaux 2021	CHF	1 500 000.-

532.5032.059	Station d'épuration traitements des micro-polluants (1ère tranche)	CHF	420 000.-
532.5060.238	STEP : remplacement soufflantes BX	CHF	320 000.-
560.5060.239	Assainissement éclairage halogène métal 2021	CHF	100 000.-
560.5290.041	Développement énergétique 2021	CHF	500 000.-
560.5290.073	Projets climat et biodiversité	CHF	150 000.-
560.5290.074	Etudes déchets	CHF	100 000.-

Urbanisme et architecture

610.5060.243	4 véhicules électriques avec bornes et Pony nettoyage et camion nacelle	CHF	450 000.-
611.5040.212	Hôpital des Bourgeois - rénovations complètes (étude faisabilité et concours) - C-	CHF	750 000.-
611.5040.213	Joseph Piller : transformation intérieure complément II	CHF	450 000.-
611.5090.190	Assainissements énergétiques : chauffage & enveloppe 2021	CHF	550 000.-
611.5090.210	Sécurité et normes incendies, électricité 2021	CHF	75 000.-
612.5060.219	Villa Thérèse installation d'un abris vélos	CHF	50 000.-
612.5090.276	Faux-plafond Jura B et C	CHF	300 000.-
612.5090.277	AES Vignettaz (cuisine régénératrice)	CHF	300 000.-
612.5090.278	Ecole du Jura - parc multisport - fond et drainage	CHF	250 000.-
612.5090.279	Jolimont 1905-1970 : système de fermeture	CHF	65 000.-
613.5999.043	Kiosque place Python: transform. intérieure et agrandissement -R-	CHF	485 000.-
614.5060.244	GCEE site des Neigles - ventilation atelier de serrurerie et peinture	CHF	160 000.-
614.5060.245	GCEE site des Neigles - étude de faisabilité de l'équipement du site	CHF	200 000.-
615.5090.280	3 abris bus (route de la Fonderie)	CHF	240 000.-

616.5090.281	PPS Etanchéité et façades	CHF	210 000.-	700.5060.241	IN CIMP : machine à rainer - perforeur - plier	CHF	58 000.-
618.5090.282	Isolation et étanchéité pour réception installations solaires	CHF	500 000.-	700.5200.032	Mise en place de la GED : 3e étape (III)	CHF	215 000.-
618.5090.283	PP : Couverts - zones de stockage - abris vélos	CHF	360 000.-	700.5200.037	SI aide sociale : interfaces, dév. complémentaires	CHF	50 000.-
620.5010.143	Espace public/routier : étude/aménag. Piller, compte pl. parc	CHF	50 000.-	700.5200.038	AG Archives : acquisition système d'archivage électronique	CHF	65 000.-
620.5010.149	Réaménagement ruelle de Notre-Dame	CHF	283 200.-	700.5200.039	EC AES : portail pour les parents	CHF	54 000.-
620.5030.077	Passerelle mixte en franchissement de l'avenue Tivoli	CHF	875 000.-	700.5200.040	RH : poursuite évolution des SI métier	CHF	80 000.-
620.5030.160	Restauration de la fontaine de la fidélité -R-	CHF	200 000.-	700.5200.041	SI Gestion des bâtiments, extension parc UA et Sports	CHF	90 000.-
620.5030.161	Aménagement placette Arsenaux-Chaillet et arbres Arsenaux -R-	CHF	1 314 950.-	700.5200.042	Solution numérisation processus poursuite AO pour Police locale	CHF	80 000.-
620.5060.246	Parking P2 - Autolaveuse parking	CHF	60 000.-	Sports			
620.5090.265	Place de jeux Domino : remise en état -R-	CHF	575 000.-	900.5090.238	Patinoire 2 - Changement éclairage (LED)	CHF	100 000.-
620.5290.038	Plan directeur mobilier urbain 2021 -R-	CHF	50 000.-	911.5060.213	Installations d'arrosage auto terrains foot 3e partie (Grabensaal, Mon Repos)	CHF	140 000.-
620.5290.049	Couverture de l'A12 - budget 2021	CHF	80 000.-	911.5060.242	Site St-Léonard : Achat d'un compacteur avec ses agrégats et gestion informatisée	CHF	95 000.-
620.5290.059	Adaptation du PAL aux planifications supérieures 2021 -E-	CHF	80 000.-	911.5090.267	Complément d'éclairage (Guitzet no5) selon étude CSD	CHF	100 000.-
620.5290.064	Stratégie urbaine post-PAL 2018 :2021 -E-	CHF	80 000.-	911.5090.284	Route du Stadtberg : nv. terrain de football (mandat: étude football et procédure)	CHF	100 000.-
620.5290.072	Rte du Stadtberg : étude de faisabilité	CHF	500 000.-	Total de la catégorie II			
620.5290.075	Participation communale à l'élaboration des PAD - 2021 -E-	CHF	80 000.-	CHF 19 217 150.-			
620.5290.076	Etude directrice Fonderie-Pérolles-Marly -E-	CHF	200 000.-	Explications par objet :			
621.5060.222	Remplacement véhicules 2021	CHF	160 000.-	300.5060.180 Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2021			
Informatique				CHF 300'000.-			
700.5060.174	Data center : renouvellement éléments 2021	CHF	980 000.-	Cet investissement de CHF 300'000.- est destiné à l'achat de mobilier et de matériel informatique dans les écoles de 1H à 11H, soit en renouvellement, soit en raison de l'ouverture de classes due à l'augmentation des effectifs. Les renouvellements de			
700.5060.176	Fibre optique FriNet 2021 + redondance	CHF	150 000.-				
700.5060.240	Solution wifi dans les locaux et espaces de l'administration de la Ville	CHF	50 000.-				

l'informatique suivent les recommandations du Service cantonal des technologies d'information et de communication (Fri-tic).

310.5060.182 Renouvellement du mobilier + informatique CO Belluard
CHF 400'000.-

Afin d'offrir un cadre d'éducation égalitaire entre les trois Cycles d'orientation de la Ville de Fribourg, un investissement de CHF 400'000.- est demandé pour le CO du Belluard afin de mettre à niveau le site, sachant que la Deutschsprachige Orientierungsschule Freiburg (DOSF) est récente et que le Cycle d'orientation de Jolimont vient d'être rénové pour la partie du bâtiment datant de 1905.

430.5010.095 Modération de trafic, sécurité sur le chemin de l'école, piétons, deux-roues, transports publics
CHF 200'000.-

Le montant alloué aux mesures de modération vise la réalisation de projets en faveur de la mobilité douce, de la sécurité (par exemple : chemin de l'école et déplacement des personnes à mobilité réduite) et de la qualité de vie sur les espaces publics de circulation en conformité avec le PA2/PA3 (notamment les fiches 22.2, 23.1 et 23.2. du PA2 et 3M07.13 du PA3) et le PAL.

A propos de la modération du trafic, de plus en plus de demandes d'aménagement de zone à modération de trafic sont formulées auprès du Service de la mobilité. En 2021, le montant de cet investissement est principalement prévu pour la réalisation de la zone 30 km/h dans le quartier du Jura (notamment av. du Général-Guisan, av. Jean-Bourgnicht, route du Grand-Torry, route des Bonnesfontaines, route du Champ-des-Fontaines, route de la Broye). En plus des dispositions communes à toutes les zones 30 (portes d'entrée, marquage, signalisation, trottoirs traversants), ce projet prévoit le traitement de certains carrefours ainsi que la mise en place de modérateurs végétalisés. Les conditions de circulation des transports publics sont également améliorées (arrêts et priorisation). En 2021, il est également prévu de réaliser le compartimentage des routes de la Vignettaz et de la Heitera.

De plus, des mesures complémentaires dans des zones existantes seront nécessaires en fonction des résultats des expertises réalisées après un an dans la nouvelle zone 30 du quartier des Cliniques.

Relativement à la promotion du vélo, dans la continuité des années précédentes, des mesures et des actions sont mises en place en fonction des demandes et des opportunités. Un accent particulier sur le stationnement des vélos doit être apporté avec la mise en place de dispositifs anti-chute et antivol et des couvertures.

Enfin, des mesures ponctuelles liées à la mise en œuvre des plans de mobilité scolaire sont prévues en particulier dans le secteur de l'école de la Vignettaz et du Jura.

Les exigences cantonales en matière d'assainissement au bruit dans les secteurs routiers connaissant des dépassements des valeurs limites d'immission va également générer des coûts importants ces prochaines années pour la mise en place de limitations de vitesses.

430.5010.101 Mise en conformité des passages piétons 2021 CHF 150'000.-

Les normes VSS 640'241 « Traversées à l'usage des piétons et des deux-roues légers – passages piétons » et VSS 640'075 « Trafic piétonnier – espaces de circulation sans obstacles » sont entrées en vigueur les 31 janvier 2016 et 1er décembre 2014.

La norme VSS 640'241 « Traversées à l'usage des piétons et des deux-roues légers – passages piétons » s'applique aux passages piétons qui ne sont pas sécurisés au moyen de feux de circulation tricolores permanents. Elle définit les exigences et objectifs qui doivent être remplis pour que la sécurité de ces traversées puisse être garantie. En effet, ces passages pour piétons ne doivent pas être considérés comme un simple marquage, ce sont des éléments de liaison importants du réseau de chemins piétons et font partie intégrante de l'espace routier. Si certaines exigences de cette norme ne sont pas remplies, il est nécessaire d'adapter l'aménagement routier, de trouver un autre emplacement de traversée ou de choisir une traversée alternative.

La norme VSS 640'075 « Trafic piétonnier – espaces de circulation sans obstacles » s'applique à toutes les infrastructures routières sur lesquelles le trafic piétonnier est admis et qui doivent être construites sans obstacles ou bien adaptées aux personnes handicapées. La norme définit les principes et exigences auxquelles doivent être soumis la planification, l'élaboration de projet, la construction et l'entretien des infrastructures de transport sans obstacles.

La Ville de Fribourg compte en moyenne 20.2 accidents/an impliquant des piétons sur la période 2009-2018. Elle se doit à l'image d'autres villes (par exemple Sion) d'analyser les conditions de sécurité de ses passages piétons au regard des normes susmentionnées.

A cet effet, le montant d'investissement 2021 doit permettre de financer la mise en œuvre des premières mesures d'assainissement. Pour tenir compte de l'importance du travail d'analyse et d'assainissement à effectuer sur les quelque 380 passages piétons, cette rubrique d'investissement doit être renouvelée sur plusieurs années.

En 2021, les mesures suivantes sont envisagées :

- Assainissement des passages piétons situés dans la zone 30 km/h du Jura
- Réalisation de trottoirs traversant à la route du Jura dans le secteur du chemin des Etangs. Des interventions similaires sont également planifiées sur les axes perpendiculaires au boulevard de Pérolles.

430.5090.185 Compartimentage Vignettaz - Fort-St-Jacques CHF 108'000.-

La route du Fort Saint-Jacques est un axe collecteur, parallèle aux axes structurants de la route de Villars et de l'avenue de Beauregard, qui subit un trafic de transit entre Villars-sur-Glâne et l'avenue du Midi. Le trafic qui y circule péjore notamment la qualité de vie des riverains et pose de sérieux problèmes de cohabitation et de sécurité, notamment à proximité de l'école primaire de la Vignettaz et sur le chemin des écoliers, en particulier à l'intersection entre la route de la Vignettaz, la route du Fort-St-Jacques et le chemin de Bethléem.

Le PA3 prévoit la réalisation d'une mesure (PA3 3M 0308) dans le but de « limiter le trafic de transit sur cet axe collecteur au profit des axes structurants, le respect de la hiérarchie du réseau routier et l'amélioration de la qualité de vie des riverains ». Cette mesure est subventionnable à 50%. Dans le PAL, cette mesure est également mentionnée.

Un plan de mobilité scolaire a été élaboré pour ce cercle scolaire et la mesure de compartimentage lui est compatible. Cette mesure est soutenue par l'Association des habitants du quartier.

514.5060.237 Serrurerie : Fraiseuse universelle CHF 56'000.-

Cette machine servira au remplacement de la perceuse à colonne ERLO TCA 45B, achetée dans les années 1990. Celle-ci commence à montrer certaines faiblesses mécaniques et ne correspond plus aux besoins actuels de la production. La nouvelle fraiseuse universelle sera utilisée afin de produire des pièces et assemblages pour des barrières ou du mobilier urbain.

520.5010.109 Entretien des chaussées et trottoirs 2021 CHF 1'000'000.-

Le réseau de chauffage à distance (CAD) est en cours de déploiement sur le territoire de la Ville. Durant les prochaines années, il nécessite l'ouverture d'importants chantiers situés principalement sur le domaine public et en particulier sur le réseau routier.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal a décidé l'inscription d'un montant cadre dans le crédit d'entretien du réseau routier dès 2017 permettant de garantir les réfections complémentaires des chaussées touchées par l'extension du CAD, des services techniques en général et assurer les travaux nécessaires au maintien de l'état des chaussées.

Ces trois dernières années, un nombre important de chantiers en coordination avec le CAD ont pris du retard ou sont reportés pour la période 2021-2022.

Les estimations des coûts, à charge de la Ville, sont effectuées sur la base d'un constat visuel d'état des chaussées et de surfaces estimatives de réfection complémentaires.

TRAVAUX D'ENTRETIEN EN COORDINATION AVEC TRAVAUX TIERS CHAUFFAGE A DISTANCE (CAD) ET AUTRES SERVICES TECHNIQUES

Dans le cadre des travaux de mise en place du chauffage à distance, les zones suivantes sont sujettes à une remise en état des chaussées et trottoirs en complément des réfections de fouille à charge des services techniques et en collaboration avec Groupe-E Celsius : route du Grand-Torry, liaison Placad-Maigrauge, route des Daillettes, chemin du Palatinat et Goz-de-la-Torche.

Le devis de ces différents travaux s'élève à CHF 521'000.-.

TRAVAUX D'ENTRETIEN AVEC ASSAINISSEMENT PONCTUEL DES RESEAUX

Ces travaux consistent en la réfection de la superstructure bitumineuse sur les zones non touchées par les fouilles des services techniques sur la route de la Broye, secteur Mon-Foyer – Impasse Mon-Chez-Nous.

Le devis des travaux s'élève à CHF 310'000.-.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Une inspection de l'état des trottoirs est en cours en collaboration avec le secteur de la Voirie. Ce montant permettra d'intervenir sur les réparations urgentes.

L'estimation de ces travaux s'élève à CHF 169'000.-.

520.5010.114 Loi s/handicapés (Lhand) – adaptation 2021 CHF 150'000.-

La mise en conformité des accès de bus pour les personnes à mobilité réduite conformément à la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) nécessite des travaux d'adaptation des quais de bus à divers endroits de la Ville. Dans la mesure du possible, ces assainissements sont coordonnés avec l'ensemble des travaux sur le domaine public liés à l'entretien du réseau routier et à la pose du CAD, entre autres.

520.5010.127 Mesures d'assainissement pour la protection contre le bruit 2021 CHF 66'000.-

Les travaux d'assainissement au bruit réalisés entre 2011 et 2020 avec des mesures à la source (revêtements phono absorbants et zones à vitesse modérée) ont permis l'assainissement du réseau routier communal sur pratiquement la totalité du réseau.

Pour 2021, les travaux d'assainissement contre le bruit sont coordonnés avec les travaux planifiés par Groupe E Celsius SA dans le cadre du développement du chauffage à distance et par le Service des Ponts et chaussées.

TRAVAUX PLANIFIES EN COORDINATION AVEC LE CAD

Route de la Glâne / sect. Carrefour de Beaumont – limite communale de Villars-sur-Glâne. Ce tronçon de chaussée reste l'un des derniers à réaliser en matière d'assainissement au bruit. Planifié depuis 2014, ce chantier a été reporté à plusieurs reprises. Le Service des Ponts et chaussées confirme cette réalisation dans le budget d'assainissement au bruit des routes cantonales pour 2021.

- Surface totale de réfection de 4'650 m²
La surface à charge de l'Etat est mesurée à 3'712 m²
La surface à charge de la Ville est mesurée à 938 m²

Le montant à charge de la Ville s'élève à CHF 66'000.-.

520.5030.067 Dangers naturels : Assainissement des falaises CHF 300'000.-

Dans le cadre de la gestion des dangers naturels, des travaux doivent être effectués afin de garantir la sécurité des personnes et des biens sur le territoire communal. Ces travaux comprennent des mesures préventives, de surveillance et de protection contre les dangers naturels (chutes de pierres, effondrements de falaises et glissements de terrain) et notamment :

- la surveillance et l'inspection d'ouvrages construits en tête de falaise ;
- l'installation d'instruments de mesure et de surveillance d'instabilités ;
- des purges et des assainissements de falaises suite à des chutes de pierres et de blocs ;
- la réalisation d'ouvrages de protection contre les chutes de pierres et de stabilisation des terrains instables ;
- la réfection de mesures de protection existantes.

520.5060.190 Véhicules : remplacements 2021 CHF 615'000.-

Depuis 2018, un groupe de travail composé de représentants des domaines de l'énergie, du développement durable, de l'atelier mécanique, des équipes de nettoyage et de gestion des déchets applique une stratégie de remplacement des véhicules de la Voirie.

La demande au budget 2021 intègre quatre véhicules électriques sur les sept véhicules faisant l'objet de la demande de crédit. Le choix des trois véhicules au diesel s'impose faute de solutions alternatives efficaces sur le marché. La stratégie de renouvellement s'adaptera aux avancées technologiques en matière de mobilité durable.

VEHICULE DÉPANNAGE ATELIER

- Caractéristiques
 Immatriculation : 2002
 Kilométrage : 165'000 km
- Utilisation :
 Dépannages
 Divers transports
 Service d'hiver
- Etat actuel :
 Fortement corrodé
 Mécanique usée
- Achat :
 Remplacement par un véhicule plus écologique, tout terrain et équipé d'un crochet de remorquage
- Coût :
 Le coût du remplacement du véhicule s'élève à : CHF 50'000.-

BALAYEUSE ET BORNE DE RECHARGE

- Caractéristiques
 Immatriculation : 2013
 Kilométrage : 8'300 h. de fonctionnement
- Utilisation :
 Balayage 7/7 jours

- Etat actuel :
 Fortement corrodé
 Mécanique usée
 Forte usure générale
- Achat :
 Remplacement par un véhicule électrique
- Coût :
 Le coût du remplacement du véhicule s'élève à : CHF 250'000.-
 Le coût d'achat de la borne s'élève à : CHF 10'000.-

ELEVATEUR ÉLECTRIQUE À FOURCHE POUR L'ÉCONOMAT

- Caractéristiques
 Année : 1996
- Utilisation :
 Manutention et transport de palettes à l'économat
- Etat actuel :
 Fortement corrodée
 Mécanique usée
 Batterie à remplacer
- Achat :
 Remplacement par un véhicule plus écologique et sécurisé
- Coût :
 Le coût du remplacement du véhicule s'élève à : CHF 30'000.-

IVECO DÉMÉNAGEUSE

- Caractéristiques :
 Immatriculation : 2007
 Kilométrage : 190'000 km
- Utilisation :
 Divers transport
 Service d'hiver

- ✎ Etat actuel :
Fortement corrodée
Mécanique usée
- ✎ Achat :
Remplacement par un véhicule plus écologique
- ✎ Coût :
Le coût du remplacement de l'agrégat s'élève à : CHF 80'000.-

VOLVO COMPACTEUR A BENNES

- ✎ Caractéristiques
Immatriculation : 2001
Kilométrage : 15'000 h
- ✎ Utilisation :
Récolte des déchets urbains
- ✎ Etat actuel :
Sans norme antipollution
Sans fiabilité mécanique
Très forte usure générale
- ✎ Achat :
Remplacement par un véhicule plus écologique, plus petit et utilisable également par Parcs et promenades
- ✎ Coût :
Le coût du remplacement du véhicule s'élève à : CHF 50'000.-

BERLINGO MENUISERIE ELECTRIQUE ET BORNE DE RECHARGE

- ✎ Caractéristiques
Immatriculation : 2002
Kilométrage : 110'000 km
- ✎ Utilisation :
Voiture de service pour la menuiserie

- ✎ Etat actuel :
Fortement corrodé
Mécanique usée
- ✎ Achat :
Remplacement par un véhicule électrique
- ✎ Coût :
Le coût du remplacement du véhicule s'élève à : CHF 35'000.-
Le coût de l'achat de la borne de recharge s'élève à : CHF 10'000.-

OPEL ÉLECTRIQUE ET BORNE DE RECHARGE

- ✎ Caractéristiques
Immatriculation : 2005
Kilométrage : 120'000 km
- ✎ Utilisation :
Voiture du Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie
- ✎ Etat actuel :
Fortement corrodé
Mécanique usée
- ✎ Achat :
Remplacement par un véhicule plus écologique
- ✎ Coût :
Le coût du remplacement du véhicule s'élève à : CHF 35'000.-
Le coût d'achat d'une borne de recharge s'élève à : CHF 10'000.-

GLOUTON 2011

- ✎ Caractéristiques
Immatriculation : 2011
- ✎ Utilisation :
7/7 jours

- ✎ Etat actuel :
Fortement corrodé
Mécanique usée
- ✎ Achat :
Remplacement par un véhicule plus écologique
- ✎ Coût :
Le coût du remplacement du véhicule s'élève à : CHF 30'000.-

EQUIPEMENT POUR LA SAUMURE

Afin de compléter l'équipement d'épandage à saumure investi en 2019, deux équipements d'humectage à saumure sont nécessaires. Elles permettront de procéder à un salage préventif avec des économies de sel.

- ✎ Coût :
Le coût de l'équipement du véhicule s'élève à : CHF 30'000.-

520.5090.274 Fermeture ancienne fosse à déchets CHF 342'000.-

A la déchetterie principale des Neigles, il est prévu de fermer l'ancienne fosse à déchets par une structure mixte acier-béton. La place ainsi créée permettra de relocaliser le déchargement des voitures à l'abri, d'améliorer le contrôle ainsi que la qualité du tri et d'améliorer la sécurité des utilisateurs en séparant les flux de trafic. Le volume ainsi créé en sous-sol permettra d'améliorer la capacité de stockage sur le site des Neigles. Les moyens de stockage sont également prévus.

530.5090.275 Accompagnements au nouveau règlement de déchets CHF 50'000.-

En relation avec la révision du règlement sur les déchets, différentes études et mesures complémentaires doivent être menées et sont nécessaires. Notamment, l'évaluation et l'optimisation de l'organisation du nettoyage en ville dévisé à CHF 50'000.-. Il s'agit de maîtriser le nombre et la méthode de travail des cantonniers ainsi que le parcours des véhicules chargés du nettoyage.

532.5032.050 Collecteurs évacuation des eaux 2021 CHF 1'500'000.-

Cette demande de crédit s'inscrit dans le cadre du processus d'entretien et d'assainissement des collecteurs d'évacuation des eaux et des installations y relatives.

Les interventions sur le réseau portent sur des tronçons fortement dégradés, de capacité hydraulique insuffisante ou sur une opportunité de mise en séparatif, tout en assurant, dans la mesure du possible, une coordination avec les travaux concernant d'autres conduites (eau, gaz, CAD etc.) ou des réfections de chaussées.

MISE EN SEPARATIF DU SECTEUR STADTBERG ETAPE 1

Le collecteur existant des eaux mixtes du secteur Stadtberg est situé sous des bâtiments existants. Etant fortement endommagé, il doit être intégralement remplacé et déplacé. Une mise en séparatif est possible de par la proximité de la Sarine et l'exutoire existant.

Le montant nécessaire à la réalisation est estimé à CHF 450'000.-.

TRAVAUX PLANIFIES EN COORDINATION AVEC LE CAD

Dans le cadre des travaux de mise en place du chauffage à distance, en collaboration avec le Groupe-E Celsius, il s'agit de remplacer des couvercles, des grilles et certains tronçons de canalisations sur les zones suivantes : passage du carrefour Richemond, route Frédéric Chaillet et Joseph Reichlen, chemin du Palatinat et route du Champ-des-Fontaines.

Les devis pour ces travaux se montent à CHF 650'000.-.

ENTRETIEN COURANT

Des travaux d'entretien courant ainsi que des contrôles sont nécessaires sur le réseau et les ouvrages spéciaux.

Le coût de ces différentes mesures est estimé à CHF 260'000.-.

ETUDE

Gestion du PGEE : Mise à jour du contrôle des débits, calculs hydrauliques en relation avec des projets immobiliers ainsi que diverses études.

Le montant pour ces crédits d'étude s'élève à CHF 140'000.-.

532.5060.238 Station d'épuration : traitement des micropolluants CHF 420'000.-

Le montant demandé permettra de terminer la phase de projet et de préparer la mise à l'enquête publique. Ce montant concerne principalement des prestations de mandataires spécialisés tels que d'ingénieurs Process, ingénieurs en génie civil ou encore ingénieurs électriciens. Le coût de l'installation est estimé à CHF 13 mio (y compris études) dont CHF 12 mio devraient être subventionnés à hauteur de 75% par la Confédération. La finalisation du projet devra également déterminer si l'intégralité du débit arrivant à la STEP doit faire l'objet du traitement avec pour incidence une éventuelle diminution du coût d'investissement. Au niveau de la planification des travaux, il est prévu de finaliser le projet en 2021. La mise à l'enquête publique et le début des travaux sont prévus en 2022. La fin des travaux et la mise en service sont prévues en 2023.

532.5060.238 Remplacement soufflantes BX CHF 320'000.-

Trois soufflantes sont utilisées pour l'aération des bassins biologiques. Deux fonctionnent quasiment en permanence, la troisième assurant la redondance en cas de panne ou révision.

Les deux machines principalement utilisées datent de 1994, comptent plus de 155'000 heures de fonctionnement et ne correspondent plus à l'état de la technique. La troisième est encore plus vieille. Il s'agit donc de remplacer ces trois soufflantes.

Un important potentiel d'économie d'électricité a été identifié pour ces équipements dans le cadre de l'audit énergétique effectué par Greenwatt en 2018.

Le présent investissement a pour but de remplacer complètement les trois soufflantes et la régulation actuellement en service par des équipements permettant de couvrir les besoins maximums futurs (horizon 110'000 EH) avec une réserve de 10% par rapport à la situation existante.

Economie d'électricité estimée : 40'000 à 70'000 kWh par an selon le type de soufflante.

560.5060.239 Assainissement éclairage halogène métal CHF 100'000.-

Poursuite du changement des lampes en halogénure métallique ainsi que des lampes au sodium vers des sources LED afin de minimiser les coûts d'entretien et de diminuer la consommation énergétique.

560.5290.041 Développement énergétique 2021 CHF 500'000.-

Avec sa politique énergétique territoriale, la Ville s'est engagée à mettre en œuvre des mesures d'accompagnement de la transition énergétique. Ces engagements sont décrits dans un catalogue de mesures qui a été publié en 2019. La rubrique budgétaire « Energie » permet de déployer progressivement les mesures décrites dans ce catalogue.

560.5290.073 Projets climat et biodiversité CHF 150'000.-

Diverses études de diagnostic ont été initiées dès 2018 pour évaluer d'une part la biodiversité urbaine et la qualité de gestion des espaces verts et d'autre part le bilan CO2 ainsi que les îlots de chaleur en Ville de Fribourg.

Le projet « climat et biodiversité » traitera deux volets: d'une part la promotion de la biodiversité urbaine et la déclinaison des mesures proposées lors des phases de diagnostic (plan biodiversité) et d'autre part l'adaptation et la mitigation du changement climatique (plan climat).

560.5290.074 Etudes déchets CHF 100'000.-

Une vaste analyse du système global de gestion des déchets de la Ville de Fribourg a été initiée en 2019. En parallèle de la fin de cette étude et dans le but d'aboutir à une révision du règlement déchets, la Ville souhaite étudier finement les mécanismes financiers liés à la gestion des déchets. De plus, des études spécifiques sur certains thèmes précis (par exemple la gestion des déchets alimentaires, l'évaluation des processus de travail, etc.) sont également prévues.

610.5060.243 4 véhicules électriques et pony nettoyage et camion nacelle CHF 450'000.-

Le nouveau secteur de la conciergerie FBAT s'organise en quatre groupes : la « conciergerie », la « location des salles communales », les « extérieurs » et les « façades » des bâtiments administratifs et scolaires.

La mise à disposition de véhicules électriques permettra une meilleure coordination et une permanence de qualité entre ces quatre groupes pour des interventions rapides sur les différents sites de la Ville de Fribourg en évitant d'utiliser une voiture privée. Ils permettront également d'uniformiser et de coordonner les divers achats de matériels, de fournitures et d'équipements, ainsi que les déplacements pour les appareils de nettoyage notamment.

Le véhicule de type Pony servira à l'entretien et au nettoyage des diverses places sur le domaine privé communal devant les bâtiments communaux ou scolaires, mais également au déblayage de la neige. Le domaine public communal est entretenu par la voirie.

Le camion nacelle quant à lui est prévu pour le nettoyage et les réparations des vitrages et des stores situés en hauteur. Ce véhicule permettra une intervention avant tout sécurisée, efficace et rapide en économisant l'installation coûteuse d'échafaudages. Il servira également pour le nettoyage des chenaux.

L'investissement comprend :

- 4 véhicules électriques avec crochets de remorque 140'000.-
- Les travaux électriques et la pose des 4 bornes de recharge 60'000.-
- 1 véhicule de type Pony avec équipement été/hiver 150'000.-
- 1 véhicule camion-nacelle, 3.5T. 100'000.-

611.5040.212 Hôpital des Bourgeois - rénovations complètes (étude faisabilité et concours) CHF 750'000.-

Le projet de fusion et réaménagement des bibliothèques et ludothèques de la Ville de Fribourg sur un seul site est achevé. La mise à jour de la clause du besoin des différents Services qui occupent l'Hôpital des Bourgeois, en tenant compte notamment du départ dès 2023 du Service informatique dans ses nouveaux locaux à BATPOL, offre de nouvelles perspectives de réorganisation de tous les Services qui y sont hébergés. L'évaluation en 2020 de l'objet par le programme STRATUS a confirmé le fait qu'un assainissement de l'édifice, construit en 1690 et classé en catégorie A dans l'inventaire cantonal des monuments historiques, devenait impératif pour répondre aux normes actuelles. Il s'agit donc de lancer une étude de faisabilité pour vérifier le potentiel et la pertinence ou non qu'offre le bâtiment de l'Hôpital des Bourgeois en terme de locaux. Une partie du montant servira à la réalisation d'études de faisabilité qui testeront les possibilités spatiales, structurelles et techniques du bâtiment protégé en vue d'y intégrer un programme de locaux publics généré par une bibliothèque conformément aux exigences en matière de surfaces, d'énergie, d'accessibilité ainsi que de protection patrimoniale et incendie.

Le montant demandé de CHF 750'000.- doit permettre d'une part de financer, à hauteur d'environ CHF 100'000.- l'étude de faisabilité qui porte sur la rénovation complète du bâtiment de l'Hôpital des Bourgeois et ses jardins et d'autre part de lancer, à hauteur de CHF 650'000.- le processus de mise en concurrence qui aura été retenu à l'issue de l'étude afin d'identifier la meilleure contribution au site et les principaux mandataires.

611.5040.213 Joseph-Piller : transformation intérieure complément II
CHF 450'000.-

Le bâtiment administratif de la Direction de l'Edilité héberge le Service d'urbanisme et d'architecture, le Service du génie civil, environnement et énergie ainsi que le Service juridique. L'arrivée de nouveaux collaborateurs et les besoins administratifs croissants requièrent de revoir l'organisation des surfaces à tous les niveaux du bâtiment.

Différents locaux existants seront remaniés et optimisés pour créer de nouvelles surfaces administratives et améliorer l'accueil du public. L'ancien logement de service du concierge aux combles, aujourd'hui inoccupé et désaffecté, sera transformé pour créer de nouveaux espaces de bureaux. Des fenêtres de toiture ainsi qu'un prolongement de la lucarne rampante existante sont aussi prévus. Les archives dont la charge est actuellement inadaptée pour la structure du bâtiment seront aussi déplacées sur d'autres sites communaux. Les parties communes, les salles de conférence et les sanitaires seront également réorganisés et complétés à tous les niveaux pour répondre à la demande.

Les travaux se dérouleront en différentes étapes, par parties d'ouvrage, afin de maintenir le bon fonctionnement administratif de chaque Service.

Cette demande d'investissement est un complément à l'investissement voté en 2019, pour un montant de CHF 200'000.- suite à l'optimisation du projet.

611.5090.190 Assainissements énergétiques : chauffage & enveloppe 2021
CHF 550'000.-

La révision du Règlement Cantonal sur l'Energie (REn, RSF 770.11), entrée en vigueur en janvier 2020, renforce les exigences en matière de politique d'exemplarité des collectivités publiques, imposant notamment la transition aux énergies renouvelables ainsi que le respect de labels de performance exigeants lors de transformations et nouvelles constructions.

La stratégie énergétique communale se conforme à ces exigences et prévoit d'établir un plan de priorisation des assainissements énergétiques du parc immobilier communal. En 2020, une étude a été menée avec la méthode STRATUS,

développée par Basler & Hofmann, afin d'établir l'état de vétusté ainsi que les besoins financiers liés à la remise en état des principaux bâtiments constituant le parc immobilier administratif et financier de la Ville de Fribourg.

Les résultats sont en cours d'analyse et une première priorisation des assainissements énergétiques est prévue pour la fin de l'année 2020. Une spécialiste (ingénieure en environnement) engagée depuis le 18 septembre 2017 suit ce dossier important. Le budget comprend son salaire ainsi que les analyses approfondies qui seront menées sur les interventions les plus urgentes afin de préciser la planification et les coûts des travaux.

Le budget sera alors attribué selon la priorisation établie.

611.5090.210 Sécurité et normes incendie, électricité 2021 **CHF 75'000.-**

La Confédération a mis en place depuis quelques années des contrôles quinquennaux des installations électriques. Ces contrôles sont effectués par des bureaux techniques indépendants, dont les rapports sont ensuite transmis à des installateurs mandatés, afin de mettre ces installations en conformité.

Les installations à mettre à jour en 2021 concerneront :

- Rte de la Cité-Bellevue 2, dépôt, commerce et WC ;
- Allée du Cimetière 11, ateliers des jardiniers ;
- Av. Général-Guisan 55-61a, DOSF bâtiment D et E ;
- Pl. des Ormeaux 1, magasin ART Computer ;
- Rte du Jura 42, WC publics ;
- Rue de la Samaritaine 5, salles d'activités extrascolaires ;
- Rte de la Heitera 19, école de la Heitera, halle de sports et abri PC ;
- Derrière-les-Remparts 9, école CO du Belluard.

612.5060.219 Villa Thérèse : installation d'un abri vélos CHF 50'000.-

Cet abri vélos placé en face de la Villa Thérèse sera implanté à proximité du passage piétons. Il permettra de répondre à de nombreuses demandes d'enseignants et d'élèves. Les travaux comprennent les fondations et l'abri standardisé et conforme aux exigences de la mobilité. Une demande de subventionnement sera déposée à l'Agglomération.

612.5090.276 Faux-plafonds Jura B et C CHF 300'000.-

Durant le printemps 2020, de l'amiante faiblement agglomérée a été découverte dans les plaques de faux-plafonds des salles de classe des bâtiments B et C du site scolaire du Jura.

Pour éviter tout risque par rapport aux utilisateurs des locaux, une dépense imprévisible et urgente d'un montant de CHF 150'000.- a été débloquée pour l'assainissement immédiat des faux-plafonds, respectivement l'enlèvement et l'élimination des plaques polluées en maintenant les sous-constructures, techniques et luminaires des faux-plafonds.

Les travaux d'assainissement se sont bien déroulés durant les vacances scolaires estivales, en respectant le budget et les délais. La rentrée scolaire 2020-2021 a pu être effectuée normalement avec dorénavant des salles de classe disposant de plafonds « dénudés » en acceptant un inconfort acoustique et esthétique.

Le présent budget est destiné pour l'étude et les travaux de remplacement des faux-plafonds afin de finaliser les travaux.

612.503.277 AES Vignettaz (cuisine régénératrice) CHF 300'000.-

Les accueils extra-scolaires (AES) en général doivent prendre une nouvelle direction dans leur gestion des repas afin de répondre aux exigences sanitaires en vigueur. Sur demande du Service des écoles, pour l'AES nouvellement créé dans le bâtiment A de l'école primaire de la Vignettaz, cela implique la mise en place d'une cuisine semi-professionnelle (dite de régénération) ayant des standards élevés d'hygiène, de gestion et de service des repas.

Cet aménagement comprend les travaux suivants :

✎ Travaux préparatoires	CHF	5'000.-
✎ Cuisine, mandat d'étude et réalisation par des spécialistes	CHF	200'000.-
✎ Travaux d'installations techniques	CHF	40'000.-
✎ Travaux de finition	CHF	40'000.-
✎ Divers et imprévus	CHF	15'000.-

612.5090.278 Ecole du Jura - parc multisport - fond et drainage CHF 250'000.-

La place de basket au nord de l'école primaire Jura A, aménagée en 2018 lors des réaménagements extérieurs en lien avec les travaux du nouveau cycle d'orientation DOSF, a été très sollicitée par les enfants et les jeunes du quartier du Jura. Des sinistres et déprédations ont été signalés avec comme dégât principalement la casse de vitrage et de stores. Un nombre considérable de ces cas ont été démontrés, soit 19 cas entre 2018 et 2019.

Afin d'éviter tout dégât ou accident sur la façade du bâtiment, un treillis provisoire a été installé durant l'été 2020, financé directement par le budget de fonctionnement.

Dans le but de pérenniser ce parc, l'idée est de créer un terrain multisport avec un revêtement adéquat et conforme aux normes en vigueur.

Les interventions concerneraient également les sauts-de-loup du bâtiment A. Lors de forts orages, les drains ne sont pas suffisamment dimensionnés et l'intervention permettra d'améliorer l'évacuation des eaux de surface.

Les travaux comprennent les fondations (CHF 15'000.-), les drainages (CHF 45'000.-), le parc multisport (CHF 75'000.-), le revêtement (CHF 85'000.-), ainsi que l'adaptation des sauts-de-loup (CHF 30'000.-).

612.5090.279 Jolimont 1905-1970 : système de fermeture CHF 65'000.-

Lors de la transformation de Jolimont 1905, un nouveau système de fermeture et de contrôle des accès a été installé, à la satisfaction des utilisateurs et des personnes qui doivent avoir un accès périodique ou défini selon l'intervention technique planifiée.

Cet investissement est une extension aux autres entrées des bâtiments adjacents que sont les entrées au bâtiment Jolimont 1970, aux salles de gymnastique, à la salle Ducarroz et à la piscine. Ce système de fermeture unifié permettra de programmer et contrôler les accès des divers utilisateurs.

Les travaux comprennent :

➤ Installations électriques	CHF	15'000.-
➤ Système de fermeture	CHF	15'000.-
➤ Fourniture du matériel	CHF	35'000.-

613.5999.043 Kiosque place Python : transformation intérieure et agrandissement -R- CHF 485'000.-

Le kiosque de la Place Georges-Python, construit en 1993, comprend deux espaces commerciaux et un WC pour personnes à mobilité réduite (PMR) au rez-de-chaussée. Un espace commercial est actuellement inoccupé. Dans le sous-sol se trouve la technique et les WC publics.

Une étude de projet, avec l'analyse de l'état de l'ouvrage existant, a été effectuée durant la première moitié 2020 par un architecte externe afin de vérifier la faisabilité pour la transformation intérieure et l'agrandissement du kiosque à journaux.

En effet, le projet prévoit l'amélioration de l'exploitation commerciale par rapport à l'offre actuelle en la matière et propose une surface de vente intérieure avec guichet, un réduit de stockage ainsi qu'une terrasse extérieure. Le WC PMR est modifié et déplacé pour permettre cette optimisation. Il comprendra également un dispositif pour les familles et les parents comme proposé dans le postulat n°113, déposé le 3 juillet 2019.

Un assainissement de l'ouvrage est aussi prévu, notamment au rez-de-chaussée et partiellement dans le sous-sol. Les installations électriques seront modifiées et un tableau électrique extérieur rajouté pour répondre aux demandes pour l'utilisation de la place Georges-Python (marché, manifestations, etc.).

Le projet ne comprend pas la modification et/ou la suppression de l'escalier de secours de la rampe du parking des Alpes dont une étude de faisabilité séparée est actuellement en cours par un ingénieur-spécialisé en protection incendie. Les deux interventions peuvent être effectuées de manière séparée.

Les travaux prévus sont devisés selon un devis estimatif +/- 15% de l'étude de faisabilité de la manière suivante:

➤ CFC 1 Travaux préparatoires	CHF	38'900.-
➤ CFC 2 Bâtiment	CHF	318'000.-
➤ CFC 3 Equipements d'exploitation	CHF	56'600.-
➤ CFC 4 Aménagements extérieurs	CHF	29'300.-
➤ CFC 5 Frais secondaires et comptes d'attente	CHF	52'400.-
➤ CFC 6 Subvention cantonale	CHF	-10'200.-
➤ CFC 9 Ameublement par utilisateur	CHF	---
➤ Total	CHF	485'000.-

614.5060.244 GCEE site des Neigles - ventilation atelier de serrurerie et peinture CHF 160'000.-

Les installations de ventilation de l'atelier de serrurerie et du local de peinture ne sont plus adaptées aux utilisateurs et datent d'une trentaine d'années. Ne répondant également pas aux recommandations en terme de récupération et valorisation de l'énergie, certains ventilateurs et extracteurs seront réactualisés.

Un nouveau monobloc de traitement d'air sera installé, les gaines de ventilation seront équipées de régulateur de débit afin de permettre le maintien d'une température constante, des panneaux à rayonnement seront installés au plafond.

614.5060.245 GCEE site des Neigles - étude de faisabilité de l'équipement du site
CHF 200'000.-

L'installation de traitement des micropolluants sur le site des Neigles demande une réflexion sur l'avenir de la déchetterie et des ateliers des artisans. Cette étude de faisabilité permettra de répondre au cahier des charges et aux besoins de tous les secteurs du Service du génie civil énergie et environnement (CGEE).

En attendant les conclusions de cette étude, la voirie n'a pas d'installation de lavage adéquate et conforme répondant aux exigences cantonales. Afin de répondre à cela, un nouveau tunnel de lavage devra être installé, permettant ainsi le nettoyage quotidien des camions poubelles.

L'investissement comprend donc :

➤ L'étude de faisabilité	CHF	80'000.-
➤ Les travaux et équipement du tunnel de lavage	CHF	120'000.-

615.5090.280 3 abribus (route de la Fonderie)
CHF 240'000.-

La future ligne de bus no 7 (Gare, Pérolles, les Biches à Villars-sur-Glâne) passera par la route de la Fonderie. Cette modification de trajet engendre trois nouveaux arrêts de bus. Ils seront équipés d'un abri type Waeber, répandu sur le territoire de la ville avec le mobilier urbain usuel.

Les travaux prévus sont les suivants :

➤ Terrassement et fondations	CHF	20'000.-
➤ Structure métallique abribus et parois coupe-vent	CHF	180'000.-
➤ Travaux d'électricité	CHF	20'000.-
➤ Mobiliers	CHF	10'000.-
➤ Autorisations et taxes, divers et imprévus	CHF	10'000.-

616.5090.281 PPS Etanchéité et façades
CHF 210'000.-

Plusieurs interventions sur le bâtiment du service du feu deviennent nécessaires, des infiltrations sont apparues contre les façades métalliques du hall d'entrée du rez-de-chaussée, la base de celles-ci est complètement corrodée. Les faces métalliques vitrées seront remplacées par la pose d'une nouvelle étanchéité et ferblanterie, pour un montant de CHF 120'000.-.

Divers bacs sièges extérieurs sur la toiture de la halle des camions sont cassés et ont dû être enlevés à cause de la présence d'amiante. Ces bacs seront remplacés par de nouveaux en polymère (CHF 20'000.-).

Les mécanismes des huit stores toile des balcons des appartements ne sont plus fonctionnels et le remplacement des toiles est nécessaire car celles-ci sont pour la plupart d'origine (1981) (CHF 20'000.-).

Les profils de la porte accordéon du local lavage sont complètement corrodés et ont dû être réparés de manière provisoire pour assurer la sécurité. Cette porte sera remplacée (CHF 40'000.-).

Lors d'intempéries, de l'eau stagne sur les dalles de la toiture de la halle des camions. Afin de permettre une meilleure évacuation de l'eau, les dalles existantes seront posées sur des taquets en laissant un espace entre elles et des tuyaux de drainage jusqu'aux écoulements seront mis en place (CHF 5'000.-).

Pour terminer, un montant de CHF 5'000.- englobe les divers imprévus.

618.5090.282 Isolation et étanchéité pour réception installations solaires
CHF 500'000.-

La Ville de Fribourg ambitionne de développer un parc solaire photovoltaïque sur les toitures des bâtiments communaux afin d'augmenter la production indigène et renouvelable d'électricité conformément aux objectifs énergétiques de la Ville. S'inscrivant dans la stratégie 2050 de la Confédération, la Ville s'est fixé pour objectif de produire, à l'horizon 2035 et à l'échelle du territoire, 30 GWh d'électricité fournie par l'énergie photovoltaïque par an, soit environ 15% de la consommation électrique du territoire. Actuellement, seuls 2 GWh/an sont produits sur le territoire

de la Commune. Afin de contribuer à l'atteinte des objectifs que s'est fixé la Ville, et dans un souci d'exemplarité, la Ville souhaite produire, d'ici à 2035, plus de 2 GWh d'électricité photovoltaïque avec ses propres installations. Pour ce faire, cinq toitures seront équipées en 2021. D'autres toitures suivront.

L'étude STRATUS a relevé que plusieurs toitures sur des sites stratégiques ne permettent pas en l'état d'accueillir des installations photovoltaïques.

Ce budget prévoit donc la remise en état (structure et étanchéité) des différents sites qui seront définis selon les résultats de l'analyse du potentiel de production photovoltaïque, actuellement en cours sur le parc.

618.5090.283 PP : Couverts - zones de stockage - abris vélos CHF 360'000.-

Le secteur des Parcs & Promenades doit répondre à plusieurs types d'interventions et de travaux d'aménagement sur le site des ateliers sis à la route du Cimetière 11-11a. Ces travaux comprennent l'aménagement et l'amélioration d'espace pour le stockage des véhicules et des machines, mais également pour les espaces dévoués aux rempotages et aux serres. Ces espaces pourront ainsi être également mis aux normes.

Les travaux prévus sont les suivants :

➤ La création d'un nouvel abri vélos	CHF	45'000.-
➤ Zone de stockage, avec tissus rétractables pour protéger les matières	CHF	70'000.-
➤ Création de 2 parois en béton armé pour matières fossoyeur	CHF	5'000.-
➤ Couvert pour les produits de rempotage et également pour petits véhicules	CHF	225'000.-
➤ Stores toile extérieurs	CHF	5'000.-
➤ Divers et imprévus	CHF	10'000.-

620.5010.143 Espace public/routier : étude d'aménagement Piller, compte pl. parc CHF 50'000.-

Le budget 2017 prévoyait un montant de CHF 200'000.- pour le réaménagement de la place Joseph-Piller devant le bâtiment de l'Edilité. Un projet a été développé en intégrant dans la problématique du stationnement également la partie arrière du bâtiment, ce qui nécessite une rallonge de CHF 50'000.- afin de le réaliser :

- la remise à neuf des canalisations et conduites ;
- la réfection du revêtement ;
- les travaux nécessaires au réaménagement du stationnement devant et derrière le bâtiment ;
- la réfection des pavés de la voie d'entrée ;
- la réfection du bas de la façade du bâtiment de l'Accueil extrascolaire situé à la rue Joseph-Piller 5.

620.5010.149 Réaménagement de la ruelle de Notre-Dame CHF 283'200.-

L'extension et la transformation du Café des Arcades ont notamment eu pour conséquence la mise en œuvre d'installations techniques qui, en raison de la configuration de ce bâtiment protégé, ont dû être placées en sous-sol. L'extraction d'air de ces installations se fait par le biais de sauts-de-loup positionnés le long de la ruelle de Notre-Dame, contre la façade arrière du café.

Confrontés à un sous-sol ne permettant pas le passage de la conduite principale sous la rue Pierre-Aeby, les planificateurs du chauffage à distance (CAD) ont décidé d'y placer une conduite secondaire, excluant le raccordement du secteur de la place de Notre-Dame par la ruelle Notre-Dame.

Une remise en état définitive peut donc être entreprise. Elle se base sur le plan directeur du pavage (en cours de validation) élaboré en coordination entre les Services du génie civil énergie et environnement, de la mobilité et de l'urbanisme et architecture. Dès lors, ce dernier planifie la pose du pavage similaire à celui d'ores et déjà mis en œuvre à la rue de la Grand-Fontaine.

Le montant requis est basé sur le coût de l'intervention réalisée à la rue de la Grand-Fontaine.

620.5030.077 Passerelle mixte en franchissement de l'avenue de Tivoli
CHF 875'000.-

Dans le cadre des projets d'agglomération de 2^{ème} génération (PA2), la mesure prévoit la réalisation d'une passerelle mixte piétons et vélos en franchissement de l'avenue Tivoli, avec une continuité au Nord de la gare et vers la Tour-Henri, hors voirie existante. Cette mesure entre dans le cadre du PAD Tour-Henri et Butte de la gare, projet qui va modifier la configuration de l'ensemble du secteur (Voirie et Bâtiments). Elle est également prévue dans le plan directeur sectoriel des deux-roues légers de la Ville de Fribourg, qui permet de relier l'itinéraire mobilité douce qui passe entre la gare et le PAD Butte de la Gare.

De manière générale, la mise en œuvre des mesures de franchissement garantit la continuité des réseaux et permet la cohérence d'ensemble du réseau de l'agglomération. De plus, cette passerelle est essentielle pour assurer une liaison attractive entre la partie Sud-Ouest et Nord-Est de la Trans Agglo, dans ce secteur Nord de la gare de Fribourg soumis à une forte pression du trafic individuel motorisé.

620.5030.160 Restauration de la fontaine de la fidélité, réalisation CHF 200'000.-

La fontaine de la fidélité est une fontaine historique située sur la place de la Palme. La première attestation date de 1404. Le bassin à 12 pans et le socle datent de 1768. L'étanchéité du bassin est fortement détériorée et le degré d'érosion des facettes est avancé.

Lors des travaux d'assainissement du voûtage du canal du Gottéron, altéré par la position excentrique de la fontaine au-dessus de ce dernier ainsi que par son mode d'évacuation des eaux qui accentue la problématique structurale de l'ouvrage, le Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie a dû démonter la fontaine, déposer la superstructure et effectuer une hydro-démolition du bassin, puis déposer le bassin et préparer ses constituants.

Le Service d'urbanisme et d'architecture étudie le concept d'assainissement et de remontage de la fontaine en collaboration avec des experts en la matière et le Service cantonal des biens culturels.

Les travaux suivants seront entrepris pour restaurer la fontaine :

- restauration et reconstruction du fond ;
- entretien de la plomberie ;
- prise des empreintes des bas-reliefs ;
- réfection des joints en bitume ;
- repose du bassin et de sa superstructure.

620.5030.161 Aménagement placette Arsenaux-Chaillet et arbres Arsenaux -R-
CHF 1'314'950.-

Le réaménagement des espaces publics du secteur de la Gare entrainera différentes mesures d'accompagnement, parmi lesquelles figure l'adaptation du tracé de la ligne urbaine 5 qui empruntera dans le futur la route des Arsenaux puis le passage du Cardinal pour ensuite rejoindre le quartier de Beaumont.

Des infrastructures dédiées à la circulation des bus de la nouvelle ligne 5 doivent être créées sur la route des Arsenaux entre la Gare et le passage du Cardinal. Aussi, les deux carrefours situés aux extrémités du passage du Cardinal doivent être adaptés de manière à y prioriser les bus. Ainsi le giratoire du bas du passage Cardinal sera remplacé par un carrefour à perte de priorité.

Le remplacement du carrefour giratoire permettra de gagner des larges surfaces sur la chaussée pouvant être requalifiées et exploitées pour améliorer l'espace public dans ce secteur. Le projet élaboré par le Service d'urbanisme et d'architecture prévoit l'aménagement d'une place végétalisée d'environ 1'000 m² avec des zones de séjour du côté de la rue Frédéric-Chaillet. Par ailleurs, l'aménagement de la voie de bus sur la route des Arsenaux offre la possibilité de planter une rangée d'arbre le long du trottoir côté Arsenaux.

Enfin, le réseau de chauffage à distance sera étendu sur la route des Arsenaux entre la Gare et le Passage du Cardinal. Le chantier, qui démarrera en début d'année 2021, devrait normalement se terminer une année après. L'objectif est de coordonner l'aménagement de cette place et de la végétalisation de la route des Arsenaux avec la fin du chantier du CAD.

620.5060.246 Parking P2 – Autolaveuse parking CHF 60'000.–

Le nouveau parking du site Saint-Léonard accolé à la deuxième piste de glace se développe sur cinq étages. La mise en service est prévue pour 2021 et le parking devrait être disponible pour la nouvelle saison de hockey sur glace. L'exploitation du parking devrait être confiée à une société extérieure sous l'égide du Service de la police locale et de la mobilité. L'entretien du parking sera lui géré par le Service des sports au même titre que les locaux de la deuxième piste de glace.

L'achat d'une autolaveuse permettra d'assurer la mission de nettoyage du parking par la conciergerie du Service des sports. La machine pourra être garée dans un local de rangement du parking prévu à cet effet. Le choix du véhicule se fera en collaboration avec les utilisateurs directement concernés. L'option d'une balayeuse-laveuse à batterie sera favorisée pour des raisons écologiques.

620.5090.265 Place de jeux Domino : remise en état -R- CHF 575'000.–

Ce projet répond aux nombreuses demandes de l'association de quartier et au postulat n° 17, déposé le 20 septembre 2016, qui demandait d'optimiser et de développer la place de jeux du Domino en collaboration avec l'association.

En effet, le quartier de Pérolles se densifie par la création de nouvelles habitations et ne propose que peu d'espaces verts et de jeux. Une optimisation de cette place s'impose dès lors. Un montant de CHF 125'000.– a été acquis en 2020 pour développer le projet qui a été discuté avec les représentants de l'association de quartier.

Ce projet permettra de proposer une nouvelle place de jeux adaptée à différents âges. Le revêtement de sol en gravier qui est salissant sera remplacé, des arbres seront plantés dans la mesure du possible pour apporter de l'ombre et un jeu avec de l'eau sera proposé. Les engins de jeux actuels seront remplacés par un jeu combiné, qui offre plus de possibilités. Le projet pourrait intégrer des éléments de jeux pour personnes à mobilité réduite (PMR).

Un montant de CHF 575'000.– est demandé pour le renouvellement de cette place de jeux, conformément aux attentes des représentants de l'association de quartier.

620.5290.038 Plan directeur mobilier urbain 2021 -R- CHF 50'000.–

Un montant de CHF 80'000.– a été inscrit au budget 2018 pour l'étude et la mise en forme d'un plan directeur du mobilier urbain. Cette inscription relevait notamment du postulat n° 15 déposé par le Conseil général le 20 septembre 2016. Dans sa réponse, le Conseil communal a proposé de se doter d'un catalogue de mobilier standard à utiliser systématiquement en ville pour requalifier l'espace public.

L'objectif de l'établissement d'une ligne directrice claire et fédératrice pour l'ensemble de la ville permet une valorisation du domaine public. En effet, un mobilier urbain cohérent participe de manière active à la qualité du cadre de vie en offrant confort, sécurité et sociabilité.

Le plan directeur du mobilier urbain (renommé « directive interne du mobilier urbain ») a été réalisé entre 2019 et 2020. Il a été préavisé par la Commission du patrimoine et validé par la suite par le Conseil communal.

Le présent montant de CHF 50'000.– sollicité au budget 2021 correspond quant à lui à la poursuite de la valorisation du domaine public avec l'implantation de premières séries de mobiliers urbains en ville de Fribourg. Un montant similaire sera encore demandé pendant deux années consécutives, soit en 2022 et en 2023 pour permettre de requalifier l'espace public par ce déploiement visible de mobilier urbain.

620.5290.049 Couverture de l'A12 – budget 2021 CHF 80'000.–

Le projet de couverture de l'autoroute A12 entre Chamblieux et Bertigny offre l'opportunité de développer un modèle d'urbanisation durable sur un territoire de plus de 60 ha au cœur même de l'agglomération fribourgeoise.

Le périmètre de travail choisi chevauche les quatre communes de Fribourg, Granges-Paccot, Givisiez et Villars-sur-Glâne. Outre la portion autoroutière propriété de la Confédération, la majorité des terrains se trouve en main de collectivités publiques/institutionnelles comme l'Etat, les communes, la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg ou les Transports publics fribourgeois. Au vu des enjeux inhérents à une entreprise d'une telle envergure, la procédure ne peut être menée sans le soutien total et l'engagement des principaux partenaires, notamment les

autorités communales. Le coût des études à mener pour finaliser le projet de tranchée couverte et organiser la planification urbaine sur l'entier du périmètre est estimé à CHF 8.75 mio.

Sur cette base, une clé de répartition portant sur le préfinancement des études a été proposée : 50% supportés par l'Etat et 50% répartis entre les autres collectivités publiques/institutionnelles au prorata de leur emprise foncière.

Le montant total articulé pour la Ville de Fribourg est d'environ CHF 250'000.- pour la période 2018-2023. Compte tenu du calendrier des études projetées, il a été proposé de mettre CHF 90'000.- au budget d'investissements pour 2019, CHF 65'000.- en 2020 puis CHF 80'000.- pour 2021 et CHF 15'000.- pour 2022 dans les budgets d'investissements respectifs.

**620.5290.059 Adaptation du PAL aux planifications supérieures 2021 -E-
CHF 80'000.-**

Le Plan d'aménagement local (PAL) s'inscrit dans des planifications supérieures : plan directeur régional (agglomération), plan directeur cantonal et plans directeurs fédéraux. Le PAL est en cours de révision. Il devra encore faire l'objet d'adaptations aux bases légales cantonales et fédérales dont la date de mise en vigueur est inconnue. Des études ou mandats d'experts seraient nécessaires.

Certains recensements ou inventaires en cours d'élaboration sont connus. Le canton demande d'intégrer ces études de base dans la planification.

Il s'agit par exemple, de l'inventaire des paysages d'importance cantonale (réalisé, intégration prévue dans le plan directeur cantonal en avril 2021) et de la définition de l'espace réservé aux cours d'eau.

Certains recensements ou inventaires sont en cours d'élaboration auprès du canton. Ils seront à intégrer dans la planification communale.

620.5290.064 Stratégie urbaine post PAL 2018 : 2021 -E- CHF 80'000.-

Toutes les thématiques n'ont pu être abordées pendant la révision du Plan d'aménagement local (PAL). Le PAL a été mis à l'enquête publique à la fin de l'année 2018. Des modifications au PAL ont été mises à l'enquête en septembre 2020. Certaines thématiques d'aménagements stratégiques du PAL ont fait l'objet d'oppositions. Parfois à juste titre, certains éléments n'ayant pu être intégrés dans l'outil de base de la planification communale. Le PAL peut être complété par l'avancée de certaines études ou mandats complémentaires comme par exemple l'élaboration de base de données statistiques et projections (démographie, logement, densité, ...), ou des études en lien avec la protection du patrimoine.

620.5290.072 Route du Stadtberg : étude de faisabilité CHF 500'000.-

En 2019, le Service des sports a confié une étude aux bureaux CSD Ingénieurs SA et Urbasol SA afin de procéder à une analyse des infrastructures et des terrains consacrés à la pratique du football et des besoins des clubs sportifs.

Les résultats de l'étude mettent en évidence une surutilisation de la plupart des terrains de la ville. Sur la base de ce constat, le Service des sports en coordination avec le Service d'urbanisme et d'architecture a poursuivi les réflexions sur la stratégie « terrains de football » dont les résultats ont été en partie intégrés dans le cadre de la révision du plan d'aménagement communal. Il s'agit notamment de la désignation de la parcelle RF 8265, en zone verte d'intérêt général, permettant la possibilité d'intégrer des équipements sportifs tel qu'un terrain de football.

Une étude de faisabilité doit permettre d'affiner les réflexions sur la parcelle RF 8265, en tenant compte des contraintes imposées par sa localisation (limites de constructions sous le pont de la Poya, analyse topographique, secteur relevé à l'inventaire des sites construits d'importance cantonale (ISOS), ...), de préciser le programme de la zone verte d'intérêt général en tenant compte de l'implantation d'un terrain de football et de définir si des usages et programmes connexes pourraient y être associés.

L'étude permettra de définir les usages des surfaces, les constructions possibles compte tenu de l'affectation de la zone, avant le développement d'un projet.

**620.5290.075 Participation communale à l'élaboration des PAD – 2021 -E-
CHF 80'000.-**

Le plan d'aménagement local (PAL) révisé en 2018 et 2020 prévoit de nouveaux plans d'aménagement de détails (PAD). Afin d'accompagner au mieux ces planifications, le Service d'urbanisme et d'architecture prévoit des études de précision sur diverses thématiques en fonction des localisations. Il s'agit de financer des études sur des enjeux majeurs même, à proximité ou dans un périmètre plus large que le seul PAD. Il peut s'agir d'une étude spécifique sur le bruit, sur la mobilité, sur l'aménagement des espaces à usage public à proximité ou dans le PAD, sur des points à fournir pour l'élaboration d'une convention avec les propriétaires privés, etc.

620.5290.076 Etude directrice Fonderie-Pérolles-Marly -E- CHF 200'000.-

La Ville de Fribourg a proposé à l'Agglomération d'inscrire en priorité B du PA4, une mesure visant à réaménager le secteur comprenant l'extrémité de la route de la Fonderie, du boulevard de Pérolles et de la route de Marly, plus communément appelé le secteur de la Tour des Charmettes.

En effet, le plateau de Pérolles fait partie du réseau viaire structurant à caractère urbain. Trois lignes urbaines et la Voie verte du PA3 convergent dans ce secteur qui est par ailleurs utilisé quotidiennement par des milliers d'étudiants. Le caractère routier actuel n'intègre pas les déplacements par le biais de la mobilité douce.

Le carrefour en question est dès lors au cœur d'axes stratégiques en matière de mobilité et d'intégration urbanistique comme le boulevard de Pérolles, la route de Marly ou la route de la Fonderie. Avant d'entamer des réflexions sur le concept de son réaménagement, il est important de réaliser une étude directrice en 2021 sur l'entier des axes susmentionnés. Cette étude qui intégrera les aspects de mobilité et urbanistiques servira notamment de base pour développer le projet d'aménagement du carrefour susmentionné et permettra également de donner les orientations des réaménagements des axes routiers y convergeant.

Des interventions d'entretien de la route cantonale de la Fonderie sont prévues à l'horizon 2023-2024. Il serait dès lors judicieux de profiter de ces travaux pour proposer un réaménagement complet de ce carrefour.

621.5060.222 PP : Remplacement véhicules 2021 CHF 160'000.-

REPLACEMENT DE LA PELLE MÉCANIQUE CAT 303 CCR, 2009

La pelle mécanique est principalement utilisée pour la creuse des tombes, des travaux de désaffectation des secteurs, pour divers travaux paysagers à l'intérieur du cimetière, des travaux de terrassement pour l'assainissement et la création de places de jeux. Elle a été achetée le 17.08.2009 pour un montant de CHF 69'940.-. Actuellement, elle a 4'400 heures de travail (15.10.2020). Le coût des réparations à ce jour se monte à CHF 43'000.- dont CHF 36'000.- depuis 2016. La fiabilité est devenue très réduite et impose une location de machine fréquente. Le coût du remplacement de cette pelle mécanique par un modèle similaire s'élève à CHF 97'000.-.

REPLACEMENT FOURGON IVECO FR 14274 / SECT. II / ANNÉE 2005

Première immatriculation en 2005, le fourgon a parcouru 111'000 km uniquement en ville et il ne correspond plus à la norme anti-pollution. Après 15 années de service, le fourgon présente de la corrosion sur l'ensemble du châssis. Le fourgon est utilisé pour le transport de personnel et matériaux, les transports de plantes et bacs pour décorer les manifestations et les locaux administratifs, les transports nécessitant un véhicule fermé qui protège le chargement des intempéries. Avec sa double cabine, quatre à six personnes peuvent être transportées en même temps. Le coût du remplacement de ce fourgon par un modèle similaire s'élève à CHF 63'000.-.

700.5060.174 Data center : renouvellement éléments 2021 CHF 980'000.-

DC data center : lieu où sont concentrées les infrastructures IT : serveurs (systèmes, applications, stockage des données), communication, téléphonie, alimentation électrique de secours, climatisation.

SDSI schéma directeur des systèmes d'information.

Le montant est prévu pour les études et la réalisation.

Le SDSI 2014 indiquait les risques extrêmement importants constatés en 2012 et liés à l'existence d'un seul DC pour toute l'administration. Le concept DC développé en 2014 tablait sur une réalisation en trois phases :

- étape 1 en 2016 : création du DC n° 2 selon la technologie classique du moment
- étape 2 en 2018 : renouvellement du DC n° 1 en introduisant la technologie d'hyperconvergence
- étape 3 en 2021 : renouvellement du DC n° 2 en introduisant la technologie d'hyperconvergence, mais :
 - en alignant les deux DC sur la même technologie et le même environnement ;
 - en renforçant les capacités de performance et de stockage ;
 - en intégrant la possibilité de virtualiser également les postes de travail nécessitant des performances accrues.

Ainsi, cinq ans après la mise en œuvre du plan, plusieurs objectifs sont visés avec cette dernière étape :

- alignement des deux DC sur la même technologie, simplification des environnements, maîtrise augmentée, exploitation facilitée, indépendance de l'équipe informatique par rapport aux fournisseurs externes ;
- changement de la périodicité de renouvellement des DC : tous les cinq ans (et non plus entre deux et trois ans) ;
- le coût de l'infrastructure par poste de travail reste stable et fléchit légèrement.

700.5060.176 Fibre optique FriNet1 2021 + redondance CHF 150'000.-

FriNet est un consortium regroupant la Ville de Fribourg, l'Etat de Fribourg (SITel), l'Université de Fribourg et la Haute école d'ingénierie et d'architecture (HEIA-FR). FriNet poursuit depuis une dizaine d'années le développement d'un vaste réseau de fibre optique "propriétaire" pour les besoins de chacun de ses membres. La Ville bénéficie d'un réseau rapide et sécurisé pour relier ses différents sites : accès aux systèmes d'informations, internet, téléphonie IP.

Le montant est prévu pour les études et la réalisation.

Les objectifs restent inchangés, à savoir la connexion des sites tant pour la partie informatique que pour la partie télécommunication (incluant la téléphonie All IP) :

Objets	Domaine	Etat
Nouveau site du Contrôle de l'habitant	IT-Telecom	Terminé
Sites : AES Pérolles, Villa Thérèse	IT-Telecom	Terminé
Sites propres à la Police locale et à la Mobilité	IT-Telecom	En cours
Redondance générale du réseau	IT-Telecom	En cours
<u>Nouveau en terme d'importance</u> : requalifications et transformations de plusieurs sites impliquant le redéploiement des infrastructures de télécommunication : quartier du Bourg en plusieurs étapes, rénovation Hôtel Cantonal, site sportif St-Léonard, ...	IT-Telecom	En cours

Il s'agit d'assurer les travaux selon la planification établie et de disposer des moyens financiers pour saisir et intégrer des opportunités liées à des besoins changeants.

Rappel du mode opératoire : pour réaliser les extensions à moindres coûts, une veille est opérée par un ingénieur-conseil sur les annonces de chantiers sur le territoire communal ; en fonction des intérêts des participants, des décisions sont prises pour enfouir un nouveau segment de fibre optique. La difficulté réside dans la conciliation des besoins, opportunités, calendrier et budget ; une vision à long terme, une information en continu sur les projets de nouvelles constructions communales et une coordination efficace sont les clés du succès.

700.5060.240 Solution wifi pour les locaux de l'administration CHF 50'000.-

Le montant est prévu pour l'étude et la réalisation.

En 2015, lors de la mise en œuvre du plan de mobilité IT (disposer de son environnement de travail dans les salles de conférence et quelques lieux désignés), l'externalisation de cette prestation avait été retenue pour des questions de délais et de ressources manquantes au Service informatique.

Les impératifs en besoins croissants de mobilité IT et financiers trouveront ici plusieurs réponses : une couverture wifi plus vaste qu'actuellement, des coûts annuels bien inférieurs à la solution externalisée actuellement, l'ajout au catalogue de prestations du Service informatique.

Cette prestation sera fournie en interne assurant maîtrise et réactivité pour répondre aux besoins en constante évolution.

700.5060.241 Acquisition d'une machine à rainer, plier et perforer CHF 58'000.-

La Centrale d'impression est également touchée par la transformation numérique. Depuis 2017, le plan de développement vise à amorcer le virage digital: catalogue de produits standardisé, catalogue des articles simplifié (moins d'articles, plus de volumes, meilleurs prix), abandon à terme des équipements offset (évolution technologique, départs à la retraite, perte de savoir-faire, difficulté à recruter).

Pour répondre à trois besoins importants : l'opération de rainage du papier avant impression, l'opération de pliage, l'opération de perforation (exécutée actuellement sur l'une des offset en comptant sur le talent du personnel), l'acquisition d'une machine professionnelle s'impose. Le modèle initialement prévu sur le budget de fonctionnement 2020 n'a pas été acquis car jugé insuffisant face aux volumes à traiter.

Cette machine moderne et multifonction permettra au personnel de conduire les différentes opérations grâce à ses fonctionnalités et à la maîtriser avec beaucoup d'aisance.

700.5200.032 Mise en place de la GED : 3^{ème} étape CHF 215'000.-

Le montant est prévu pour la réalisation.

Le projet de mise en œuvre d'une gestion électronique des documents vise plusieurs objectifs : unifier les méthodes de classement des dossiers d'affaires au sein de l'administration avec un plan de classement étendu, optimiser le stockage (un document = un fichier et non de multiples copies), simplifier la gestion des dossiers par l'attribution de rôles (maître du document, lecteurs, ...), entamer le virage de la digitalisation avec la priorité donnée aux documents électroniques, répondre aux exigences en matière d'archivage des documents (suite à l'introduction de la nouvelle loi cantonale), doter l'administration de l'une des briques constitutives de la digitalisation permettant ensuite une gestion plus informatisée des processus administratifs et la délivrance de prestations en ligne.

Ce projet suit son cours en collaboration avec l'Administration générale et les Archives communales : 2014-2015 : pré-étude ; 2016 : analyse du cadre institutionnel, légal et organisationnel, développement des méthodes et outils pour l'audit documentaire ; 2017-2018 : audit documentaire auprès de l'ensemble des Services ; 2018-2020 : ateliers au sein de toute l'administration visant la définition du plan de classement (en cours de validation), appel d'offres et choix d'une solution incluant la gestion électronique des séances du Conseil communal (2021). Du temps a été nécessaire au vu de l'ampleur : il s'agit d'un projet organisationnel à l'échelle de toute l'administration, d'un projet fédérateur avec des objectifs communaux, d'une transformation numérique importante.

La prochaine étape, requérant ce dernier crédit, traitera de la formation du personnel, de la mise en production de cette nouvelle solution, progressivement toutefois unité par unité et sur une période de plusieurs mois.

700.5200.037 SI Aide sociale, interfaces et développements complémentaires CHF 50'000.-

Le montant est prévu pour les études et la réalisation.

Le Service de l'aide sociale (SASV) s'est doté d'un nouvel SI en 2018, outil devenu la référence pour l'ensemble des unités d'aide sociale pour le Canton de Fribourg. La

mise en production a eu lieu début 2020. Il est apparu qu'après quelques mois d'utilisation, des modifications devaient être apportées pour rendre le programme fonctionnel dans certains de ses aspects, notamment en ce qui concerne la gestion des assurances sociales (application du principe de subsidiarité et suivi des cessions pour les avances effectuées par le SASV).

En outre, un volet important des modules standards ne répond pas aux critères en vue d'appliquer le système de contrôle interne (SCI) en ce qui concerne l'établissement de listes de vérifications, soit de « controlling » de l'activité du SASV. Il convient donc de pouvoir implémenter un module de « Tableau de bord » (Dashboard) permettant de générer et de fixer des listes de données issues des bases de données de l'aide sociale.

Par ailleurs, des aménagements (développements) de la possibilité d'intégrer des documents (notamment baux à loyer, polices d'assurances-maladies, documents juridiques, etc.) à certains endroits du programme permettraient de pouvoir être plus efficient dans la gestion des dossiers et feraient gagner du temps aux personnes en charge des dossiers.

700.5200.038 AG Archives : acquisition d'un système d'archivage électronique
CHF 65'000.-

La première partie du traitement électronique des dossiers d'affaires s'opère avec l'outil GED ; ces dossiers arrivés au terme de leur durée de conservation, deux issues sont possibles : le versement aux archives communales ou leur destruction.

Dans le premier cas, les dossiers quelle que soit leur forme (papier ou électronique) devront être stockés pour une période plus longue à d'autres fins dans l'outil communément appelé le SAE : système d'archivage électronique. L'unité des Archives communales prendra alors le relais pour la suite du cycle de vie des dossiers ainsi épargnés de la destruction.

Afin de faciliter la gestion de cette activité par les Archives communales et particulièrement la transition de la GED vers le SAE, il importe que les solutions répondent aux standards métier et techniques. C'est le sens de cette opération conduite en étroite collaboration avec les Archives communales.

700.5200.039 EC AES portail pour les parents **CHF 54'000.-**

Le Service des écoles, plus particulièrement le Secteur des AES, s'est doté d'un SI permettant une gestion facilitée des différents AES répartis dans la ville. Actuellement, les échanges entre les parents et l'administration ont lieu selon le mode traditionnel 'papier'. Cela représente un volume considérable de documents, de données, de temps, de coordination. Le secteur AEF est en charge d'une logistique des plus importantes pour offrir cette prestation à plus de 700 enfants représentant plus de 400 places réparties sur 6 sites et occupant plus de 70 personnes.

Ce module additionnel permettra de simplifier le processus administratif de part et d'autre :

- pour les parents : possibilité de créer un compte, de déposer les documents officiels requis, de saisir ses propres données, de procéder aux mises à jour ;
- pour l'administration : disposer des demandes de manière facilitée et rapide, de disposer des données requises pré-saisies permettant de prendre ainsi les décisions de manière rapide ;
- les échanges entre parents et administration au travers du portail seront facilités et simplifiés, plus rapides (en évitant le processus de traitement papier, l'expédition et l'affranchissement).

L'acquisition de ce module est un nouvel exemple de cette transformation numérique en marche au sein de l'administration communale.

700.5200.040 RH : poursuite évolution des SI métier **CHF 80'000.-**

Le montant est prévu pour les études et la réalisation.

Le Service des ressources humaines s'est engagé dès 2018 à une transformation de ses systèmes d'information de manière à répondre à ses propres besoins, à dynamiser son fonctionnement et rendre possible au personnel l'accès aux informations et documents utiles. La gestion d'un effectif de plus de 700 personnes réparties dans 15 Services, une cinquantaine d'unités et dans environ 80 métiers différents avec leurs spécificités exige des instruments adéquats.

Cette mue nécessite une attention particulière et des efforts en termes de gestion de l'architecture des solutions et des données et ne connaît pas de temps mort car la production des salaires est rythmée au battement mensuel, ceci sans compter la mise en œuvre du nouveau règlement communal sur le personnel.

La transformation se poursuit avec des optimisations au sein de l'architecture (SIRH, SI salaires, ERP), des interfaces de synchronisation des données entre les SI et l'acquisition du module « évaluations annuelles ». Le Service des ressources humaines disposera ainsi de nouveaux outils pour gérer ce domaine-clé portant la force vive de l'entreprise et une part importante du budget annuel.

700.5200.041 SI Gestion des bâtiments CHF 90'000.-

Le montant est prévu pour les études et la réalisation.

La Ville s'est dotée en 2020 d'un véritable système d'information (SI) en la matière pour remplir certaines missions confiées à plusieurs unités : Service urbanisme & architecture, Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie, Service des finances. Il faut souligner que le parc immobilier, toutes catégories confondues, totalise près de 250 objets.

L'étude préliminaire a permis d'identifier une première cible d'une centaine de bâtiments. La première étape conduite dès 2020 a pour objectif de disposer d'un outil permettant de recenser, de gérer et de traiter les données relatives à la gestion et à l'entretien du parc immobilier, avec un regard prioritaire sur 60 bâtiments-clés.

Cette nouvelle étape vise l'extension de cette étude à un nouveau lot de bâtiments gérés par le Service urbanisme & architecture, ainsi que l'adjonction d'autres gérés par le Service des sports.

700.5200.042 Numérisation du processus de poursuites CHF 80'000.-

AO Amendes d'ordre
OP: Ordonnances pénales

Le montant est prévu pour les études et la réalisation.

La Police locale traite quotidiennement et annuellement des volumes importants d'affaires. La solution retenue ici permettra de simplifier considérablement le processus des poursuites et d'absorber les volumes en croissance.

Actuellement, le traitement est réalisé au moyen des outils Office et mobilise de ce fait des ressources importantes et exige une attention des plus élevées pour éviter tout risque d'erreur. Une fois les premières étapes traitées par la Police locale, les informations sont transmises au Service des finances qui procède à la mise en œuvre des poursuites.

La solution proposée intègre la totalité du processus jusqu'aux poursuites, libère des ressources internes tant du côté de la Police locale que du Service des finances, tout en lui donnant accès pour le suivi des dossiers.

900.5090.238 Patinoire 2 : Assainissement de l'éclairage sportif CHF 100'000.-

La patinoire Saint-Léonard, dite patinoire 2 ou d'entraînement, a été inaugurée en janvier 2010. Les pièces de rechange pour cet éclairage ne se trouvent plus. En outre, cette technique n'existe plus, est obsolète et il est grand temps de l'assainir.

Actuellement les luminaires en fonction sont du Type HQI 400W (40 pièces) avec une consommation de 445W y compris la perte du ballast et le dégagement de chaleur qui fait un total de 17'800W/h pour les 40 pièces. La solution proposée est de changer ces luminaires et les remplacer aux mêmes endroits par des luminaires LED (40 pièces) pour une consommation totale de 7'400W/h.

Cela représente une économie d'env. 60% de consommation énergétique et une garantie de 5 ans et 50'000 heures de fonctionnement sans changement, sans

compter les frais actuels pour l'entretien de ces luminaires et le changement d'ampoules.

L'assainissement souhaité s'avère donc pertinent. Cet investissement se présente de la manière suivante :

➤ Démontage de l'installation (lustrerie) existante	CHF	5'000.-
➤ Pose nouvelle lustrerie	CHF	15'000.-
➤ Adaptation raccordement luminaires	CHF	3'000.-
➤ Fourniture lustrerie	CHF	48'000.-
➤ Support de fixation pour luminaires (40 p.)	CHF	14'000.-
➤ Divers et imprévus	CHF	5'000.-
➤ Honoraires ingénieurs	CHF	10'000.-
➤ Total TTC	CHF	100'000.-

911.5060.213 Terrains de football : arrosage automatique (Grabensaal - Mon Repos) CHF 140'000.-

Au cours des dernières années, des installations d'arrosage automatique ont été aménagées sur les terrains du Guintzet, de la Motta et de Derrière-les-Jardins, avec le soutien du personnel du Secteur des parcs et promenades.

Il convient d'équiper, en 2021, deux autres terrains qui sont également très utilisés (Grabensaal et Mon Repos). Pour la suite, il conviendra d'assainir d'anciens aménagements semi automatiques qui datent des années septante, comme au Guintzet.

A la suite de la pose d'installations d'arrosage automatique, les premiers résultats en matière d'engagement du personnel des Parcs et Promenades pour l'entretien des terrains démontrent une diminution des heures supplémentaires. Les tâches liées à l'utilisation d'arrosage mécanique mobilisent lourdement le personnel. L'arrosage automatique permet d'éviter d'arroser les terrains durant des périodes très ensoleillées et/ou trop chaudes (fortes évaporations) en privilégiant les soirées et les nuits.

En outre, des arroseurs adaptés à l'environnement atténuent le peu de nuisances sonores éventuelles. De tels éléments ont été posés avec succès sur le terrain de Derrière-les-Jardins.

Pour rappel, l'arrosage manuel d'un terrain, essentiellement durant les 6 à 8 semaines nécessaires à sa régénération, en juillet et août, exige 5 - 7 heures par trajet de l'arroseur. Pour un arrosage optimal, il est nécessaire d'effectuer quatre allers-retours. L'intervention humaine est indispensable pour réarmer l'arroseur à chaque trajet.

Afin d'éviter d'ajouter des heures supplémentaires, les opérations se réalisent la plupart du temps en journée, parfois en soirée si les conditions météorologiques l'exigent (fort ensoleillement de plus en plus fréquent).

Cet investissement permettra d'économiser du temps de travail et de l'eau. L'automatisation permet de mieux cibler les horaires d'arrosage et éviter les heures où l'évaporation est la plus importante.

L'investissement, moyen et par terrain, se présente de la manière suivante :

Programmation – Coffret Perrot Watercontrol

➤ Installation d'arrosage automatique	CHF	35'000.-
➤ Location machine de fouille	CHF	2'000.-
➤ Fourniture station de pompage	CHF	9'000.-
➤ Conduite sanitaire	CHF	7'000.-
➤ Isolation conduites	CHF	500.-
➤ Electricité, génie civil	CHF	1'000.-
➤ Génie civil	CHF	7'000.-
➤ Divers et imprévus	CHF	4'000.-
➤ Honoraires	CHF	4'500.-
➤ Total TTC, par terrain	CHF	70'000.-

911.5060.242 Site St-Léonard : Achat d'un compacteur 24m³ CHF 95'000.-

Dans le but de centraliser la récupération des déchets, une installation de récupération sera aménagée dans le secteur de la salle des fêtes.

En coordination avec le Secteur de la voirie, le choix d'un compacteur à puce a été ratifié. Ce modèle, moderne, permet d'attribuer à chaque utilisateur du site, une carte à puce qui permettra de l'identifier et de s'acquitter de la taxe au poids en lien avec ses déchets (principe du pollueur payeur).

La gestion et l'exploitation du site ont été confiées au Service des sports qui propose cet investissement dont le montant se décline de la manière suivante :

➤ Compacteur	CHF	35'000.-
➤ Système de pesage	CHF	22'000.-
➤ Coffre étanche, puces, mise en réseau, mise en service, contrôles	CHF	25'000.-
➤ Agrégats	CHF	5'000.-
➤ Mise en place - Aménagements	CHF	8'000.-
➤ Total TTC	CHF	95'000.-

911.5090.267 Terrain de football : éclairage complémentaire pour le terrain n°5 du Guintzet (rugby et foot.) CHF 100'000.-

En 2019, un mandat a été attribué à deux bureaux spécialisés qui ont travaillé de concert afin de procéder à une analyse des infrastructures et des terrains consacrés à la pratique du football, respectivement du rugby et du football américain, et des besoins des clubs sportifs.

Les résultats de l'étude, présentée au Conseil communal de la Ville de Fribourg en janvier 2020, mettent en évidence une surutilisation de la plupart des terrains de la Ville, respectivement un déficit de surfaces à disposition.

Sur la base des résultats de l'étude, un plan d'actions a été élaboré mettant en exergue des priorités.

Le complément d'éclairage proposé au Guintzet en fait partie. Il permettra, à court terme, une activité en soirée sur le terrain n° 5, actuellement insuffisamment équipé, et allégera la charge d'utilisation des terrains voisins.

Le choix de l'équipement sera guidé, à l'image des fournitures choisies pour l'assainissement de l'éclairage des autres terrains, par le souci d'économie d'énergie (rendement énergétique maximal et exemplaire) et l'efficacité de l'éclairage LED, couplée à l'élimination optimale de la pollution lumineuse.

Les mâts seront fixés à l'aide d'écrous adaptés aux contraintes envisagées et pourront, si nécessaire, être déplacés.

L'investissement se présente de la manière suivante :

➤ Fondation et fouille	CHF	15'000.-
➤ Fournitures mâts (transport par hélicoptère)		
Installation électriques	CHF	70'000.-
➤ Honoraires (ingénieurs électricité – génie civil)	CHF	8'000.-
➤ Frais administratifs (procédure)	CHF	5'000.-
➤ Divers et imprévus	CHF	2'000.-
➤ Total TTC	CHF	100'000.-

911.5090.284 Secteur Stadtberg – plaine des neiges – mandat : étude football et procédure CHF 100'000.-

Durant l'année 2019, un mandat a été attribué à deux bureaux spécialisés qui ont œuvré conjointement à l'élaboration du concept « d'une stratégie de développement des terrains de football en ville de Fribourg ».

La méthodologie et le phasage de cette analyse se sont articulés sur les axes suivants :

- Identification des besoins en terrains de football
- Définition des objectifs pour le développement des infrastructures liées au football
- Elaboration d'un plan d'action permettant la concrétisation de la vision stratégique.

Trois pôles principaux accueillant le football ont ainsi été confirmés :

- Le site sportif du Guintzet
- Le stade Saint-Léonard
- La basse Ville et le Schönberg

Si le développement des deux premiers pôles peut, bien que surchargés, être envisagé dans une étape ultérieure, le 3^{ème} est manifestement sous-doté et nécessite des actions urgentes.

La présente demande d'investissement vise donc à financer une étude consacrée à l'implantation de nouveaux terrains de football et aux procédures éventuelles qui leur seront liées.

3. Investissements à voter ultérieurement (Catégorie III)

Les projets d'investissements qui suivent feront l'objet d'un Message spécial au Conseil général avant leur réalisation :

Finances

290.5550.003	Participations et augmentations de capital	CHF	20 000 000.-
290.5550.004	Participations et augmentations de capital	CHF	5 000 000.-

Urbanisme et architecture

620.5010.125	AGGLO 3M.06.01 Voies vertes/anciennes voies TPF	CHF	6 625 000.-
620.5010.139	Stationnement Louis d'Affry	CHF	1 700 000.-
620.5030.058	Abords de la Cathédrale AGGLO 41.2	CHF	8 660 000.-
620.5030.059	Relocalisation places de stationnement AGGLO 3M.04.03	CHF	552 000.-
620.5030.081	AGGLO 44.4 Réaménagement place Petit- St-Jean	CHF	4 710 000.-

620.5030.121	Réaménagement place du Pertuis et rue Neuveville -R-	CHF	2 930 000.-
--------------	---	-----	-------------

620.5040.141	Parking Grenette : relocalisation parcage - E-	CHF	260 000.-
--------------	---	-----	-----------

Sports

911.5090.243	Stade Saint-Léonard : Piste synthétique et aménagements connexes	CHF	3 000 000.-
--------------	---	-----	-------------

Total de la catégorie III **CHF 53 437 000.-**

B. Capacité d'investissement et charges financières

1. Capacité d'investir

Le flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO), qui remplace dès 2021 la marge nette d'autofinancement (MNA), passe de CHF 35.8 mio en 2020 à CHF 12.4 mio en 2021 (sans les effets de retraitement), ce qui est une diminution importante des recettes monétaires qui implique un recours plus important à des capitaux de tiers (banques ou investisseurs), à niveau équivalent d'investissements.

2. Financement des investissements

Comme l'indique le tableau ci-après, les besoins en liquidités se montent à CHF 66.3 mio, compte tenu du prélèvement et de l'attribution aux réserves et provisions, du retraitement selon MCH2, des financements spéciaux ainsi que des montants décidés dans les années antérieures mais encore non dépensés.

3. Charges financières

Le besoin de trésorerie supplémentaire génère des charges financières calculées à un taux d'intérêt de 0.5% sur une moyenne de 6 mois.

CHAPITRE VIII

Obtention d'une limite de crédit pour financer des ponts de trésorerie communale

A. Besoin de liquidités arrêté au 31.12.2021

FLUX DE TRESORERIE	
Etat au 28.10.2020	Budget 2021
En millions de francs	
Résultat du compte de résultats (+) Bénéfice / (-) Perte	-2.8
+ Amortissements du PA et des contributions d'investissement	18.5
- Augmentation / + diminution des créances ou des engagements courants	-4.9
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	10.0
+ Augmentation / - diminution des provisions	-8.3
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre	132.6
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	145.0
- Immobilisations corporelles	-164.0
- Propres contributions d'investissement	43.4
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-120.6
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)	-120.6
- Augmentation / + diminution des placements financiers et des immobilisations corporelles du PF (à long terme)	-106.9
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)	-105.9
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI +P)	-226.5
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	66.3
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	66.3
Variation des liquidités et placement à court terme (FTO) + (FTI+P) + (FTF)	-15.2

Le besoin de trésorerie supplémentaire à moyen-long terme, selon le tableau de flux de trésorerie ci-dessus et en fonction des investissements prévus, se montera en 2021 à CHF 66.3 mio.

A noter que les lignes suivantes du tableau des flux de trésorerie 2021 contiennent des valeurs non négligeables de retraitement uniques et exceptionnelles liées à la création de réserves de réévaluation, qui se neutralisent car elles ne génèrent aucune modification des liquidités :

- « + Attributions / - prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre » ;
- « - Immobilisations corporelles » et
- « - Augmentation / + diminution des placements financiers et des immobilisations corporelles du PF (à long terme) ».

Comme chaque année, le Conseil communal sollicite le Conseil général pour pouvoir procéder à des ponts de trésorerie. Le montant maximal de CHF 20.0 mio au cours de l'année 2021 est sollicité.

LE CONSEIL COMMUNAL propose au Conseil général l'approbation des budgets de fonctionnement et d'investissements de la Commune de Fribourg pour l'exercice 2021, selon projets d'arrêtés ci-annexés, ainsi que l'octroi des crédits d'investissements demandés.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, l'expression de nos sentiments distingués.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Syndic



Thierry Steiert



Le Secrétaire de Ville



David Stulz

Annexes : 2 projets d'arrêté

(Projet)

Fribourg, le

LE CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

vu

- La Loi sur les communes du 25 septembre 1980 (LCo) (RSF 140.1) et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981 (RELCo) (RSF 140.11) ;
- La Loi sur les finances communales du 22 mars 2018 (LFCo) (RSF 140.6) et son ordonnance du 14 octobre 2019 (OFCo) (RSF 140.61)
- Le Règlement des finances de la Ville de Fribourg du 15 septembre 2020 (RFin) (en cours d'approbation)
- le Message n° 55 du Conseil communal du 3 novembre 2020 ;
- le Rapport de la Commission financière,

a r r ê t e:

Article premier

Le budget de fonctionnement de la Ville de Fribourg pour l'exercice 2021 est approuvé.

Il se présente comme suit :

Total des charges :	CHF	273'889'096.80
Total des revenus :	CHF	271'048'440.70
Résultat (excédent de charges) :	CHF	2'840'656.10

Article 2

La dépense de CHF 240'000.- pour le contracting énergétique de la patinoire (site St-Léonard), sous rubrique 913.3120.04, peut faire l'objet d'une demande de référendum, conformément à l'art. 69 LFCo et l'art. 11 RFin.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

La Présidente

Le Secrétaire de Ville adjoint

Adeline Jungo

Mathieu Maridor

(**Projet**)

LE CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

vu

- La Loi sur les communes du 25 septembre 1980 (LCo) (RSF 140.1) et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981 (RELCo) (RSF 140.11) ;
- La Loi du sur les finances communales du 22 mars 2018 (LFCo) (RSF 140.6) et son ordonnance du 14 octobre 2019 (OFCo) (RSF 140.61)
- Le Règlement des finances de la Ville de Fribourg du 15 septembre 2020 (RFin) (en cours d'approbation)
- le Message n° 55 du Conseil communal du 3 novembre 2020 ;
- le Rapport de la Commission financière,

a r r ê t e :

Article premier

Le Conseil communal est autorisé à réaliser les nouveaux investissements suivants :

300.5060.180	Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2021	CHF	300 000.-
310.5060.182	Renouvellement du mobilier et de l'informatique CO Belluard	CHF	400 000.-
430.5010.095	Modération de trafic, sécurité ch. école 2021	CHF	200 000.-
430.5010.101	Mise en conformité des passages piétons 2021	CHF	150 000.-
430.5090.185	Compartimentage Vignettaz- Fort St-Jacques	CHF	108 000.-
514.5060.237	Serrurerie : Fraiseuse universelle	CHF	56 000.-
520.5010.109	Entretien des chaussées et trottoirs 2021	CHF	1 000 000.-
520.5010.114	Loi s/handicapés (Lhand) : adaptation 2021	CHF	150 000.-
520.5010.127	Mesures d'assainissement contre le bruit 2021	CHF	66 000.-

520.5030.067	Dangers naturels : assainissement falaises 2021	CHF	300 000.-
520.5060.190	Remplacement véhicules 2021	CHF	615 000.-
520.5090.274	Fermeture ancienne fosse à déchets	CHF	342 000.-
530.5090.275	Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2021	CHF	50 000.-
532.5032.050	Collecteurs évacuation des eaux 2021	CHF	1 500 000.-
532.5032.059	Station d'épuration traitements des micro-polluants (1ère tranche)	CHF	420 000.-
532.5060.238	STEP : remplacement soufflantes BX	CHF	320 000.-
560.5060.239	Assainissement éclairage halogène métal 2021	CHF	100 000.-
560.5290.041	Développement énergétique 2021	CHF	500 000.-
560.5290.073	Projets climat et biodiversité	CHF	150 000.-
560.5290.074	Etudes déchets	CHF	100 000.-
610.5060.243	4 véhicules électriques avec bornes et Pony nettoyage et camion nacelle	CHF	450 000.-
611.5040.212	Hôpital des Bourgeois - rénovations complètes (étude faisabilité et concours) -C-	CHF	750 000.-
611.5040.213	Joseph Piller : transformation intérieure complément II	CHF	450 000.-
611.5090.190	Assainissements énergétiques : chauffage & enveloppe 2021	CHF	550 000.-
611.5090.210	Sécurité et normes incendies, électricité 2021	CHF	75 000.-
612.5060.219	Villa Thérèse installation d'un abris vélos	CHF	50 000.-
612.5090.276	Faux-plafond Jura B et C	CHF	300 000.-
612.5090.277	AES Vignettaz (cuisine régénératrice)	CHF	300 000.-
612.5090.278	Ecole du Jura - parc multisport - fond et drainage	CHF	250 000.-
612.5090.279	Jolimont 1905-1970 : système de fermeture	CHF	65 000.-
613.5999.043	Kiosque place Python: transform. intérieure et agrandissement -R-	CHF	485 000.-
614.5060.244	GCEE site des Neigles - ventilation atelier de serrurerie et peinture	CHF	160 000.-

614.5060.245	GCEE site des Neigles - étude de faisabilité de l'équipement du site	CHF	200 000.-	700.5200.037	SI aide sociale : interfaces, dév. complémentaires	CHF	50 000.-
615.5090.280	3 abris bus (route de la Fonderie)	CHF	240 000.-	700.5200.038	AG Archives : acquisition système d'archivage électronique	CHF	65 000.-
616.5090.281	PPS Etanchéité et façades	CHF	210 000.-	700.5200.039	EC AES : portail pour les parents	CHF	54 000.-
618.5090.282	Isolation et étanchéité pour réception installations solaires	CHF	500 000.-	700.5200.040	RH : poursuite évolution des SI métier	CHF	80 000.-
618.5090.283	PP : Couverts - zones de stockage - abris vélos	CHF	360 000.-	700.5200.041	SI Gestion des bâtiments, extension parc UA et Sports	CHF	90 000.-
620.5010.143	Espace public/routier : étude/aménag. Piller, compte pl. parc	CHF	50 000.-	700.5200.042	Solution numérisation processus poursuite AO pour Police locale	CHF	80 000.-
620.5010.149	Réaménagement ruelle de Notre-Dame	CHF	283 200.-	900.5090.238	Patinoire 2 - Changement éclairage (LED)	CHF	100 000.-
620.5030.077	Passerelle mixte en franchissement de l'avenue Tivoli	CHF	875 000.-	911.5060.213	Installations d'arrosage auto terrains foot 3e partie (Grabensaal, Mon Repos)	CHF	140 000.-
620.5030.160	Restauration de la fontaine de la fidélité -R-	CHF	200 000.-	911.5060.242	Site St-Léonard : Achat d'un compacteur avec ses agrégats et gestion informatisée	CHF	95 000.-
620.5030.161	Aménagement placette Arsenaux-Chaillet et arbres Arsenaux -R-	CHF	1 314 950.-	911.5090.267	Complément d'éclairage (Guitzet no5) selon étude CSD	CHF	100 000.-
620.5060.XXX	Parking P2 - Autolaveuse parking	CHF	60 000.-	911.5090.284	Route du Stadtberg : nv. terrain de football (mandat: étude football et procédure)	CHF	100 000.-
620.5090.265	Place de jeux Domino : remise en état -R-	CHF	575 000.-				
620.5290.038	Plan directeur mobilier urbain 2021 -R-	CHF	50 000.-				
620.5290.049	Couverture de l'A12 - budget 2021	CHF	80 000.-				
620.5290.059	Adaptation du PAL aux planifications supérieures 2021 -E-	CHF	80 000.-				
620.5290.064	Stratégie urbaine post-PAL 2018 :2021 -E-	CHF	80 000.-				
620.5290.072	Rte du Stadtberg : étude de faisabilité	CHF	500 000.-				
620.5290.075	Participation communale à l'élaboration des PAD - 2021 -E-	CHF	80 000.-				
620.5290.076	Etude directrice Fonderie-Pérolles-Marly -E-	CHF	200 000.-				
621.5060.222	Remplacement véhicules 2021	CHF	160 000.-				
700.5060.174	Data center : renouvellement éléments 2021	CHF	980 000.-				
700.5060.176	Fibre optique FriNet 2021 + redondance	CHF	150 000.-				
700.5060.240	Solution wifi dans les locaux et espaces de l'administration de la Ville	CHF	50 000.-				
700.5060.241	IN CIMP : machine à rainer - perforer - plier	CHF	58 000.-				
700.5200.032	Mise en place de la GED : 3e étape (III)	CHF	215 000.-				

Ces achats, études ou travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.

Article 2

Le budget des investissements de la Ville de Fribourg, catégorie II, se montant à CHF 19'217'150.-, est approuvé.

Article 3

Le Conseil communal est autorisé à contracter les emprunts nécessaires au financement de ces investissements.

Article 4

Le Conseil communal est autorisé à procéder, au cours de l'année 2021, à des ponts de trésorerie communale jusqu'à un montant maximum de CHF 20.0 mio.

Article 5

Les crédits d'investissements prévus à l'article 2 et totalisant un montant de plus de CHF 2.0 mio peuvent faire l'objet d'une demande de référendum, conformément à l'art. 69 LFCo et l'art. 11 RFin.

Article 6

Le Conseil général prend acte des projets d'investissements de la Ville de Fribourg à voter ultérieurement (Catégorie III), pour CHF 53'437'000.-, qui pourront faire l'objet d'un Message au cours de l'année 2021.

Fribourg, le

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

La Présidente

Le Secrétaire de Ville adjoint

Adeline Jungo

Mathieu Maridor

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
01	ADMINISTRATION GENERALE	10'601'812.95	952'496.65	9'849'195.65	976'960.30	9'510'244.16	1'038'779.64
02	FINANCES	26'128'215.35	173'862'140.65	30'203'164.30	176'788'411.05	42'884'406.40	183'477'171.89
03	ECOLES	76'900'576.30	12'208'337.10	75'569'599.15	11'692'025.00	74'904'554.28	11'444'123.85
04	POLICE LOCALE ET MOBILITE	10'672'576.20	14'748'929.50	10'586'926.60	15'283'230.00	9'138'758.93	13'919'577.25
05	GENIE CIVIL, ENVIRONNEMENT ET ENERGIE	44'253'212.20	30'228'757.60	36'955'115.65	23'324'598.70	33'440'424.18	23'110'614.01
06	URBANISME ET ARCHITECTURE	24'467'962.70	22'987'347.20	24'522'872.85	22'146'575.05	21'845'798.03	23'103'616.10
07	INFORMATIQUE	5'161'508.40	4'425'429.95	4'657'170.15	3'831'169.05	4'216'351.05	3'351'286.28
08	CULTURE	6'277'907.35	914'418.05	6'170'664.55	935'478.75	5'273'888.35	849'285.91
09	SPORTS	6'675'249.50	2'385'439.85	5'844'692.60	2'287'833.40	5'788'702.04	1'887'694.25
11	AIDE SOCIALE	45'128'154.15	7'354'000.00	43'155'739.20	6'999'500.00	41'728'496.45	5'315'971.17
12	CURATELLES D'ADULTES	4'376'873.50	878'000.00	4'193'846.15	983'100.00	3'863'548.37	745'607.05
13	RESSOURCES HUMAINES	2'813'078.65	20'000.00	2'771'316.25	30'000.00	2'156'952.14	37'770.75
14	SERVICE JURIDIQUE	1'205'692.55	83'144.15	1'098'738.10		959'026.89	
15	AGGLOMERATION	9'225'277.00		9'266'551.00		9'271'743.50	
TOTALISATION		273'889'096.80	271'048'440.70	264'845'592.20	265'278'881.30	264'982'894.77	268'281'498.15
Résultat			-2'840'656.10	433'289.10		3'298'603.38	

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
01	ADMINISTRATION GENERALE	10'601'812.95	952'496.65	9'849'195.65	976'960.30	9'510'244.16	1'038'779.64
010	AUTORITES	3'961'444.55	433'496.65	3'750'529.10	567'460.30	3'671'447.64	619'514.30
100	CONSEIL COMMUNAL	3'575'097.90	299'650.00	3'257'218.80	326'650.00	3'116'306.59	327'108.15
100.3000.00	Traitements membres d'autorité	1'042'128.00		976'320.00		979'493.05	
100.3000.01	Jetons de présence	4'000.00		4'000.00		1'440.00	
100.3040.00	Allocations enfants et formation	1'050.00		1'050.00		1'950.00	
100.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	60'395.40		84'486.60		88'084.60	
100.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	28'852.20		28'996.80		28'996.80	
100.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	801.00		786.00		786.00	
100.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	29'045.40					
100.3060.00	Pensions aux retraités	908'960.40		894'020.40		894'020.40	
100.3101.01	Dépenses internes liées au Coronavirus	50'000.00					
100.3102.00	Publications, journaux, documentation	6'000.00		6'000.00		7'117.35	
100.3103.01	Bulletin d'information "1700"	210'000.00		200'000.00		214'986.28	
100.3105.01	Vins d'honneur	20'000.00		20'000.00		17'644.10	
100.3130.01	Frais de réception	50'000.00		50'000.00		59'995.63	
100.3130.04	Frais de télécommunication	5'800.00		5'500.00		5'516.36	
100.3131.00	Etudes et projets	30'000.00		20'000.00		20'005.20	
100.3131.01	Projets de cohésion sociale	349'700.00		300'000.00		258'287.35	
100.3131.02	Fusion du Grand Fribourg	100'000.00		100'000.00		93'909.55	
100.3131.03	Narrentreffen 2020			70'000.00			
100.3131.08	Politique d'information et communication	160'000.00		130'000.00		140'879.82	
100.3170.00	Frais de déplacement et débours	25'000.00		25'000.00		30'321.90	
100.3170.01	Frais de jumelage	8'000.00		8'000.00		4'288.95	
100.3199.00	Autres charges d'exploitation	2'000.00		2'000.00		1'489.50	
100.3199.01	Dépenses non spécifiées	100'000.00		100'000.00		50'705.25	
100.3199.03	Cadeaux et dons	30'000.00		30'000.00		18'882.05	
100.3601.02	Travaux Assemblée Constitutive Grand Fribourg	150'000.00		127'800.00		148'589.45	
100.3631.01	Conférence régionale pour infrastructures et développement	11'000.00		11'000.00			
100.3636.02	Subventions partis politiques : élections communales	26'000.00					
100.3636.10	Dépenses externes liées au Coronavirus	100'000.00					
100.3910.01	Informatique - imputation interne	66'365.50		62'259.00		48'917.00	
100.4250.00	Ventes		2'000.00		4'000.00		68.90
100.4260.01	Honoraires et jetons de présence récupérés		210'000.00		210'000.00		213'859.85
100.4309.00	Autres revenus d'exploitation		25'000.00		50'000.00		41'330.40

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
100.4472.00	Locations d'infrastructures		2'000.00		2'000.00		1'200.00
100.4631.00	Subventions du canton et des concordats		60'650.00		60'650.00		70'649.00
101	CONSEIL GENERAL	252'500.00		252'500.00		262'734.90	
101.3000.01	Jetons de présence	160'000.00		160'000.00		135'130.00	
101.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	17'000.00		17'000.00		15'138.40	
101.3102.00	Publications, journaux, documentation	6'000.00		6'000.00		8'578.35	
101.3130.16	Equipements et prestations pour les séances du CG	65'000.00		65'000.00		14'875.70	
101.3199.00	Autres charges d'exploitation	4'500.00		4'500.00		3'345.45	
101.3910.01	Informatique - imputation interne					85'667.00	
109	SALAIRES REFACTURÉS OU SUR PROJETS	133'846.65	133'846.65	240'810.30	240'810.30	292'406.15	292'406.15
109.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					2'092.60	
109.3010.00	Traitements	105'366.30		190'652.80		246'889.35	
109.3040.00	Allocations enfants et formation			2'640.00		2'890.00	
109.3043.00	Allocation de résidence	2'760.00					
109.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	7'042.00		17'612.80		22'960.75	
109.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	11'407.80		19'869.00		17'307.20	
109.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	169.40		204.00		266.25	
109.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	3'114.00					
109.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	3'987.15		9'831.70			
109.4310.00	Activation prestations propres		133'846.65		240'810.30		292'406.15
011	ADMINISTRATION	51'768'522.55	7'873'000.00	49'254'405.75	7'409'000.00	47'567'292.97	5'735'236.51
110	SECRETARIAT DE VILLE	5'071'779.80	161'500.00	4'796'360.05	182'000.00	4'541'986.21	197'676.25
110.3010.00	Traitements	2'189'322.85		2'073'290.05		2'013'811.25	
110.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					105'401.85	
110.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-30'000.00	
110.3040.00	Allocations enfants et formation	27'345.00		43'507.50		44'065.00	
110.3043.00	Allocation de résidence	24'960.00					
110.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	143'677.50		191'190.20		195'678.05	
110.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	256'498.50		242'714.40		169'937.70	
110.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	2'297.10		2'160.60		2'242.95	
110.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	63'772.10					
110.3099.00	Autres charges de personnel	4'000.00		4'000.00		4'892.30	
110.3100.01	Microfilmage	2'000.00		2'000.00		1'960.65	
110.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	2'000.00				30.80	
110.3102.00	Publications, journaux, documentation	10'000.00		10'000.00		9'262.10	

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
110.3119.01	Achat d'oeuvre d'art	10'000.00		10'000.00		5'866.25	
110.3130.01	Frais de réception	4'000.00		2'000.00		2'188.20	
110.3130.02	Cotisations	75'000.00		51'000.00		48'531.55	
110.3130.03	Affranchissements	250'000.00		250'000.00		284'714.75	
110.3130.04	Frais de télécommunication	3'900.00		50'000.00		40'349.41	
110.3130.05	Honoraires de traduction	110'000.00		90'000.00		115'749.20	
110.3130.09	Téléphones remboursements	-100.00			500.00		47.55
110.3131.06	Valorisation Vieille-Ville	80'000.00					
110.3132.00	Honoraires de spécialistes externes	80'000.00		80'000.00		53'839.20	
110.3159.01	Conservation et restauration d'archives	60'000.00		60'000.00		137'623.60	
110.3159.02	Conservation et restauration des oeuvres d'art	70'000.00		70'000.00		19'645.90	
110.3170.00	Frais de déplacement et débours	5'000.00		5'000.00		5'787.35	
110.3300.00	Amortissement des investissements	25'097.35		17'100.00		17'100.00	
110.3636.03	Centres d'animation socioculturelle	1'128'700.00		1'139'600.00		935'000.00	
110.3900.00	Economat central - imputation interne	57'350.00		60'000.00		63'808.80	
110.3910.01	Informatique - imputation interne	299'689.10		222'695.60		176'647.00	
110.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	87'270.30		120'101.70		117'852.35	
110.4210.00	Emoluments administratifs		11'500.00		11'500.00		11'251.00
110.4210.01	Emoluments de droit de cité		100'000.00		120'000.00		94'050.00
110.4260.00	Remboursements et participations de tiers		50'000.00		50'000.00		91'480.00
110.4310.00	Activation prestations propres						847.70
111	CONTROLE DES HABITANTS	1'276'269.35	353'000.00	1'135'562.50	223'000.00	1'125'100.67	215'176.29
111.3010.00	Traitements	747'909.50		777'180.30		794'422.70	
111.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					1'994.20	
111.3040.00	Allocations enfants et formation	3'870.00		16'680.00		17'160.00	
111.3043.00	Allocation de résidence	6'000.00					
111.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	49'095.20		71'717.50		73'232.25	
111.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	77'616.60		82'159.80		60'785.35	
111.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	813.40		832.00		850.10	
111.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	21'712.50					
111.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	8'000.00		8'000.00		4'934.15	
111.3101.16	Achat cartes journalières CFF	140'000.00					
111.3102.00	Publications, journaux, documentation	100.00		87.00		87.00	
111.3130.00	Prestations de services de tiers	300.00		300.00		31.00	
111.3130.02	Cotisations	70.00		70.00		70.00	
111.3130.04	Frais de télécommunication	1'200.00				161.76	
111.3130.07	Taxes bancaires	1'300.00		1'000.00		1'180.31	
111.3160.00	Locations	70'000.00		70'000.00		35'192.00	

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
02	FINANCES	26'128'215.35	173'862'140.65	30'203'164.30	176'788'411.05	42'884'406.40	183'477'171.89
20	SERVICES GENERAUX	3'932'994.70	10'000.00	3'466'011.30	25'000.00	2'847'628.98	341'950.90
200	PERSONNEL	2'781'994.70	10'000.00	2'640'511.30	10'000.00	2'586'700.31	10'000.00
200.3010.00	Traitements	1'883'637.20		1'796'067.05		1'748'342.75	
200.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					52'105.65	
200.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-3'000.00	
200.3040.00	Allocations enfants et formation	25'080.00		38'260.00		36'940.00	
200.3043.00	Allocation de résidence	6'000.00					
200.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	122'745.80		164'745.05		165'554.50	
200.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	204'553.50		194'010.05		148'164.60	
200.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	2'791.00		1'883.50		1'889.10	
200.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	54'420.80					
200.3099.00	Autres charges de personnel	2'000.00		2'000.00		1'215.00	
200.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	200.00				182.75	
200.3102.00	Publications, journaux, documentation	3'000.00		3'000.00		2'776.50	
200.3130.02	Cotisations	6'000.00		2'000.00		4'390.00	
200.3130.04	Frais de télécommunication	2'500.00		600.00		781.16	
200.3130.22	Mandat révision des comptes	57'000.00		57'000.00		49'302.50	
200.3170.00	Frais de déplacement et débours	5'000.00		5'000.00		1'408.00	
200.3900.00	Economat central - imputation interne	32'000.00		15'800.00		26'434.45	
200.3910.01	Informatique - imputation interne	305'469.70		264'144.20		247'460.70	
200.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	69'596.70		96'001.45		102'752.65	
200.4240.00	Prestations de services à des tiers		10'000.00		10'000.00		10'000.00
203	ASSURANCES, LOCAUX, DIVERS	1'151'000.00		825'500.00	15'000.00	260'928.67	331'950.90
203.3119.03	Achat de terrain	200'000.00		150'000.00			
203.3130.07	Taxes bancaires	110'000.00		102'500.00		96'253.48	
203.3132.00	Honoraires de spécialistes externes	80'000.00		80'000.00		22'572.05	
203.3134.00	Primes d'assurances choses	340'000.00		323'000.00		263'188.40	
203.3134.02	Casco et franchises	30'000.00		20'000.00		11'982.20	
203.3134.09	Assurances choses remboursements	-15'000.00			15'000.00		-1'749.10
203.3137.05	Redevance radio-TV	6'000.00					
203.3180.00	Du croire sur débiteurs	200'000.00		150'000.00		-133'067.46	
203.3181.00	Pertes sur débiteurs irrécouvrables	200'000.00					
203.4510.00	Provision : prélèvement						333'700.00

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
21	IMPOTS ET TAXES	3'035'000.00	160'089'000.00	3'650'000.00	169'284'000.00	1'660'767.63	173'412'932.70
210	IMPOTS	3'035'000.00	160'089'000.00	3'650'000.00	169'284'000.00	1'660'767.63	173'412'932.70
210.3130.24	Frais de contentieux	700'000.00		800'000.00		650'643.95	
210.3130.29	Frais de contentieux remboursements	-200'000.00			280'000.00		262'762.30
210.3180.01	Du croire sur impôts	500'000.00		2'000'000.00		75'551.43	
210.3181.01	Pertes sur impôts irrécouvrables	1'300'000.00					
210.3499.00	Intérêts rémunérateurs + escomptes sur acomptes	600'000.00		500'000.00		542'175.05	
210.3611.01	Commission cantonale encaissement d'impôts spéciaux	135'000.00		150'000.00		123'605.60	
210.4000.00	Impôts sur le revenu, personnes physiques - année fiscale		76'000'000.00		77'000'000.00		78'835'971.60
210.4000.60	Part au remboursement de l'imputation forfaitaire d'impôt		-200'000.00	200'000.00		268'791.60	
210.4001.00	Impôts sur la fortune, personnes physiques - année fiscale		7'500'000.00		9'400'000.00		11'791'207.10
210.4002.00	Impôts à la source personnes physiques		7'000'000.00		7'000'000.00		7'097'268.58
210.4010.00	Impôts sur le bénéfice, personnes morales - année fiscale		43'000'000.00		48'700'000.00		39'950'302.70
210.4011.00	Impôts sur le capital, personnes morales - année fiscale		900'000.00		970'000.00		7'550'320.20
210.4021.00	Contribution immobilière		16'600'000.00		16'600'000.00		16'451'100.20
210.4022.00	Impôt sur les gains immobiliers		1'600'000.00		1'600'000.00		1'602'250.95
210.4022.01	Impôt sur les prestations et les bénéfices en capital		1'400'000.00		1'300'000.00		1'668'007.85
210.4023.00	Droits de mutations immobilières		2'800'000.00		2'800'000.00		3'900'618.95
210.4024.00	Impôt sur les successions		600'000.00		500'000.00		1'028'249.15
210.4033.00	Impôt sur les chiens		100'000.00		100'000.00		115'320.00
210.4210.02	Impôts sur les divertissements		10'000.00		30'000.00		33'300.00
210.4240.00	Prestations de services à des tiers		4'000.00		4'000.00		4'641.95
210.4290.01	Récupérations actes de défaut de biens		500'000.00		630'000.00		583'762.21
210.4401.00	Pénalités et intérêts de retard		600'000.00		650'000.00		912'243.76
210.4601.02	Impôt sur véhicules et cycles		1'675'000.00		1'720'000.00		1'625'605.20
22	REVENUS DES BIENS	10'000.00	1'278'000.00	10'000.00	1'249'000.00	8'760.75	1'218'716.70
220	INTERETS ACTIFS	10'000.00	1'278'000.00	10'000.00	1'249'000.00	8'760.75	1'218'716.70
220.3137.01	Droits de garde et de timbres fédéraux	10'000.00		10'000.00		8'760.75	
220.4400.00	Intérêts des liquidités		2'000.00		3'000.00		2'574.45
220.4402.00	Intérêts des placements financiers		40'000.00		10'000.00		42'322.25
220.4420.00	Dividendes		1'215'000.00		1'215'000.00		1'152'820.00
220.4451.00	Revenus de participations		1'000.00		1'000.00		1'000.00
220.4940.00	Intérêts et charges financières - imputation interne		20'000.00		20'000.00		20'000.00

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
23	PARTICIPATIONS ET AUTRES RECETTES		2'204'000.00		1'645'600.00		1'959'202.79
230	PARTICIPATIONS		200'000.00		237'000.00		182'375.00
230.4240.00	Prestations de services à des tiers		200'000.00		237'000.00		182'375.00
231	AUTRES RECETTES		2'004'000.00		1'408'600.00		1'776'827.79
231.4309.01	Remboursement de frais de rappel		60'000.00		60'000.00		67'163.29
231.4390.00	Autres revenus divers		5'000.00		5'000.00		70'123.80
231.4411.00	Ventes de terrains		605'000.00		30'000.00		300'000.00
231.4430.01	Droits de superficie (PF)		1'231'000.00		1'103'600.00		1'114'421.00
231.4430.09	Subvention DDP à titre gratuit		-117'000.00				
231.4612.11	Redevances de perception des impôts paroissiaux		170'000.00		160'000.00		175'119.70
231.4910.00	Indemnité d'administration - imputation interne		50'000.00		50'000.00		50'000.00
24	CHARGE DE LA DETTE	4'805'175.65	2'156'275.65	4'849'400.00	1'889'389.25	4'721'440.49	1'923'597.80
240	INTERETS PASSIFS ET FRAIS D'EMPRUNT	4'805'175.65	2'156'275.65	4'849'400.00	1'889'389.25	4'721'440.49	1'923'597.80
240.3130.06	Frais d'emprunts	4'000.00		5'000.00		1'118.22	
240.3400.00	Intérêts passifs des engagements courants	1'000.00					
240.3401.00	Intérêts passifs des engagements financiers	2'983'900.00		3'000'000.00		2'848'965.57	
240.3401.01	Intérêts du prêt recapitalisation Caisse de prévoyance	1'816'275.65		1'844'400.00		1'871'356.70	
240.4499.00	Intérêts négatifs sur prêt		30'000.00		45'000.00		52'240.80
240.4940.00	Intérêts et charges financières - imputation interne		310'000.00				
240.4980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne		1'816'275.65		1'844'389.25		1'871'357.00
25	PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	14'345'045.00	8'124'865.00	17'557'825.00	2'033'926.00	32'991'281.20	3'986'243.00
256	CONSTRUCTIONS H.L.M.	180'500.00		180'500.00		329'251.00	
256.3637.00	Subventions versées au Canton	160'500.00		160'500.00		309'251.00	
256.3940.00	Intérêts et charges financières - imputation interne	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
257	ASSAINISSEMENT D'IMMEUBLES	18'000.00		20'000.00	2'000.00		
257.3637.00	Subventions communales versées aux privés	20'000.00		20'000.00			
257.3637.09	Remboursements subventions aux privés	-2'000.00			2'000.00		

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
03	ECOLES	76'900'576.30	12'208'337.10	75'568'599.15	11'692'025.00	74'903'892.28	11'444'123.85
30	SERVICES GENERAUX	7'140'168.05	93'581.15	6'768'548.10	21'500.00	6'753'564.59	18'589.80
300	ADMINISTRATION	1'725'826.95	6'500.00	1'326'548.10	6'500.00	1'181'573.19	3'766.40
300.3000.03	Commissions	3'720.00		3'720.00		2'100.00	
300.3010.00	Traitements	998'435.75		759'341.70		693'194.25	
300.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					7'964.65	
300.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					3'000.00	
300.3040.00	Allocations enfants et formation	9'360.00		18'000.00		14'820.00	
300.3043.00	Allocation de résidence	9'840.00					
300.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	65'267.95		70'438.00		64'993.05	
300.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	105'546.75		82'759.80		55'231.90	
300.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1'818.15		816.80		766.30	
300.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	28'869.60					
300.3102.00	Publications, journaux, documentation	1'200.00		1'200.00		946.00	
300.3130.04	Frais de télécommunication	2'600.00		780.00		717.94	
300.3130.05	Honoraires de traduction et d'interprètes	35'000.00		30'000.00		32'905.35	
300.3130.25	Prestations de tiers pour l'encouragement précoce	50'000.00		40'000.00			
300.3131.05	Projet bilinguisme	35'000.00		35'000.00		5'274.20	
300.3170.00	Frais de déplacement et débours	3'224.00		1'000.00		824.30	
300.3170.03	Frais de réunion	7'500.00		7'500.00		6'034.35	
300.3612.12	Ecologies envers d'autres communes	45'000.00		30'000.00		46'834.25	
300.3900.00	Economat central - imputation interne	9'200.00		9'800.00		8'443.35	
300.3910.01	Informatique - imputation interne	278'333.80		195'240.00		199'219.80	
300.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	35'910.95		40'951.80		38'303.50	
300.4260.00	Remboursements et participations de tiers		4'500.00		4'500.00		2'046.40
300.4472.00	Locations d'infrastructures		2'000.00		2'000.00		1'720.00
301	SUBSIDES ET PARTICIPATIONS	5'327'259.95		5'442'000.00	15'000.00	5'571'991.40	14'823.40
301.3601.07	Aide aux institutions spécialisées pour enfants inadaptés	4'633'259.95		4'783'000.00		4'987'366.90	
301.3601.08	Centre professionnel cantonal	605'000.00		605'000.00		534'959.50	
301.3614.01	CIP Centre d'information professionnelle	34'000.00		34'000.00		34'000.00	
301.3614.09	CIP participation d'autres communes	-15'000.00			15'000.00		14'823.40
301.3636.06	Colonies de vacances	20'000.00		20'000.00		15'665.00	
301.3636.24	Encouragement précoce	50'000.00					

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
309	SALAIRES REFACTURÉS OU SUR PROJETS	87'081.15	87'081.15				
309.3010.00	Traitements	68'913.00					
309.3043.00	Allocation de résidence	1'120.00					
309.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	4'561.00					
309.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	8'832.75					
309.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	110.70					
309.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	2'017.30					
309.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	1'526.40					
309.4612.10	Dédommagements d'autres communes		87'081.15				
31	ENSEIGNEMENT DU CYCLE D'ORIENTATION	23'607'289.20	8'993'274.50	22'825'182.40	8'621'900.00	22'833'655.61	8'201'165.50
310	ECOLE DU BELLUARD	7'862'124.10	2'771'917.25	7'619'163.30	2'657'750.00	7'840'870.52	2'671'930.50
310.3010.00	Traitements	488'989.05		504'509.35		475'533.35	
310.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires			1'688.40		58'246.80	
310.3040.00	Allocations enfants et formation	1'406.25		7'260.00		8'790.00	
310.3043.00	Allocation de résidence	6'090.00					
310.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	32'239.70		46'835.20		47'509.90	
310.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	24'174.00		28'385.80		23'156.70	
310.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	4'909.60		5'096.50		4'353.00	
310.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	14'258.20					
310.3099.00	Autres charges de personnel	20'215.00		19'775.00		19'465.25	
310.3100.00	Matériel de bureau	19'500.00		15'000.00		21'949.34	
310.3102.00	Publications, journaux, documentation	1'100.00		1'100.00		1'215.65	
310.3102.01	Imprimés	7'500.00		7'400.00		7'400.00	
310.3103.00	Livres et matériel de bibliothèques	4'600.00		4'500.00		4'525.00	
310.3104.00	Fournitures scolaires et appareils	91'950.00		156'200.00		217'678.00	
310.3109.01	Orientation professionnelle	9'000.00		8'760.00		8'916.00	
310.3130.00	Prestations de services de tiers	13'800.00		8'000.00		7'806.85	
310.3130.02	Cotisations	200.00		200.00		75.00	
310.3130.03	Affranchissements	5'150.00		5'500.00		5'837.04	
310.3130.04	Frais de télécommunication	2'400.00		3'950.00		2'784.15	
310.3130.07	Taxes bancaires	650.00					
310.3130.21	Transport des élèves	172'000.00		186'813.00		171'666.00	
310.3170.00	Frais de déplacement et débours	1'500.00		1'500.00		1'459.00	
310.3170.03	Frais de réunion	4'850.00		4'750.00		4'535.65	
310.3171.00	Activités scolaires	90'750.00		88'450.00		85'445.00	
310.3171.02	Formation culturelle	22'500.00		18'000.00		26'005.00	

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
310.3300.00	Amortissement des investissements	282'683.40		264'515.00		272'321.68	
310.3510.00	Attribution à la réserve	52'699.00		52'699.00		52'530.71	
310.3601.00	Frais facturés par le Canton	4'441'385.00		4'086'530.00		4'253'391.50	
310.3637.00	Subventions communales versées aux privés	3'000.00		3'000.00			
310.3900.00	Economat central - imputation interne			22'100.00		20'055.50	
310.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne	20'800.00					
310.3910.02	Centrale d'impression - imputation interne	1'000.00		1'000.00		152.75	
310.3920.00	Valeur locative - imputation interne	1'827'000.00		1'827'000.00		1'827'000.00	
310.3920.01	Infrastructures sportives - imputation interne			39'000.00		39'000.00	
310.3920.03	Bâtiments scolaires - imputation interne	177'500.00		177'500.00		150'962.25	
310.3930.00	Taxe épuration eaux usées - imputation interne	8'100.00		8'100.00		5'044.20	
310.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	8'224.90		14'046.05		16'059.25	
310.4611.01	Participation de l'Association des CO Sarine-Campagne		2'700'000.00		2'600'000.00		2'598'705.50
310.4612.12	Ecolages des élèves hors-cercle		18'000.00		3'000.00		17'500.00
310.4631.00	Subventions cantonales		7'500.00		54'750.00		55'725.00
310.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		46'417.25				
311	ECOLE DE JOLIMONT	9'087'729.05	4'292'735.35	8'915'234.90	4'089'625.00	8'516'813.12	3'929'767.35
311.3010.00	Traitements	546'254.80		471'000.10		446'233.75	
311.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	1'122.00		2'244.00		22'164.50	
311.3040.00	Allocations enfants et formation	5'670.00		12'790.00		11'190.00	
311.3043.00	Allocation de résidence	9'840.00					
311.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	36'291.50		43'812.50		39'999.30	
311.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	35'937.60		34'989.00		25'987.25	
311.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	5'070.80		4'394.80		3'651.75	
311.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	16'048.80					
311.3099.00	Autres charges de personnel	22'900.00		22'610.00		13'548.60	
311.3100.00	Matériel de bureau	21'335.00		20'000.00		16'874.78	
311.3102.00	Publications, journaux, documentation	2'000.00		2'000.00		3'088.30	
311.3102.01	Imprimés	8'520.00		8'700.00		8'700.00	
311.3103.00	Livres et matériel de bibliothèques	5'260.00		5'175.00		5'265.00	
311.3104.00	Fournitures scolaires et appareils	105'956.00		163'800.00		260'230.00	
311.3105.02	Frais de repas préparés	20'000.00					
311.3109.01	Orientation professionnelle	10'224.00		10'020.00		10'476.00	
311.3130.00	Prestations de services de tiers	44'800.00		5'000.00		21'288.10	
311.3130.02	Cotisations	200.00		200.00			
311.3130.03	Affranchissements	7'000.00		7'000.00		8'746.40	
311.3130.04	Frais de télécommunication	1'600.00		2'700.00		2'572.05	
311.3130.07	Taxes bancaires	1'800.00					

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
311.3130.21	Transport des élèves	146'000.00		154'000.00		146'421.00	
311.3170.00	Frais de déplacement et débours	1'500.00		1'500.00		728.20	
311.3170.03	Frais de réunion	5'600.00		5'500.00		17'673.70	
311.3171.00	Activités scolaires	110'760.00		108'550.00		113'490.00	
311.3171.02	Formation culturelle	25'560.00		21'000.00		30'555.00	
311.3300.00	Amortissement des investissements	387'918.25		508'553.00		259'795.43	
311.3510.00	Attribution à la réserve	41'458.00		41'458.00		41'457.91	
311.3601.00	Frais facturés par le Canton	4'931'975.00		4'695'625.00		4'502'229.85	
311.3637.00	Subventions communales versées aux privés	3'000.00		3'000.00			
311.3900.00	Economat central - imputation interne			38'200.00		23'029.20	
311.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne	22'800.00					
311.3910.02	Centrale d'impression - imputation interne	6'000.00		19'000.00		2'657.55	
311.3920.00	Valeur locative - imputation interne	2'231'900.00		2'231'900.00		2'231'900.00	
311.3920.03	Bâtiments scolaires - imputation interne	240'200.00		240'200.00		208'618.50	
311.3930.00	Taxe épuration eaux usées - imputation interne	13'000.00		13'000.00		20'218.75	
311.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	12'227.30		17'313.50		18'022.25	
311.4260.02	Contributions des parents		18'000.00				14'416.00
311.4472.00	Locations d'infrastructures		6'000.00		6'000.00		2'800.00
311.4611.01	Participation de l'Association des CO Sarine-Campagne		4'200'000.00		4'000'000.00		3'822'576.35
311.4612.12	Ecolages des élèves hors-cercle		24'000.00		21'000.00		24'500.00
311.4631.00	Subventions cantonales		8'520.00		62'625.00		65'475.00
311.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		36'215.35				
312	ECOLE DE LANGUE ALLEMANDE	5'719'436.05	1'928'621.90	5'345'784.20	1'874'525.00	5'592'324.27	1'599'467.65
312.3010.00	Traitements	332'404.60		334'441.25		353'305.30	
312.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires			1'896.00		11'587.05	
312.3040.00	Allocations enfants et formation			6'600.00		8'500.00	
312.3043.00	Allocation de résidence	7'400.00					
312.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	22'128.85		31'307.95		33'469.80	
312.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	26'876.40		27'433.80		21'181.30	
312.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	3'037.20		3'149.20		3'024.10	
312.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	9'786.65					
312.3099.00	Autres charges de personnel	10'365.00		9'445.00		11'207.85	
312.3100.00	Matériel de bureau	15'060.00		15'000.00		11'449.05	
312.3102.00	Publications, journaux, documentation	2'050.00		2'050.00		2'719.37	
312.3102.01	Imprimés	3'510.00		3'400.00		2'827.45	
312.3103.00	Livres et matériel de bibliothèques	2'205.00		2'085.00		2'180.00	
312.3104.00	Fournitures scolaires et appareils	61'532.00		110'000.00		152'700.00	
312.3109.01	Orientation professionnelle	4'212.00		3'924.00		4'128.00	

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
312.3130.00	Prestations de services de tiers	14'000.00		10'000.00		9'355.41	
312.3130.02	Cotisations	200.00		200.00			
312.3130.03	Affranchissements	3'300.00		3'000.00		3'901.23	
312.3130.04	Frais de télécommunication	1'200.00		1'800.00		1'111.01	
312.3130.07	Taxes bancaires	600.00					
312.3130.21	Transport des élèves	75'000.00		81'702.00		74'358.00	
312.3160.00	Locations	14'000.00		14'000.00		14'760.00	
312.3170.00	Frais de déplacement et débours	1'500.00		1'500.00		943.90	
312.3170.03	Frais de réunion	2'850.00		2'750.00		2'994.55	
312.3171.00	Activités scolaires	40'365.00		37'605.00		39'560.00	
312.3171.02	Formation culturelle	10'530.00		8'200.00		12'040.00	
312.3300.00	Amortissement des investissements	1'552'117.00		1'223'383.00		1'284'780.50	
312.3510.00	Attribution à la réserve	438'642.00		438'642.00		448'434.82	
312.3601.00	Frais facturés par le Canton	2'261'720.00		2'161'945.00		2'203'690.90	
312.3637.00	Subventions communales versées aux privés	1'000.00		1'000.00			
312.3900.00	Economat central - imputation interne			18'300.00		12'581.45	
312.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne	15'250.00					
312.3910.02	Centrale d'impression - imputation interne	2'000.00		2'000.00		3'795.08	
312.3920.00	Valeur locative - imputation interne	702'500.00		702'500.00		702'500.00	
312.3920.03	Bâtiments scolaires - imputation interne	71'250.00		71'250.00		140'914.15	
312.3930.00	Taxe épuration eaux usées - imputation interne	1'700.00		1'700.00		3'634.70	
312.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	9'144.35		13'575.00		14'689.30	
312.4472.00	Locations d'infrastructures						145.00
312.4611.01	Participation de l'Association des CO Sarine-Campagne		1'400'000.00		1'600'000.00		1'358'731.55
312.4612.12	Ecolages des élèves hors-cercle		200'000.00		250'000.00		214'716.10
312.4631.00	Subventions cantonales		3'510.00		24'525.00		25'875.00
312.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		325'111.90				
313	ECOLE DE PEROLLES	938'000.00		945'000.00		883'647.70	
313.3130.21	Transport des élèves	37'000.00		44'000.00		37'179.00	
313.3611.02	Frais facturés par l'Association des CO Sarine-Campagne	900'000.00		900'000.00		846'468.70	
313.3637.00	Subventions communales versées aux privés	1'000.00		1'000.00			

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
32	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	33'259'168.55	840'481.45	33'596'057.55	1'053'625.00	28'835'869.91	1'126'045.90
320	ECOLES PRIMAIRES	26'747'612.65	170'981.45	26'902'384.70	352'125.00	22'573'982.31	241'824.45
320.3010.00	Traitements	1'611'617.90		1'692'142.65		1'608'732.90	
320.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	1'680.00		12'747.60		99'350.65	
320.3010.04	Indemnités RI et intervenants externes	16'100.00		58'700.00		144'725.00	
320.3040.00	Allocations enfants et formation	8'193.75		40'530.00		35'580.00	
320.3043.00	Allocation de résidence	28'980.00					
320.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	106'953.00		158'026.45		151'697.75	
320.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	116'081.40		124'498.20		81'157.00	
320.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	19'489.70		20'054.45		18'599.30	
320.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	47'294.80					
320.3099.00	Autres charges de personnel	3'000.00		3'000.00		406.25	
320.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	18'000.00					
320.3102.00	Publications, journaux, documentation	1'500.00		1'500.00		1'497.75	
320.3104.00	Fournitures scolaires et appareils	110'000.00		130'000.00		368'770.33	
320.3110.00	Mobilier et appareils de bureau	71'150.00		60'000.00		61'320.75	
320.3111.00	Machines, installations et appareils	22'000.00					
320.3113.00	Matériel informatique	63'180.00		80'000.00		72'202.60	
320.3130.00	Prestations de services de tiers	10'400.00		10'400.00		3'281.50	
320.3130.04	Frais de télécommunication	16'500.00		20'000.00		13'998.31	
320.3130.07	Taxes bancaires	500.00				490.68	
320.3130.21	Transport des élèves	900'000.00		1'230'000.00		879'619.30	
320.3138.01	Séances et cours d'informations	20'000.00		17'000.00		13'697.40	
320.3151.00	Entretien de machines et appareils	30'000.00		15'000.00		23'407.60	
320.3170.00	Frais de déplacement et débours	1'000.00		1'000.00		662.00	
320.3170.02	Activités des établissements	28'870.00					
320.3171.00	Activités scolaires	116'000.00		160'000.00		80'835.24	
320.3300.00	Amortissement des investissements	419'020.65		134'247.00		116'498.80	
320.3611.00	Dédommagements au Canton	14'787'787.25		14'755'933.25		12'458'940.65	
320.3636.23	Mobilité scolaire, prestations de tiers	30'000.00		30'000.00		45'091.25	
320.3900.00	Economat central - imputation interne	89'650.00		149'300.00		144'754.50	
320.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne	69'650.00					
320.3920.00	Valeur locative - imputation interne	7'152'300.00		7'152'300.00		5'439'200.00	
320.3920.02	Véhicules - imputation interne	24'919.00		18'100.00		24'696.45	
320.3920.03	Bâtiments scolaires - imputation interne	767'300.00		767'300.00		629'147.70	
320.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	39'495.20		61'605.10		56'282.65	
320.4390.00	Autres revenus divers		200.00		200.00		125.00
320.4612.10	Dédommagements d'autres communes		99'000.00		96'000.00		56'275.00

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
320.4631.00	Subventions cantonales		68'870.00		255'925.00		185'424.45
320.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		2'911.45				
321	GYMNASTIQUE ET SPORTS	3'133'241.95	301'000.00	3'313'718.55	333'000.00	3'235'909.93	494'912.00
321.3010.00	Traitements	1'955'745.20		2'046'683.15		2'047'472.90	
321.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	3'278.40		8'172.00		21'374.95	
321.3040.00	Allocations enfants et formation	20'818.75		19'526.05		24'091.25	
321.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	126'343.60		186'184.15		188'415.25	
321.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	217'567.15		229'832.55		173'686.30	
321.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	2'116.10		2'178.25		2'193.15	
321.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	56'178.30					
321.3099.00	Autres charges de personnel	900.00		900.00		900.00	
321.3102.00	Publications, journaux, documentation	400.00		400.00			
321.3104.01	Matériel gymnastique et sports	26'100.00		26'100.00		64'674.90	
321.3130.04	Frais de télécommunication	100.00				6.48	
321.3130.21	Transport des élèves	170'000.00		170'000.00		164'643.80	
321.3159.04	Entretien matériel sportif	1'800.00		1'800.00		1'900.00	
321.3160.00	Locations	7'875.00					
321.3170.00	Frais de déplacement et débours	1'450.00		1'450.00		1'450.00	
321.3171.01	Journées et camps	151'045.00		150'765.00		78'648.90	
321.3920.01	Infrastructures sportives - imputation interne	317'500.00		356'000.00		346'000.00	
321.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	74'024.45		113'727.40		120'452.05	
321.4310.00	Exécution des travaux par le personnel						1'082.90
321.4630.00	Subventions fédérales		60'000.00		60'000.00		
321.4631.00	Subventions cantonales		241'000.00		273'000.00		462'829.10
321.4920.01	Frais de piscines						31'000.00
322	ACTIVITES CULTURELLES	661'241.30	17'500.00	605'277.60	17'500.00	504'094.28	13'950.00
322.3010.00	Traitements	464'131.20		446'100.20		358'807.85	
322.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					14'348.75	
322.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-4'000.00	
322.3040.00	Allocations enfants et formation	2'400.00		2'880.00		2'560.00	
322.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	30'224.50		40'989.00		34'233.60	
322.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	14'112.00		11'639.20		10'291.75	
322.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1'287.00		1'089.80		1'169.60	
322.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	13'366.10					
322.3099.00	Autres charges de personnel	1'200.00		1'200.00		794.35	
322.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	14'000.00		16'000.00		14'493.85	
322.3102.00	Publications, journaux, documentation	400.00		400.00		125.70	

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
322.3130.00	Prestations de services de tiers	30'000.00					
322.3130.01	Frais de réception	1'000.00		1'000.00		189.05	
322.3130.04	Frais de télécommunication	1'900.00		120.00		99.42	
322.3130.21	Transport des élèves	12'000.00		12'000.00		11'318.90	
322.3130.23	Cachets pour spectacles	62'000.00		62'000.00		50'007.21	
322.3159.03	Entretiens d'instruments	200.00		200.00			
322.3160.00	Locations	1'000.00		1'000.00		1'025.00	
322.3170.00	Frais de déplacement et débours	1'500.00		1'500.00		390.15	
322.3170.03	Frais de réunion	2'000.00					
322.3199.00	Autres charges d'exploitation	1'400.00		1'400.00		1'101.75	
322.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	7'120.50		5'759.40		7'137.35	
322.4231.01	Participation des élèves (frais de matériel)		17'500.00		17'500.00		13'950.00
323	DEVOIRS SURVEILLES	231'396.90		290'108.80		188'884.90	200.00
323.3010.00	Traitements	210'925.00		257'484.50		161'738.15	
323.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					11'592.60	
323.3040.00	Allocations enfants et formation			1'200.00			
323.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	13'425.10		23'305.60		15'203.55	
323.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions			5'184.00			
323.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	171.90		219.50		185.55	
323.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	6'074.90					
323.3130.04	Frais de télécommunication	800.00		150.00		121.05	
323.3170.00	Frais de déplacement et débours					44.00	
323.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne			2'565.20			
323.4260.02	Contributions des parents						200.00
325	LOGOPEDIE, PSYCHOLOGIE ET PSYCHOMOTRICITE	2'485'675.75	351'000.00	2'484'567.90	351'000.00	2'332'998.49	375'159.45
325.3010.00	Traitements	492'229.40		499'437.25		481'394.40	
325.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					2'000.00	
325.3040.00	Allocations enfants et formation	9'630.00		14'460.00		17'951.50	
325.3043.00	Allocation de résidence	3'120.00					
325.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	32'259.40		45'868.05		46'193.30	
325.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	55'568.40		56'847.45		43'973.40	
325.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	534.80		531.90		513.30	
325.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	14'265.80					
325.3099.00	Autres charges de personnel	2'100.00		2'100.00		1'070.00	
325.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	14'800.00		14'800.00		7'509.65	
325.3102.00	Publications, journaux, documentation	300.00		300.00			
325.3130.02	Cotisations	500.00		500.00			

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
325.3130.04	Frais de télécommunication	800.00				77.64	
325.3132.02	Examens, traitements logopédiques et de psychomotricité	1'165'000.00		1'140'000.00		1'057'726.80	
325.3132.03	Institut de pédagogie curative	332'778.00		332'778.00		345'460.00	
325.3170.00	Frais de déplacement et débours	500.00		500.00		343.85	
325.3611.00	Dédommagements au Canton	296'515.90		300'000.00		262'963.95	
325.3910.01	Informatique - imputation interne	45'867.60		48'315.60		35'325.00	
325.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	18'906.45		28'129.65		30'495.70	
325.4612.10	Dédommagements d'autres communes		1'000.00		1'000.00		
325.4631.00	Subventions cantonales		350'000.00		350'000.00		375'159.45
33	ENSEIGNEMENT PRE-SCOLAIRE					4'847'016.70	9'157.90
330	ECOLES ENFANTINES (1H-2H)					4'847'016.70	9'157.90
330.3611.00	Frais facturés par l'Etat					2'885'969.20	
330.3920.00	Loyer					1'713'100.00	
330.3920.01	Frais des piscines					31'000.00	
330.3920.03	Charges des bâtiments scolaires : imputation					216'947.50	
330.4230.00	Ecolages						9'157.90
34	SERVICES MEDICAUX SCOLAIRES	1'023'256.75	176'000.00	1'073'054.35	131'000.00	950'118.45	187'110.80
340	SERVICE MEDICAL	578'256.75	56'000.00	618'054.35	56'000.00	550'247.85	71'527.00
340.3010.00	Traitements	375'050.00		405'540.20		383'868.55	
340.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-17'000.00	
340.3040.00	Allocations enfants et formation	3'240.00		6'120.00		6'120.00	
340.3043.00	Allocation de résidence	2'400.00					
340.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	24'581.50		37'286.10		35'305.60	
340.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	43'953.60		47'950.20		35'972.20	
340.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	592.50		433.20		409.75	
340.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	10'870.60					
340.3099.00	Autres charges de personnel	4'000.00		4'000.00		3'706.92	
340.3102.00	Publications, journaux, documentation	1'000.00		1'000.00		1'149.40	
340.3106.00	Matériel médical	4'000.00		4'000.00		3'635.40	
340.3116.00	Appareils et instruments médicaux	500.00		500.00		2'348.30	
340.3130.04	Frais de télécommunication	800.00				90.58	
340.3138.01	Séances et cours d'informations	27'000.00		27'000.00		20'780.75	
340.3156.00	Entretien d'appareils et instruments médicaux	300.00		300.00			

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
340.3170.00	Frais de déplacement et débours	2'000.00		2'000.00		1'626.55	
340.3910.01	Informatique - imputation interne	61'535.05		58'197.60		47'287.00	
340.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	16'433.50		23'727.05		24'946.85	
340.4612.10	Dédommagements d'autres communes		38'000.00		38'000.00		63'065.70
340.4631.00	Subventions cantonales		18'000.00		18'000.00		8'461.30
341	SERVICE DENTAIRE	445'000.00	120'000.00	455'000.00	75'000.00	399'870.60	115'583.80
341.3611.03	Soins donnés par le canton	385'000.00		385'000.00		352'778.00	
341.3611.04	Participation frais cabines dentaires	40'000.00		40'000.00		36'300.00	
341.3637.00	Subventions communales versées aux privés	20'000.00		30'000.00		10'792.60	
341.4260.02	Contributions des parents		120'000.00		75'000.00		115'583.80
35	ACCUEIL EXTRAFAMILIAL	11'870'693.75	2'105'000.00	11'305'756.75	1'864'000.00	10'683'667.02	1'902'053.95
350	ACCUEILS EXTRASCOLAIRES	5'189'693.75	2'105'000.00	4'886'756.75	1'840'000.00	4'602'470.67	1'890'803.95
350.3010.00	Traitements	3'217'890.00		3'099'083.00		2'950'450.85	
350.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					4'199.60	
350.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					9'440.25	
350.3040.00	Allocations enfants et formation	56'325.00		98'930.00		102'678.85	
350.3043.00	Allocation de résidence	48'720.00					
350.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	212'728.00		287'752.30		277'487.45	
350.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	316'944.00		304'988.85		214'279.70	
350.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	4'124.40		3'885.80		3'634.35	
350.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	94'076.20					
350.3099.00	Autres charges de personnel	1'500.00		1'500.00		2'166.00	
350.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	21'000.00					
350.3105.02	Frais de repas préparés	675'000.00		580'000.00		543'853.60	
350.3110.00	Mobilier et appareils de bureau	32'000.00		25'000.00		26'059.75	
350.3110.01	Matériel pédagogique			20'000.00		14'569.41	
350.3130.00	Prestations de services de tiers	23'000.00		23'000.00		14'938.85	
350.3130.02	Cotisations	1'100.00		1'300.00		2'096.00	
350.3130.03	Affranchissements	400.00		400.00		174.65	
350.3130.04	Frais de télécommunication	4'900.00		5'000.00		5'890.47	
350.3130.07	Taxes bancaires	600.00		500.00		575.39	
350.3150.00	Entretien de mobilier et appareils de bureau	5'000.00		5'000.00		2'917.65	
350.3159.05	Linges et blanchissage			5'500.00		5'264.60	
350.3160.00	Locations	144'000.00		75'000.00		61'360.00	
350.3170.00	Frais de déplacement et débours	2'000.00		900.00		1'691.85	

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
04	POLICE LOCALE ET MOBILITE	10'672'576.20	14'748'929.50	10'586'926.60	15'283'230.00	9'138'758.93	13'919'577.25
40	SERVICES GENERAUX	5'287'245.65	11'240'000.80	5'199'197.00	11'712'156.00	4'676'296.63	10'796'731.40
400	ADMINISTRATION	976'876.55	1'143'500.00	804'253.50	1'188'000.00	724'926.70	977'195.50
400.3010.00	Traitements	426'733.30		350'372.70		342'092.90	
400.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-11'000.00	
400.3040.00	Allocations enfants et formation	6'660.00		7'170.00		9'840.00	
400.3043.00	Allocation de résidence	2'640.00					
400.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	27'917.90		32'118.10		31'404.20	
400.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	50'260.80		41'605.20		31'203.60	
400.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	5'008.10		4'273.90		3'720.30	
400.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	12'365.30					
400.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures					70.50	
400.3102.00	Publications, journaux, documentation	2'000.00		2'000.00		685.95	
400.3130.02	Cotisations	1'800.00		1'800.00		1'800.00	
400.3130.04	Frais de télécommunication	1'400.00		300.00		410.00	
400.3130.11	Organisations, manifestations et projets	28'950.00		29'950.00		20'956.75	
400.3137.02	TVA taux forfaitaire	25'000.00		25'000.00		29'840.10	
400.3170.00	Frais de déplacement et débours	6'000.00		6'000.00		7'222.60	
400.3900.00	Economat central - imputation interne	20'500.00		14'500.00		8'551.25	
400.3910.01	Informatique - imputation interne	342'540.55		268'576.20		226'488.75	
400.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	17'100.60		20'587.40		21'639.80	
400.4100.01	Taxes sur les taxis		16'000.00		16'000.00		14'520.00
400.4120.01	Affermage des affiches		550'000.00		550'000.00		487'685.35
400.4210.00	Emoluments administratifs		60'000.00		60'000.00		66'600.60
400.4270.00	Amendes		45'000.00		67'000.00		42'652.05
400.4470.01	Location du domaine public		450'000.00		480'000.00		347'325.60
400.4470.03	Locations de places de parc		22'500.00		15'000.00		18'411.90
401	POLICE	3'198'583.80	8'926'000.00	3'234'549.50	9'288'000.00	2'949'284.42	8'677'870.60
401.3010.00	Traitements	1'859'137.80		1'885'105.30		1'835'722.20	
401.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					236.30	
401.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-22'000.00	
401.3040.00	Allocations enfants et formation	23'970.00		44'370.00		50'170.00	
401.3043.00	Allocation de résidence	28'800.00					
401.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	122'945.40		174'286.70		169'726.25	
401.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	193'953.60		195'296.40		146'049.20	

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
401.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	22'404.90		23'651.10		20'107.80	
401.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	54'372.70					
401.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	2'000.00		2'000.00		2'294.65	
401.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	46'000.00		50'000.00		33'199.05	
401.3111.00	Machines, installations et appareils	152'500.00		185'000.00		173'455.16	
401.3112.00	Equipements du personnel	23'000.00		23'000.00		25'194.55	
401.3120.00	Electricité	20'000.00		30'000.00		16'528.45	
401.3120.09	Electricité remboursements	-8'000.00			8'000.00		7'958.00
401.3130.00	Prestations de services de tiers	105'000.00		70'000.00		49'273.55	
401.3130.03	Affranchissements	70'000.00		70'000.00		62'613.75	
401.3130.04	Frais de télécommunication	69'000.00		63'360.00		66'132.83	
401.3130.10	Taxes traitement de données	9'250.00		9'250.00		8'236.25	
401.3130.14	Traitement de la monnaie	6'000.00		6'000.00		4'583.70	
401.3151.00	Entretien de machines et appareils	157'000.00		87'000.00		47'398.70	
401.3160.00	Locations	23'400.00		23'400.00		23'326.20	
401.3170.00	Frais de déplacement et débours					156.00	
401.3300.00	Amortissement des investissements	87'356.70		135'465.00		84'784.23	
401.3910.01	Informatique - imputation interne	64'502.50		60'727.00		50'810.00	
401.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	65'990.20		96'638.00		101'285.60	
401.4210.00	Emoluments administratifs		85'000.00		110'000.00		75'540.00
401.4240.00	Prestations de services à des tiers		85'000.00		60'000.00		72'911.30
401.4240.01	Redevances évacuation de véhicules		56'000.00		60'000.00		38'643.05
401.4240.03	Produit des parcomètres		4'700'000.00		4'900'000.00		4'832'191.19
401.4270.00	Amendes		2'950'000.00		3'050'000.00		2'629'773.61
401.4470.02	Produits des autorisations		1'050'000.00		1'100'000.00		1'020'853.45
402	FOIRES ET MARCHES	63'584.50	125'000.00	71'538.00	125'000.00	23'760.00	127'760.30
402.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	500.00		500.00			
402.3120.00	Electricité					1'561.60	
402.3151.00	Entretien de machines et appareils	1'000.00		1'000.00		1'125.60	
402.3300.00	Amortissement des investissements	41'084.50		30'538.00			
402.3900.00	Economat central - imputation interne			39'500.00		21'072.80	
402.3910.08	Nettoyage des marchés et selectas - imputation interne	21'000.00					
402.4120.02	Taxes des marchés au bétail		15'000.00		15'000.00		14'836.50
402.4470.04	Droits d'étalage		110'000.00		110'000.00		112'923.80

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
403	TAXES SUR LES SPECTACLES	956'500.00	960'000.00	1'018'500.00	1'047'000.00	878'523.51	918'505.65
403.3102.01	Imprimés	1'500.00		1'500.00			
403.3980.01	Taxes sur les spectacles - imputation interne	955'000.00		1'017'000.00		878'523.51	
403.4032.01	Lotos				15'000.00		18'000.00
403.4032.02	Cinémas		380'000.00		400'000.00		376'373.70
403.4032.03	Théâtres		45'000.00		57'000.00		25'302.30
403.4032.04	Manifestations sportives		280'000.00		280'000.00		258'388.25
403.4032.05	Autres spectacles		250'000.00		280'000.00		218'459.26
403.4250.00	Ventes		5'000.00		15'000.00		21'982.14
404	POLICE SANITAIRE	6'200.00		6'200.00		4'402.65	
404.3099.00	Autres charges de personnel	1'200.00		1'200.00			
404.3612.10	Dédommagements à d'autres communes	5'000.00		5'000.00		4'402.65	
409	SALAIRES REFACTURÉS OU SUR PROJETS	85'500.80	85'500.80	64'156.00	64'156.00	95'399.35	95'399.35
409.3010.00	Traitements	68'731.00		51'653.35		80'221.40	
409.3040.00	Allocations enfants et formation	720.00				1'100.00	
409.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	4'475.90		4'715.75		7'423.60	
409.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	6'550.20		4'781.20		5'774.00	
409.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	815.70		639.85		880.35	
409.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	1'979.40					
409.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	2'228.60		2'365.85			
409.4310.00	Activation prestations propres		85'500.80		64'156.00		95'399.35
41	INSPECTORAT DU FEU ET PROTECTION CIVILE	565'890.95	46'120.00	582'442.95	57'760.00	552'745.89	43'796.40
410	EXPLOITATION	565'890.95	46'120.00	582'442.95	57'760.00	552'745.89	43'796.40
410.3010.00	Traitements	262'267.90		283'342.80		272'811.65	
410.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					435.10	
410.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-11'000.00	
410.3040.00	Allocations enfants et formation	4'012.50		6'217.50		8'760.00	
410.3043.00	Allocation de résidence	2'700.00					
410.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	17'245.30		26'317.20		25'404.90	
410.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	29'607.60		32'112.00		24'328.80	
410.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	3'123.50		3'549.40		3'011.45	
410.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	7'632.00					
410.3111.00	Machines, installations et appareils	6'000.00		6'000.00		4'065.60	
410.3120.00	Electricité	30'000.00		24'000.00		32'993.00	

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
410.3120.01	Eau	500.00		500.00		356.00	
410.3130.02	Cotisations	50.00		50.00			
410.3130.04	Frais de télécommunication	2'700.00		1'300.00		1'538.89	
410.3130.15	Frais liés à la protection de la population	3'000.00		3'000.00		1'312.90	
410.3151.00	Entretien de machines et appareils	9'000.00		8'000.00		10'272.00	
410.3160.00	Locations	900.00		900.00		900.00	
410.3170.00	Frais de déplacement et débours					5.20	
410.3190.01	Chauffage facturé par des tiers	10'000.00		10'000.00		9'446.15	
410.3601.04	Taxes de nuitées	5'824.00		9'100.00		5'414.50	
410.3631.10	Participation communale aux frais Pci	77'100.85		70'869.15		72'740.45	
410.3900.00	Economat central - imputation interne	550.00		1'000.00		626.15	
410.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne	300.00					
410.3910.01	Informatique - imputation interne	42'541.70		40'995.00		32'054.00	
410.3920.02	Véhicules - imputation interne	40'762.00		39'300.00		40'397.05	
410.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	10'073.60		15'889.90		16'872.10	
410.4240.02	Indemnités pour hébergement		20'000.00		28'640.00		21'392.40
410.4472.00	Locations d'infrastructures		4'720.00		4'720.00		5'009.00
410.4612.10	Dédommagements d'autres communes		10'000.00		10'000.00		5'995.00
410.4630.00	Subventions fédérales		10'900.00		13'900.00		10'900.00
410.4631.00	Subventions cantonales		500.00		500.00		500.00
42	SERVICE DU FEU	3'082'549.75	3'405'783.30	3'099'492.85	3'483'214.00	2'411'323.12	3'037'018.05
420	EXPLOITATION	3'082'549.75	3'405'783.30	3'099'492.85	3'483'214.00	2'411'323.12	3'037'018.05
420.3010.00	Traitements	502'505.30		475'875.40		474'763.05	
420.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					410.35	
420.3010.05	Soldes et indemnités	760'000.00		750'000.00		640'829.35	
420.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-177'000.00	
420.3040.00	Allocations enfants et formation	9'352.50		10'297.50		15'600.00	
420.3042.00	Indemnités de repas	20'000.00		20'000.00		14'824.70	
420.3043.00	Allocation de résidence	2'700.00					
420.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	32'887.80		43'675.30		57'743.15	
420.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	53'941.20		50'431.20		38'623.80	
420.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	5'973.30		5'904.90		5'171.35	
420.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	14'549.00					
420.3090.01	Formation métier et suivis médicaux	64'900.00		57'200.00		36'882.70	
420.3091.01	Mesures de recrutement des pompiers	10'000.00		15'000.00		15'000.00	
420.3099.01	Cadeaux au personnel	2'100.00		2'550.00		2'557.65	

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
420.3101.04	Carburants et lubrifiants	23'110.00		23'110.00		17'151.10	
420.3101.06	Matériel de lutte contre l'incendie	74'960.00		75'050.00		66'221.90	
420.3102.00	Publications, journaux, documentation	3'500.00		4'500.00		2'049.90	
420.3111.00	Machines, installations et appareils	22'750.00		47'950.00		15'540.15	
420.3111.02	Appareils radio	14'200.00		14'108.00		11'453.00	
420.3112.00	Equipements du personnel	45'405.00		55'205.00		45'687.70	
420.3119.02	Matériel pour musée "Le Galetas"	3'000.00		3'000.00		1'779.40	
420.3120.00	Electricité			21'000.00		15'858.25	
420.3120.01	Eau			2'000.00		2'192.60	
420.3120.02	Gaz, mazout					8'996.75	
420.3120.03	CAD			91'000.00			
420.3130.01	Frais de réception	9'000.00		9'000.00		5'419.10	
420.3130.02	Cotisations	3'000.00		3'650.00		762.00	
420.3130.04	Frais de télécommunication	82'300.00		95'730.00		57'970.38	
420.3134.00	Primes d'assurances choses	2'800.00		3'594.00		2'141.00	
420.3134.01	Primes d'assurances véhicules	12'670.00		16'569.00		8'473.50	
420.3137.04	Impôts véhicules et expertises	1'620.00					
420.3151.01	Entretien des véhicules et engins	56'640.00		57'100.00		22'097.90	
420.3152.00	Entretien des équipements	60'805.00		110'625.00		53'539.45	
420.3160.00	Locations	53'000.00		53'000.00		32'505.65	
420.3170.00	Frais de déplacement et débours	1'500.00		1'500.00		420.00	
420.3300.00	Amortissement des investissements	151'139.70		120'908.00		126'873.82	
420.3601.06	Office cantonal protection d'environnement	19'000.00		31'000.00		25'507.85	
420.3900.00	Economat central - imputation interne	3'550.00					
420.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne	3'850.00		7'500.00		7'984.85	
420.3910.01	Informatique - imputation interne	110'296.05		97'866.80		63'456.90	
420.3920.00	Valeur locative - imputation interne	568'000.00		568'000.00		568'000.00	
420.3920.02	Véhicules - imputation interne	4'082.00		2'700.00		4'045.90	
420.3930.00	Taxe épuration eaux usées - imputation interne	4'300.00		4'300.00		4'044.05	
420.3930.01	Frais d'exploitation - imputation interne	250'810.10		123'638.00		88'958.17	
420.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	18'352.80		24'954.75		26'785.75	
420.4200.01	Taxes d'exemption		2'230'000.00		2'230'000.00		2'245'458.75
420.4240.00	Prestations de services à des tiers		296'000.00		296'000.00		292'623.20
420.4250.00	Ventes		1'000.00		45'200.00		25.00
420.4260.06	Charges liées aux locations		27'000.00		27'000.00		20'431.45
420.4390.00	Autres revenus divers						347.00
420.4471.00	Locations appartements de service		89'000.00		89'000.00		88'992.00
420.4631.00	Subventions cantonales		58'000.00		58'000.00		58'192.00
420.4632.00	Subventions d'autres communes		440'480.00		440'480.00		134'087.00

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
420.4634.01	Subventions de l'ECAB		206'147.00		297'534.00		196'861.65
420.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		58'156.30				
43	MOBILITE	1'736'889.85	57'025.40	1'705'793.80	30'100.00	1'498'393.29	42'031.40
430	EXPLOITATION	1'736'889.85	57'025.40	1'705'793.80	30'100.00	1'498'393.29	42'031.40
430.3000.03	Commissions	1'500.00		1'500.00		1'020.00	
430.3010.00	Traitements	877'795.40		823'337.10		646'182.85	
430.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-10'000.00	
430.3010.50	Traitements (environnement)					110'000.00	
430.3040.00	Allocations enfants et formation	1'905.00		16'215.00		18'500.00	
430.3043.00	Allocation de résidence	14'760.00					
430.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	57'971.70		76'324.40		70'303.80	
430.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	99'303.60		91'596.00		67'214.40	
430.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	10'286.20		10'059.70		8'314.05	
430.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	25'705.80					
430.3099.00	Autres charges de personnel	4'500.00		4'500.00		2'170.00	
430.3100.00	Matériel de bureau	2'500.00		2'500.00		1'868.15	
430.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	70'000.00		65'000.00		51'268.70	
430.3101.50	Achat matériel et marchandises environnement					14'999.65	
430.3102.00	Publications, journaux, documentation	2'500.00		2'500.00		3'051.15	
430.3111.00	Machines, installations et appareils	100'000.00		135'000.00		77'290.65	
430.3111.50	Achat signaux et appareils (environnement)					20'000.00	
430.3120.00	Electricité	25'000.00		27'000.00		20'849.90	
430.3130.00	Prestations de services de tiers	100'000.00		90'000.00		87'875.75	
430.3130.02	Cotisations	5'325.00		4'950.00		4'920.00	
430.3130.04	Frais de télécommunication	1'300.00		850.00		861.76	
430.3131.00	Etudes et projets	100'000.00		100'000.00		57'856.25	
430.3131.50	Etudes et projets (environnement)					15'000.00	
430.3160.00	Locations	1'700.00		1'700.00		1'680.00	
430.3170.00	Frais de déplacement et débours	4'000.00		4'000.00		1'195.15	
430.3300.00	Amortissement des investissements	106'120.55		118'643.00		107'452.28	
430.3900.00	Economat central - imputation interne	3'250.00		3'900.00		1'780.40	
430.3910.01	Informatique - imputation interne	87'679.80		80'894.40		70'125.00	
430.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	33'786.80		45'324.20		46'613.40	
430.4240.00	Prestations de services à des tiers		100.00		100.00		100.00
430.4250.00	Ventes		12'000.00		5'000.00		1'535.00
430.4260.00	Remboursements et participations de tiers		25'000.00		25'000.00		40'396.40
430.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		19'925.40				

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
05	GENIE CIVIL, ENVIRONNEMENT ET ENERGIE	44'253'212.20	30'228'757.60	36'955'115.65	23'324'598.70	33'440'424.18	23'110'614.01
50	SERVICES GENERAUX	2'235'590.80	536'113.40	1'733'670.15	247'998.70	1'616'372.39	263'117.85
500	ADMINISTRATION	337'742.00		291'209.75		238'154.35	121.25
500.3102.00	Publications, journaux, documentation	4'200.00		4'200.00		3'383.90	
500.3130.02	Cotisations	4'000.00		4'000.00		205.00	
500.3130.04	Frais de télécommunication	3'200.00				349.40	
500.3170.00	Frais de déplacement et débours	4'000.00		4'000.00		1'456.45	
500.3900.00	Economat central - imputation interne	44'200.00		30'000.00		30'407.60	
500.3910.01	Informatique - imputation interne	278'142.00		249'009.75		202'352.00	
500.4240.00	Prestations de services à des tiers						121.25
501	PERSONNEL	1'065'542.30		1'017'366.65		939'173.30	
501.3010.00	Traitements	834'133.30		789'664.90		710'865.05	
501.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					11'335.05	
501.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					30'000.00	
501.3040.00	Allocations enfants et formation	8'190.00		15'674.40		13'574.40	
501.3043.00	Allocation de résidence	8'174.40					
501.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	54'779.70		72'746.30		66'329.20	
501.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	88'906.80		82'233.00		56'413.25	
501.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	9'851.10		9'736.90		7'638.10	
501.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	24'257.60					
501.3099.00	Autres charges de personnel	5'000.00		5'000.00		2'375.45	
501.3130.04	Frais de télécommunication	2'000.00		1'620.00		1'520.00	
501.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	30'249.40		40'691.15		39'122.80	
502	ADMINISTRATION VOIRIE	377'193.10	81'000.00	309'095.05	132'000.00	262'526.84	86'478.70
502.3010.00	Traitements	176'295.60		174'589.30		170'945.20	
502.3040.00	Allocations enfants et formation			1'425.60		1'425.60	
502.3043.00	Allocation de résidence	1'425.60					
502.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	11'573.90		16'069.30		15'735.45	
502.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	20'496.60		20'022.60		15'016.80	
502.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	2'109.20		2'180.50		1'865.95	
502.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	5'118.50					
502.3101.12	Matériel de fête mis à disposition	15'000.00		15'000.00		12'642.80	
502.3101.18	Prestations Schubertiade 2021	100'000.00					
502.3130.02	Cotisations	2'400.00		2'400.00		2'440.00	

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
502.3130.04	Frais de télécommunication	5'300.00		5'000.00		5'106.94	
502.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	25'000.00		57'000.00		24'336.70	
502.3170.00	Frais de déplacement et débours	3'500.00		3'500.00		521.60	
502.3199.00	Autres charges d'exploitation	2'000.00		2'000.00		2'075.60	
502.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	6'973.70		9'907.75		10'414.20	
502.4240.00	Prestations de services à des tiers		60'000.00		90'000.00		60'405.90
502.4910.04	Prestations de services - imputation interne				42'000.00		26'072.80
502.4910.08	Nettoyage des marchés et selectas - imputation interne		21'000.00				
509	SALAIRES REFACTURÉS OU SUR PROJETS	455'113.40	455'113.40	115'998.70	115'998.70	176'517.90	176'517.90
509.3010.00	Traitements	349'380.20		85'267.00		142'784.50	
509.3040.00	Allocations enfants et formation	9'000.00		9'000.00		8'250.00	
509.3043.00	Allocation de résidence	5'520.00					
509.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	22'879.95		7'784.30		13'034.95	
509.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	40'335.90		8'623.80		10'852.75	
509.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	3'753.05		1'056.30		1'545.70	
509.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	10'220.55					
509.3130.04	Frais de télécommunication	300.00				50.00	
509.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	13'723.75		4'267.30			
509.4310.00	Activation prestations propres		455'113.40		115'998.70		176'517.90
51	ATELIERS	6'107'383.45	978'000.00	7'595'310.05	958'000.00	7'430'227.34	970'316.65
510	ATELIER MECANIQUE	1'468'624.40	978'000.00	1'475'057.05	958'000.00	1'517'861.19	970'316.65
510.3010.00	Traitements	366'951.00		378'229.60		387'391.15	
510.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					5'000.00	
510.3040.00	Allocations enfants et formation			1'000.00		2'850.00	
510.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	23'896.60		34'620.60		35'365.55	
510.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	38'464.20		40'275.80		31'092.00	
510.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	4'355.00		4'697.50		4'194.20	
510.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	10'568.30					
510.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	280'000.00		280'000.00		303'314.80	
510.3101.04	Carburants et lubrifiants	360'000.00		330'000.00		359'623.30	
510.3111.00	Machines, installations et appareils	22'000.00		22'000.00		23'812.10	
510.3130.04	Frais de télécommunication	400.00		300.00		306.48	
510.3134.00	Primes d'assurances choses	38'000.00		38'000.00		20'136.90	
510.3137.04	Impôts véhicules et expertises	200'000.00		210'000.00		196'801.95	
510.3151.01	Entretien des véhicules et engins	100'000.00		100'000.00		110'069.30	
510.3170.00	Frais de déplacement et débours	300.00		100.00		437.50	

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
510.3300.00	Amortissement des investissements	10'602.35		15'904.00		15'903.56	
510.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	13'086.95		19'929.55		21'562.40	
510.4240.00	Prestations de services à des tiers		8'000.00				8'989.95
510.4920.02	Véhicules - imputation interne		970'000.00		958'000.00		961'326.70
511	MENUISERIE D'INTERIEUR	794'963.65		920'108.40		869'344.38	
511.3010.00	Traitements	617'767.80		705'471.00		678'957.65	
511.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					2'000.00	
511.3040.00	Allocations enfants et formation	8'370.00		15'480.00		24'375.00	
511.3043.00	Allocation de résidence	5'040.00					
511.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	40'557.60		64'886.30		62'421.65	
511.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	66'695.70		75'759.60		55'351.20	
511.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	7'391.00		8'804.60		7'401.55	
511.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	17'936.85					
511.3130.04	Frais de télécommunication	400.00		300.00		306.48	
511.3170.00	Frais de déplacement et débours	500.00		500.00		144.60	
511.3300.00	Amortissement des investissements	7'612.35		11'419.00			
511.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	22'692.35		37'487.90		38'386.25	
512	MENUISERIE D'EXTERIEUR	577'893.75		583'705.35		564'961.59	
512.3010.00	Traitements	451'945.00		450'372.00		447'235.50	
512.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-6'000.00	
512.3040.00	Allocations enfants et formation	3'000.00		11'700.00		14'400.00	
512.3043.00	Allocation de résidence	7'200.00					
512.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	29'900.00		41'771.90		41'485.75	
512.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	49'600.20		49'231.80		36'924.00	
512.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	5'449.10		5'668.40		4'914.50	
512.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	13'223.60					
512.3130.04	Frais de télécommunication	400.00		300.00		312.94	
512.3170.00	Frais de déplacement et débours	300.00		300.00		82.00	
512.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	16'875.85		24'361.25		25'606.90	
513	PEINTURES	551'057.55		548'913.60		522'313.65	
513.3010.00	Traitements	425'724.00		418'860.00		400'596.50	
513.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					3'030.00	
513.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-2'000.00	
513.3040.00	Allocations enfants et formation	12'450.00		20'700.00		24'950.00	
513.3043.00	Allocation de résidence	7'200.00					
513.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	28'191.90		38'896.50		37'467.95	

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
513.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	44'608.20		43'536.00		31'758.00	
513.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	5'137.50		5'278.30		4'443.70	
513.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	12'468.60					
513.3170.00	Frais de déplacement et débours	100.00		100.00		43.20	
513.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	15'177.35		21'542.80		22'024.30	
514	SERRURERIE	561'752.70		559'429.90		532'763.23	
514.3010.00	Traitements	435'825.00		426'933.00		414'856.95	
514.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					5'000.00	
514.3040.00	Allocations enfants et formation	3'600.00		13'200.00		13'200.00	
514.3043.00	Allocation de résidence	9'600.00					
514.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	29'006.30		39'852.45		38'749.60	
514.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	44'699.40		44'110.20		33'070.40	
514.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	5'285.50		5'407.30		4'595.35	
514.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	12'828.10					
514.3130.04	Frais de télécommunication	400.00		300.00		306.48	
514.3170.00	Frais de déplacement et débours	300.00		300.00		50.00	
514.3300.00	Amortissement des investissements	5'000.00		7'500.00			
514.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	15'208.40		21'826.95		22'934.45	
515	SIGNALISATION FIXE	202'486.30		2'570'750.45		2'482'750.70	
515.3010.00	Traitements	156'026.00		1'977'588.15		1'930'935.25	
515.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					4'200.00	
515.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-5'000.00	
515.3040.00	Allocations enfants et formation	5'400.00		86'700.00		100'725.00	
515.3043.00	Allocation de résidence	2'400.00					
515.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	10'317.20		183'827.35		180'025.75	
515.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	15'744.00		198'611.80		147'524.00	
515.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1'880.00		24'944.60		21'296.50	
515.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	4'562.40					
515.3170.00	Frais de déplacement et débours	800.00		800.00		735.80	
515.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	5'356.70		98'278.55		102'308.40	
516	SIGNALISATION MOBILE	433'794.80		619'114.35		604'957.95	
516.3010.00	Traitements	342'121.00		480'935.00		475'906.15	
516.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					3'000.00	
516.3040.00	Allocations enfants et formation	3'600.00		13'800.00		13'800.00	
516.3043.00	Allocation de résidence	2'400.00					
516.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	22'435.40		44'344.20		43'884.75	

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
516.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	36'432.00		49'248.00		36'936.00	
516.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	4'088.70		6'017.90		5'203.80	
516.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	9'922.20					
516.3170.00	Frais de déplacement et débours	400.00		400.00		612.00	
516.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	12'395.50		24'369.25		25'615.25	
517	RECEPTION DES NEIGLES			318'230.95		335'274.65	
517.3010.00	Traitements			248'088.10		261'935.05	
517.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					1'209.50	
517.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					3'000.00	
517.3040.00	Allocations enfants et formation			7'020.00		10'470.00	
517.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif			23'261.70		24'636.00	
517.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions			24'487.80		18'366.00	
517.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents			3'156.10		2'921.20	
517.3170.00	Frais de déplacement et débours			100.00			
517.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne			12'117.25		12'736.90	
518	CHANTIERS	938'698.45					
518.3010.00	Traitements	733'980.00					
518.3040.00	Allocations enfants et formation	20'400.00					
518.3043.00	Allocation de résidence	4'800.00					
518.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	48'108.90					
518.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	75'632.40					
518.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	8'767.50					
518.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	21'276.70					
518.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	25'732.95					
519	SANITAIRES	578'111.85					
519.3010.00	Traitements	445'809.00					
519.3040.00	Allocations enfants et formation	12'300.00					
519.3043.00	Allocation de résidence	12'000.00					
519.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	29'813.90					
519.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	44'448.00					
519.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	5'433.10					
519.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	13'185.00					
519.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	15'122.85					

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
52	ROUTES, VOIRIE ET PARCS	9'307'672.60	4'079'875.95	3'721'844.45	85'000.00	3'087'295.02	494'187.35
520	ROUTES COMMUNALES ET VOIRIE	2'685'862.45	454'750.60	2'579'287.25	50'000.00	2'055'069.32	467'110.20
520.3010.00	Traitements			184'122.25		138'552.40	
520.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-3'000.00	
520.3040.00	Allocations enfants et formation			14'925.00		14'100.00	
520.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif			17'412.30		13'031.85	
520.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions			17'575.95		9'960.00	
520.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents			2'362.70		1'545.30	
520.3099.00	Autres charges de personnel	7'300.00		9'500.00		7'510.10	
520.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	126'000.00		130'000.00		140'553.90	
520.3101.13	Matériel pour bancs publics	11'000.00		7'000.00		10'867.45	
520.3101.14	Matériel pour valets de ville	3'000.00		3'000.00		3'174.80	
520.3101.15	Matériel pour fontaine	5'000.00		5'000.00		668.80	
520.3111.00	Machines, installations et appareils	25'000.00		25'000.00		23'602.95	
520.3111.01	Véhicules et engins	6'000.00		6'000.00		39'354.50	
520.3112.00	Equipements du personnel			23'900.00		16'108.15	
520.3120.00	Electricité					551.42	
520.3120.01	Eau	1'000.00		1'000.00			
520.3120.02	Gaz, mazout	3'500.00		3'500.00		3'874.30	
520.3130.04	Frais de télécommunication	300.00				32.36	
520.3131.00	Etudes et projets	150'000.00		220'000.00		144'958.10	
520.3141.00	Entretien des routes et des voies de communication	150'000.00		150'000.00		148'780.30	
520.3142.01	Entretien des zones à risques	120'000.00		100'000.00		80'003.00	
520.3143.01	Entretien des ouvrages d'art	100'000.00		100'000.00		92'284.95	
520.3149.00	Entretien des fontaines	50'000.00		50'000.00		35'689.95	
520.3151.00	Entretien de machines et appareils	5'000.00		5'000.00		5'260.70	
520.3160.00	Locations	2'400.00		2'400.00		4'800.00	
520.3161.00	Locations de véhicules et engins	15'000.00		15'000.00		14'291.40	
520.3170.00	Frais de déplacement et débours	800.00		800.00		808.50	
520.3300.00	Amortissement des investissements	1'747'659.45		1'339'292.00		978'398.64	
520.3900.02	Equipements de travail - imputation interne	33'400.00					
520.3920.02	Véhicules - imputation interne	123'503.00		137'800.00		122'398.20	
520.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne			8'697.05		6'907.30	
520.4240.00	Prestations de services à des tiers		10'000.00		10'000.00		9'617.30
520.4612.10	Dédommagements d'autres communes		30'000.00		40'000.00		31'594.90
520.4631.00	Subventions cantonales						425'898.00
520.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		414'750.60				

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
521	PLACES DE PARC PUBLIQUES	34'000.00	34'000.00	34'000.00	34'000.00	24'877.15	24'877.15
521.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	14'000.00		14'000.00		10'509.55	
521.3144.04	Entretien des places de parc publiques	20'000.00		20'000.00		19'980.50	
521.3510.00	Attribution à la réserve					-5'612.90	
521.4200.00	Taxes de compensation						-5'612.90
521.4510.00	Prélèvement à la réserve		34'000.00		34'000.00		30'490.05
522	ROUTES CANTONALES	60'000.00		60'000.00		30'594.70	
522.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	10'000.00		10'000.00		10'359.35	
522.3141.00	Entretien des routes et des voies de communication	50'000.00		50'000.00		20'235.35	
523	ECLAIRAGE PUBLIC	669'000.00		739'000.00	1'000.00	726'723.00	2'200.00
523.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	5'000.00		5'000.00			
523.3119.04	Assainissement des installations	100'000.00		108'000.00		98'139.85	
523.3120.00	Electricité	210'000.00		240'000.00		212'421.65	
523.3120.02	Gaz, mazout	8'000.00		6'000.00		7'247.90	
523.3144.03	Eclairage de Noël					25'074.65	
523.3144.05	Entretien des éclairages publics	222'000.00		205'000.00		208'838.95	
523.3144.09	Récupérations sur travaux	-1'000.00			1'000.00		2'200.00
523.3300.00	Amortissement des investissements	125'000.00		175'000.00		175'000.00	
524	TRAVAUX D'HIVER	313'710.80		309'557.20		250'030.85	
524.3010.00	Traitements	60'000.20		60'000.20			
524.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					24'800.00	
524.3042.00	Indemnités de repas	1'000.00					
524.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	3'907.20		5'477.50		2'264.15	
524.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	711.80		743.50		331.35	
524.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	1'727.80					
524.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	16'000.00		16'000.00		16'091.35	
524.3101.07	Produits pour le déneigement	50'000.00		50'000.00		58'600.55	
524.3111.01	Véhicules et engins	20'000.00		20'000.00		10'959.45	
524.3161.01	Locations de matériel	12'000.00		1'500.00			
524.3300.00	Amortissement des investissements	20'471.80		10'236.00		10'235.90	
524.3920.02	Véhicules - imputation interne	127'892.00		145'600.00		126'748.10	
526	EQUIPE VOIRIE	1'474'743.15					
526.3010.00	Traitements	1'149'135.00					
526.3040.00	Allocations enfants et formation	22'500.00					
526.3043.00	Allocation de résidence	26'400.00					

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
526.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	76'554.00					
526.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	114'337.20					
526.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	13'059.50					
526.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	33'855.70					
526.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	38'901.75					
527	NETTOYAGE EN VILLE	1'597'436.25	1'118'205.40				
527.3010.00	Traitements	1'242'150.00					
527.3040.00	Allocations enfants et formation	24'675.00					
527.3043.00	Allocation de résidence	33'600.00					
527.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	83'081.70					
527.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	120'910.80					
527.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	15'139.00					
527.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	36'741.40					
527.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	41'138.35					
527.4910.03	Traitements - imputation interne		1'118'205.40				
528	DECHETTERIE ET EXPLOITATION DES NEIGLES	769'438.30	769'438.30				
528.3010.00	Traitements	608'293.40					
528.3040.00	Allocations enfants et formation	5'400.00					
528.3043.00	Allocation de résidence	9'600.00					
528.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	40'238.70					
528.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	60'271.80					
528.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	7'332.80					
528.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	17'794.90					
528.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	20'506.70					
528.4910.03	Traitements - imputation interne		769'438.30				
529	CENTRALE TRANSPORTS	1'703'481.65	1'703'481.65				
529.3010.00	Traitements	1'337'505.00					
529.3040.00	Allocations enfants et formation	35'700.00					
529.3043.00	Allocation de résidence	24'000.00					
529.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	88'662.80					
529.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	121'056.60					
529.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	16'156.80					
529.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	39'212.50					
529.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	41'187.95					
529.4910.03	Traitements - imputation interne		1'703'481.65				

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
53	SERVICE D'ASSAINISSEMENT	22'658'736.75	23'280'368.25	20'203'514.25	20'746'600.00	18'241'354.17	20'351'225.16
530	DECHETS	6'473'732.70	4'636'580.00	6'774'996.25	4'898'200.00	6'490'691.40	4'481'407.91
530.3010.00	Traitements			3'030'820.00		2'948'300.10	
530.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					24'037.40	
530.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-32'000.00	
530.3040.00	Allocations enfants et formation			126'675.00		151'628.35	
530.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif			282'720.75		275'194.20	
530.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions			286'897.35		209'023.90	
530.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents			38'362.15		32'696.75	
530.3090.01	Formation métier et suivis médicaux	14'700.00		8'000.00		7'470.00	
530.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	5'000.00		5'000.00		5'466.82	
530.3102.00	Publications, journaux, documentation	15'000.00		30'000.00		13'331.34	
530.3102.02	Lutte contre le littering	15'000.00					
530.3111.00	Machines, installations et appareils	22'000.00		112'000.00		110'293.41	
530.3111.04	Matériel cantonniers	14'000.00		15'000.00		15'357.76	
530.3111.05	Containers, bennes et poubelles	112'000.00					
530.3112.00	Equipements du personnel			50'000.00		34'224.76	
530.3120.00	Electricité	12'000.00		12'000.00		7'995.01	
530.3130.00	Prestations de services de tiers	10'000.00		10'000.00		9'691.00	
530.3130.04	Frais de télécommunication	4'000.00		6'200.00		5'510.75	
530.3130.08	Traitement des ordures par des tiers			1'980'000.00		1'871'622.56	
530.3130.30	Frais d'élimination SAIDEF - encombrants et ordures	1'559'132.00					
530.3130.31	Frais d'élimination déchets organiques - composte	84'575.00					
530.3130.32	Frais d'élimination déchets organiques - méthanisation	137'970.00					
530.3130.33	Frais d'élimination des plastiques	2'370.00					
530.3130.34	Frais d'élimination du verre	5'775.00					
530.3130.35	Frais d'élimination du bois	46'350.00					
530.3130.36	Frais d'élimination déchets inertes	7'285.00					
530.3130.37	Frais d'élimination divers petits déchets	26'253.00					
530.3130.38	Achat sacs poubelles et sachets canins	40'000.00					
530.3134.00	Primes d'assurances choses	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
530.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	12'000.00		12'000.00		12'165.17	
530.3151.00	Entretien de machines et appareils	15'000.00					
530.3151.02	Entretien containers, bennes et poubelles	20'000.00		42'000.00		41'860.54	
530.3161.00	Locations de véhicules et engins	5'000.00		5'000.00		1'968.02	
530.3170.00	Frais de déplacement et débours	600.00		600.00		2'009.19	
530.3199.02	TVA irrécupérable	50'000.00		50'000.00		33'827.16	
530.3300.00	Amortissement des investissements	57'624.85				31'323.41	

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
530.3900.02	Equipements de travail - imputation interne	29'700.00					
530.3910.00	Indemnité d'administration - imputation interne	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
530.3910.01	Informatique - imputation interne	61'988.50		61'206.40		46'165.00	
530.3910.03	Traitements - imputation interne	3'591'125.35					
530.3910.07	Décharge Châtillon - imputation interne	45'000.00		45'000.00		38'200.00	
530.3920.02	Véhicules - imputation interne	439'284.00		410'550.00		435'370.00	
530.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne			141'964.60		144'958.80	
530.4240.04	Taxe déchets (base)		2'250'000.00		4'350'000.00		3'969'670.03
530.4240.13	Taxe proportionnelle (sacs)		2'030'000.00				
530.4240.15	Taxe proportionnelle encaissée aux Neigles		60'000.00		60'000.00		59'273.61
530.4250.00	Ventes				445'000.00		408'464.27
530.4250.30	Remboursement-recettes PET		33'400.00				
530.4250.31	Remboursement-recettes papier et carton		44'291.00				
530.4250.32	Remboursement-recettes fer blan et alu		10'400.00				
530.4250.33	Remboursement-recettes ferraille diverse		4'356.00				
530.4250.34	Remboursement-recettes métaux divers		5'000.00				
530.4250.35	Remboursement-recettes batteries		2'560.00				
530.4250.36	Remboursement-recettes grands appareils ménagers		7'263.00				
530.4250.37	Remboursement-recettes petits appareils ménagers		14'310.00				
530.4250.38	Remboursement-recettes appareils électroniques		24'000.00				
530.4250.40	Remboursement-recettes frigo		6'650.00				
530.4250.41	Remboursement-recettes verre		84'700.00				
530.4250.42	Remboursement-recettes transports divers		15'750.00				
530.4612.10	Dédommagements d'autres communes		1'200.00		1'200.00		
530.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		700.00				
530.4910.05	Transport des boues pour STEP - imputation interne		20'000.00		20'000.00		20'000.00
530.4910.06	Déchets organiques Parcs et promenades - imputation interne		22'000.00		22'000.00		24'000.00
531	DECHARGE DE CHATILLON	5'034'319.35	7'621'043.40	3'535'178.00	6'083'000.00	3'460'026.34	7'709'350.80
531.3010.00	Traitements	333'186.10		339'639.30		264'314.75	
531.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					5'421.90	
531.3040.00	Allocations enfants et formation	5'400.00		9'525.00		11'100.00	
531.3043.00	Allocation de résidence	2'880.00					
531.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	21'848.30		30'799.10		24'163.50	
531.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	38'061.00		38'668.80		23'457.60	
531.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	3'915.30		4'171.60		2'807.05	
531.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	9'678.70					
531.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	45'000.00		25'000.00		16'264.50	
531.3101.04	Carburants et lubrifiants	25'000.00		20'000.00		23'714.53	

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
531.3102.01	Imprimés	1'600.00		1'600.00		66.20	
531.3111.00	Machines, installations et appareils	4'500.00		4'000.00		5'047.95	
531.3112.00	Equipements du personnel	200.00		200.00		182.27	
531.3120.00	Electricité	29'000.00		23'000.00		22'285.46	
531.3120.01	Eau	500.00		500.00		220.91	
531.3130.00	Prestations de services de tiers	553'000.00		505'000.00		425'855.11	
531.3130.04	Frais de télécommunication	1'700.00		2'800.00		2'225.78	
531.3132.00	Honoraires de spécialistes externes	155'000.00		155'000.00		146'925.55	
531.3134.00	Primes d'assurances choses	10'300.00		10'300.00		8'850.00	
531.3140.00	Entretien des terrains	60'000.00		60'000.00		243'885.01	
531.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles			40'000.00		28'263.79	
531.3160.00	Locations	98'000.00		98'000.00		79'192.40	
531.3161.00	Locations de véhicules et engins	1'000.00		1'000.00		2'851.82	
531.3170.00	Frais de déplacement et débours	7'000.00		7'000.00		8'302.25	
531.3300.00	Amortissement des investissements	1'241'943.75		177'477.00		177'476.96	
531.3510.00	Attribution à la réserve	550'000.00		450'000.00		451'500.00	
531.3600.01	Taxe fédérale pour sites contaminés	880'000.00		720'000.00		722'368.00	
531.3601.01	Taxe cantonale pour sites contaminés	825'000.00		675'000.00		677'220.00	
531.3900.00	Economat central - imputation interne	1'400.00					
531.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne	150.00		1'500.00		53.50	
531.3910.01	Informatique - imputation interne	12'309.45		10'812.80		8'150.00	
531.3910.02	Centrale d'impression - imputation interne	1'000.00		1'000.00		1'236.05	
531.3920.02	Véhicules - imputation interne	2'797.00		4'050.00		2'771.95	
531.3940.00	Intérêts et charges financières - imputation interne	100'000.00		100'000.00		57'583.65	
531.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	12'949.75		19'134.40		16'267.90	
531.4240.05	Taxes de décharge		4'900'000.00		4'009'000.00		5'592'254.10
531.4240.06	Taxes de remise en état		550'000.00		450'000.00		451'500.00
531.4260.00	Remboursements et participations de tiers		60'000.00		60'000.00		81'828.25
531.4470.00	Recettes locatives		85'000.00		85'000.00		71'765.25
531.4600.01	Taxe fédérale (OTAS) facturée aux clients		880'000.00		720'000.00		711'640.40
531.4601.01	Taxe cantonale facturée aux clients		825'000.00		675'000.00		667'162.80
531.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		237'043.40				
531.4910.07	Décharge Châtillon - imputation interne		84'000.00		84'000.00		133'200.00
532	TRAITEMENT ET EVACUATION DES EAUX	10'978'121.60	10'978'121.60	9'765'400.00	9'765'400.00	8'161'314.45	8'160'466.45
532.3010.00	Traitements	70'538.00		114'351.90		450'169.00	
532.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					22'940.20	
532.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-63'000.00	
532.3040.00	Allocations enfants et formation	900.00		2'400.00		13'275.00	

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
532.3043.00	Allocation de résidence	960.00					
532.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	4'583.20		10'457.40		43'410.50	
532.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	9'369.60		14'049.60		38'566.60	
532.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	703.20		1'284.90		4'873.40	
532.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	2'059.40					
532.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	195'000.00		180'000.00		196'640.01	
532.3101.04	Carburants et lubrifiants	5'000.00		7'000.00		2'367.00	
532.3101.05	Produits chimiques - traitement des boues	207'500.00		292'000.00		236'683.08	
532.3101.20	Produits chimiques - autres	12'200.00					
532.3101.51	Matériel d'exploitation, fournitures et outils (canaux)	59'000.00		59'000.00		60'940.00	
532.3111.00	Machines, installations et appareils	205'000.00		85'000.00		67'101.27	
532.3111.51	Equipements (canaux)	30'000.00		30'000.00		29'450.00	
532.3112.00	Equipements du personnel	2'000.00		2'000.00		2'027.88	
532.3120.00	Electricité	290'400.00		619'800.00		667'404.16	
532.3120.01	Eau	6'000.00		9'000.00		5'975.22	
532.3120.02	Gaz, mazout	363'700.00					
532.3120.51	Electricité (canaux)	45'000.00		45'000.00		43'505.25	
532.3120.52	Eau (canaux)	5'000.00		4'000.00		6'520.86	
532.3130.01	Frais de réception	500.00		500.00		47.80	
532.3130.02	Cotisations	2'000.00		2'600.00		1'965.00	
532.3130.03	Affranchissements	1'000.00					
532.3130.04	Frais de télécommunication	5'000.00		7'300.00		6'481.17	
532.3130.27	Incinération des boues	783'200.00		822'600.00		754'669.92	
532.3130.28	Transport de boue par des tiers	63'000.00		14'000.00		3'675.07	
532.3130.40	Transport des matériaux du dégrillage et du sable	28'000.00					
532.3130.41	Incinération des matériaux du dégrillage	17'100.00					
532.3131.00	Etudes et projets	100'000.00		145'000.00		86'121.72	
532.3134.00	Primes d'assurances choses	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
532.3134.51	Primes d'assurances choses (canaux)	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
532.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	80'000.00		450'000.00		441'368.47	
532.3170.00	Frais de déplacement et débours	2'000.00		2'000.00		9'369.32	
532.3300.00	Amortissement des investissements	3'314'128.70		2'590'000.00		367'974.37	
532.3300.51	Amortissement des investissements (canaux)	568'432.85		1'500'000.00		130'195.30	
532.3510.00	Attribution à la réserve	2'641'302.75		926'784.10		2'782'736.86	
532.3600.02	Taxe financement sur les micro-polluants	399'100.00		397'800.00		396'729.00	
532.3601.03	Emoluments payés à l'Etat	12'000.00		10'000.00		11'460.00	
532.3614.02	Frais d'exploitation de la STEP par SINEF	1'115'950.00		1'091'000.00		1'140'907.02	
532.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne	1'350.00					
532.3910.00	Indemnité d'administration - imputation interne	40'000.00		40'000.00		40'000.00	

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
532.3910.01	Informatique - imputation interne			270.00		1'502.35	
532.3910.04	Prestations de services - imputation interne			1'800.00		307.45	
532.3910.05	Transport des boues pour STEP - imputation interne	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
532.3910.07	Décharge Châtillon - imputation interne	5'000.00		5'000.00		59'600.00	
532.3920.02	Véhicules - imputation interne	38'956.00		34'450.00		38'608.15	
532.3940.00	Intérêts et charges financières - imputation interne	210'000.00		210'000.00			
532.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	3'187.90		6'952.10		26'746.05	
532.4240.05	Taxes de raccordement aux égouts 2021		1'500'000.00				
532.4240.07	Taxes d'épuration		3'522'000.00		3'522'000.00		3'071'453.47
532.4240.08	Taxes de traitement des boues		410'800.00		410'800.00		417'369.70
532.4240.10	Taxes supplémentaires (extension STEP)		2'800'000.00		2'800'000.00		2'664'322.29
532.4250.43	Vente de Biogaz à Groupe E Celsius		673'000.00		673'000.00		682'309.30
532.4310.00	Activation prestations propres						404'750.00
532.4510.00	Prélèvement à la réserve				1'500'000.00		130'195.30
532.4600.02	Taxe fédérale élimination micro-polluants		410'000.00		410'000.00		388'790.39
532.4612.10	Dédommagements d'autres communes		290'000.00		290'000.00		245'733.60
532.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		1'210'991.65				
532.4660.51	Amortissement des subventions d'investissements (canaux)		3'729.95				
532.4930.00	Taxes épuration bâtiments communaux - imputation interne		157'600.00		157'600.00		155'542.40
532.4940.00	Intérêts et charges financières - imputation interne				2'000.00		
533	ENDIGUEMENTS	172'563.10	44'623.25	127'940.00		129'321.98	
533.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	10'000.00		10'000.00			
533.3130.00	Prestations de services de tiers	90'000.00		90'000.00		95'851.70	
533.3300.00	Amortissement des investissements	72'563.10		27'940.00		33'470.28	
533.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		44'623.25				
54	CADASTRE	1'029'965.05	131'000.00	1'011'937.65	141'000.00	941'048.71	119'968.15
540	CADASTRE	1'029'965.05	131'000.00	1'011'937.65	141'000.00	941'048.71	119'968.15
540.3010.00	Traitements	601'490.50		579'192.75		594'656.60	
540.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-5'000.00	
540.3040.00	Allocations enfants et formation	8'100.00		13'695.00		15'880.00	
540.3043.00	Allocation de résidence	4'320.00					
540.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	39'451.60		53'489.90		54'916.25	
540.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	63'376.20		62'068.20		48'252.00	
540.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	7'188.60		7'258.15		6'512.35	
540.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	17'447.40					

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
540.3100.00	Matériel de bureau	1'000.00		1'000.00		281.80	
540.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	35'000.00		35'000.00		38'499.10	
540.3102.01	Imprimés	4'500.00		4'500.00		6'356.15	
540.3111.00	Machines, installations et appareils	15'000.00					
540.3130.00	Prestations de services de tiers			10'000.00			
540.3130.04	Frais de télécommunication	1'800.00		1'100.00		1'134.81	
540.3132.00	Honoraires de spécialistes externes	35'000.00		35'000.00		18'213.50	
540.3133.01	Système d'information du territoire	20'000.00		30'000.00		8'322.95	
540.3151.00	Entretien de machines et appareils	25'000.00		25'000.00		14'332.40	
540.3170.00	Frais de déplacement et débours	400.00		400.00		249.10	
540.3300.00	Amortissement des investissements			13'975.00		13'975.10	
540.3910.01	Informatique - imputation interne	126'796.80		107'095.60		88'495.00	
540.3920.02	Véhicules - imputation interne	2'531.00		2'450.00		2'508.70	
540.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	21'562.95		30'713.05		33'462.90	
540.4240.00	Prestations de services à des tiers		90'000.00		100'000.00		73'101.55
540.4472.03	Loyers antennes de télécommunications		41'000.00		41'000.00		46'866.60
55	ECONOMAT	1'621'496.25	988'400.00	1'429'729.15	906'000.00	1'312'578.60	819'025.05
550	ECONOMAT	1'621'496.25	988'400.00	1'429'729.15	906'000.00	1'312'578.60	819'025.05
550.3010.00	Traitements	451'504.10		369'187.00		366'682.75	
550.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					500.00	
550.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-11'000.00	
550.3040.00	Allocations enfants et formation	9'900.00		11'550.00		12'300.00	
550.3043.00	Allocation de résidence	3'800.00					
550.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	29'650.00		33'922.80		33'739.95	
550.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	49'119.80		40'320.00		30'240.00	
550.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	5'403.15		4'603.50		4'001.35	
550.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	13'112.90					
550.3100.00	Matériel de bureau	78'345.25		80'000.00		78'345.25	
550.3101.03	Produits et matériel de nettoyage	137'820.40		157'000.00		137'820.40	
550.3102.01	Imprimés	178'000.00		178'000.00		152'759.55	
550.3110.00	Mobilier et appareils de bureau	119'000.00		119'000.00		95'066.25	
550.3111.00	Machines, installations et appareils	19'981.90		20'000.00		19'981.90	
550.3112.01	Equipement du personnel - UA	55'650.00					
550.3112.02	Equipement du personnel - CGEE	33'400.00					
550.3112.03	Equipement du personnel - Déchets	29'700.00					
550.3150.00	Entretien de mobilier et appareils de bureau	52'301.80		57'000.00		52'301.80	

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
550.3169.01	Locations photocopieurs	284'205.85		295'000.00		284'205.85	
550.3170.00	Frais de déplacement et débours	200.00		200.00		26.00	
550.3910.01	Informatique - imputation interne	53'688.70		43'994.40		34'636.00	
550.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	16'712.40		19'951.45		20'971.55	
550.4250.00	Ventes		3'000.00		49'000.00		2'377.50
550.4900.00	Economat central - imputation interne		708'850.00		857'000.00		816'647.55
550.4900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne		157'800.00				
550.4900.02	Equipements de travail - imputation interne		118'750.00				
56	ENVIRONNEMENT ET ENERGIE	1'292'367.30	235'000.00	1'259'109.95	240'000.00	811'547.95	92'773.80
560	SECTEUR ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	1'292'367.30	235'000.00	1'259'109.95	240'000.00	811'547.95	92'773.80
560.3000.03	Commissions	2'500.00		2'500.00		720.00	
560.3010.00	Traitements	337'238.20		313'484.60		184'250.50	
560.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					316.60	
560.3040.00	Allocations enfants et formation	5'400.00		7'740.00		4'920.00	
560.3043.00	Allocation de résidence	1'680.00					
560.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	22'071.40		28'750.50		16'959.20	
560.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	40'063.80		37'551.60		14'778.65	
560.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	4'022.30		3'901.70		2'003.40	
560.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	9'760.40					
560.3099.00	Autres charges de personnel	8'000.00		8'000.00		2'033.95	
560.3102.00	Publications, journaux, documentation	5'000.00		5'000.00		4'807.10	
560.3130.02	Cotisations	5'000.00		5'000.00		14'163.00	
560.3130.04	Frais de télécommunication			600.00			
560.3130.11	Organisations, manifestations et projets	40'000.00		40'000.00		85'430.15	
560.3131.00	Etudes et projets	85'000.00		85'000.00		81'784.70	
560.3140.00	Entretien des terrains	450'000.00		450'000.00		388'638.45	
560.3170.00	Frais de déplacement et débours	2'000.00		2'000.00		493.20	
560.3300.00	Amortissement des investissements	10'000.00					
560.3637.00	Subventions communales versées aux privés	250'000.00		250'000.00			
560.3900.00	Economat central - imputation interne	1'000.00		1'000.00			
560.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	13'631.20		18'581.55		10'249.05	
560.4240.00	Prestations de services à des tiers				10'000.00		
560.4510.00	Prélèvement à la réserve		200'000.00		200'000.00		
560.4630.00	Subventions fédérales						30'000.00
560.4635.01	Crowdfunding développement durable		5'000.00				
560.4699.01	Taxes CO2 rétribution de la Confédération		30'000.00		30'000.00		62'773.80

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
06	URBANISME ET ARCHITECTURE	24'467'962.70	22'987'347.20	24'522'872.85	22'146'575.05	21'845'798.03	23'103'616.10
60	SERVICES GENERAUX	2'726'357.45	1'430'877.85	2'671'390.40	1'034'918.05	2'360'513.63	897'970.90
600	ADMINISTRATION	489'012.60	80'000.00	406'617.05	80'000.00	309'827.18	33'320.60
600.3000.03	Commissions	8'000.00		8'000.00		3'120.00	
600.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif					285.05	
600.3102.00	Publications, journaux, documentation	5'500.00		5'500.00		3'364.20	
600.3102.01	Imprimés	5'000.00		5'000.00		1'100.00	
600.3130.04	Frais de télécommunication	3'400.00		1'500.00		1'637.73	
600.3132.00	Honoraires de spécialistes externes	50'000.00		50'000.00			
600.3900.00	Economat central - imputation interne	24'750.00		25'300.00		25'512.20	
600.3910.01	Informatique - imputation interne	392'362.60		311'317.05		274'808.00	
600.4210.00	Emoluments administratifs		50'000.00		50'000.00		
600.4240.11	Taxes d'empiètement		30'000.00		30'000.00		33'320.60
601	PERSONNEL	1'010'167.00	123'700.00	1'433'555.30	123'700.00	1'262'708.25	76'672.10
601.3010.00	Traitements	750'353.50		1'101'674.35		969'035.70	
601.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					5'511.50	
601.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					17'000.00	
601.3040.00	Allocations enfants et formation	8'460.00		34'800.00		32'130.00	
601.3043.00	Allocation de résidence	9'720.00					
601.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	49'246.35		101'719.35		90'071.70	
601.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	81'532.50		120'577.40		80'777.65	
601.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	8'523.60		13'619.20		10'731.15	
601.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	21'890.65					
601.3130.00	Prestations de services de tiers	50'000.00					
601.3130.04	Frais de télécommunication	2'700.00		1'500.00		1'400.00	
601.3170.00	Frais de déplacement et débours					31.00	
601.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	27'740.40		59'665.00		56'019.55	
601.4310.00	Activation prestations propres						33'189.20
601.4612.10	Dédommagements d'autres communes		123'700.00		123'700.00		43'482.90
609	SALAIRES REFACTURÉS OU SUR PROJETS	1'227'177.85	1'227'177.85	831'218.05	831'218.05	787'978.20	787'978.20
609.3010.00	Traitements	954'473.85		647'451.55		655'690.65	
609.3040.00	Allocations enfants et formation	14'220.00		8'480.00		8'640.00	
609.3043.00	Allocation de résidence	4'840.00					
609.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	62'472.35		59'553.25		60'320.50	

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
609.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	113'531.80		71'213.90		54'973.90	
609.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	11'384.10		8'080.75		7'153.15	
609.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	27'628.00					
609.3130.04	Frais de télécommunication			1'200.00		1'200.00	
609.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	38'627.75		35'238.60			
609.4310.00	Activation prestations propres		1'227'177.85		831'218.05		787'978.20
61	BATIMENT ET ARCHITECTURE	14'078'572.25	20'567'949.45	14'661'734.95	20'191'657.00	13'162'380.41	21'342'477.35
610	ADMINISTRATION	1'185'566.95	16'593'300.00	1'120'166.00	16'593'300.00	1'064'561.58	16'614'923.85
610.3010.00	Traitements	439'657.40		437'057.40		434'771.05	
610.3040.00	Allocations enfants et formation			7'485.00		7'935.00	
610.3043.00	Allocation de résidence	6'960.00					
610.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	29'084.20		40'536.10		40'327.20	
610.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	52'128.00		51'631.80		38'724.00	
610.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	5'299.70		5'500.90		4'781.60	
610.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	12'862.50					
610.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	85'000.00		80'000.00		84'154.30	
610.3120.00	Electricité	10'000.00					
610.3130.04	Frais de télécommunication	700.00		300.00		325.88	
610.3131.00	Etudes et projets	25'000.00		25'000.00		14'840.50	
610.3134.03	Primes ECAB	275'000.00		285'000.00		268'957.40	
610.3144.07	Entretien des parcelles privées-communales	50'000.00					
610.3159.06	Entretien mobilier urbain	15'000.00					
610.3170.00	Frais de déplacement et débours	8'000.00		8'000.00		7'806.55	
610.3601.03	Emoluments payés au Canton	20'000.00		20'000.00		14'474.95	
610.3612.10	Dédommagements à d'autres communes	5'500.00		5'500.00		1'942.85	
610.3910.01	Informatique - imputation interne	28'781.25		26'956.00		20'075.00	
610.3920.02	Véhicules - imputation interne	17'758.00		20'550.00		17'598.80	
610.3930.00	Taxe épuration eaux usées - imputation interne	81'100.00		81'100.00		80'991.30	
610.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	17'735.90		25'548.80		26'855.20	
610.4210.00	Emoluments administratifs		210'000.00		210'000.00		229'611.95
610.4250.00	Ventes		500.00		500.00		
610.4479.00	Autres produits d'immeubles		9'000.00		9'000.00		11'511.90
610.4920.00	Valeur locative - imputation interne		16'373'800.00		16'373'800.00		16'373'800.00

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
611	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	5'715'983.20	295'265.60	5'410'044.45		5'094'244.45	3'328.15
611.3010.00	Traitements	1'101'446.55		907'974.60		786'832.95	
611.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires			672.00		26'414.40	
611.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-23'000.00	
611.3040.00	Allocations enfants et formation	2'220.00		14'730.00		13'660.00	
611.3043.00	Allocation de résidence	11'520.00					
611.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	71'957.20		84'013.05		73'360.00	
611.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	91'452.55		72'996.00		44'386.20	
611.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	12'921.05		11'398.40		8'751.70	
611.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	31'885.25					
611.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	15'000.00		20'000.00		26'199.20	
611.3101.21	Petit matériel (travaux FBAT)	10'000.00					
611.3111.00	Machines, installations et appareils	25'000.00		30'000.00		26'008.05	
611.3120.00	Electricité	100'000.00		100'000.00		92'328.75	
611.3120.01	Eau	10'000.00		10'000.00		8'521.95	
611.3120.02	Gaz, mazout	205'000.00		205'000.00		167'247.55	
611.3130.04	Frais de télécommunication	2'200.00		1'200.00		1'346.93	
611.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	170'000.00		170'000.00		159'879.80	
611.3144.01	Entretien du chauffage	10'000.00		10'000.00		10'877.00	
611.3151.00	Entretien de machines et appareils	67'000.00		67'000.00		63'510.25	
611.3159.05	Linges et blanchissage	32'000.00		32'000.00		30'484.40	
611.3170.00	Frais de déplacement et débours					23.70	
611.3300.00	Amortissement des investissements	615'415.05		540'540.00		440'204.92	
611.3900.00	Economat central - imputation interne	7'300.00					
611.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne	24'650.00		28'500.00		38'524.70	
611.3920.00	Valeur locative - imputation interne	3'067'900.00		3'067'900.00		3'067'900.00	
611.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	31'115.55		36'120.40		30'782.00	
611.4240.00	Prestations de services à des tiers						3'328.15
611.4470.00	Recettes locatives		207'500.00				
611.4471.00	Locations appartements de service		44'100.00				
611.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		43'665.60				
612	BATIMENTS SCOLAIRES	5'179'086.85	1'484'753.80	5'426'369.50	1'317'868.00	4'555'158.41	2'432'956.40
612.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					3'455.00	
612.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif					315.50	
612.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents					31.80	
612.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	60'000.00		75'000.00		71'688.65	
612.3101.11	Produits pour la piscine	10'000.00		8'000.00		10'027.55	
612.3101.21	Petit matériel (travaux FBAT)	25'000.00					

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
612.3111.00	Machines, installations et appareils	40'000.00		50'000.00		62'270.45	
612.3120.00	Electricité	365'000.00		350'000.00		333'375.55	
612.3120.01	Eau	20'000.00		20'000.00		18'610.40	
612.3120.02	Gaz, mazout	1'150'000.00		1'150'000.00		960'270.65	
612.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	550'000.00		550'000.00		505'761.20	
612.3144.01	Entretien du chauffage	50'000.00		50'000.00		33'663.00	
612.3144.02	Entretien de la piscine	8'000.00		5'000.00		8'240.45	
612.3151.00	Entretien de machines et appareils	135'000.00		143'500.00		122'455.95	
612.3159.05	Linges et blanchissage	77'000.00		75'000.00		73'434.50	
612.3300.00	Amortissement des investissements	2'685'086.85		2'945'869.50		2'347'557.76	
612.3910.07	Décharge Châtillon - imputation interne	4'000.00		4'000.00		4'000.00	
612.4240.00	Prestations de services à des tiers		5'000.00		5'000.00		22'120.00
612.4260.00	Remboursements et participations de tiers		500.00		500.00		358.45
612.4471.00	Locations appartements de service		53'550.00		39'618.00		41'298.60
612.4510.00	Prélèvement à la réserve pour établissement scolaire						1'000'000.00
612.4634.01	Subvention de l'ECAB		1'000.00		1'000.00		
612.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		152'953.80				
612.4900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne		15'500.00		15'500.00		15'500.00
612.4920.03	Bâtiments scolaires - imputation interne		1'256'250.00		1'256'250.00		1'353'679.35
613	BATIMENTS LOCATIFS	1'159'037.95	1'813'634.05	2'025'758.00	2'064'084.00	1'882'091.23	2'109'370.50
613.3101.21	Petit matériel (travaux FBAT)	7'000.00					
613.3300.00	Amortissement des investissements	630'937.95		435'571.00		136'573.33	
613.3300.01	Amortissements prêts, participations et subventions			175'581.00		175'580.85	
613.3430.00	Entretien des bâtiments et immeubles (PF)	180'000.00		140'000.00		163'868.35	
613.3431.01	Entretien chauffage (PF)	15'000.00		12'000.00		16'227.40	
613.3431.02	Sémiramis frais communs PPE (PF)	66'000.00		66'000.00		63'199.70	
613.3431.03	Entretien des installations et équipements (PF)	30'000.00		20'000.00		43'500.10	
613.3439.00	Electricité (PF)	25'000.00		24'000.00		21'840.40	
613.3439.01	Eau (PF)	10'000.00		10'000.00		9'776.65	
613.3439.02	Gaz, mazout (PF)	145'000.00		135'000.00		104'339.65	
613.3439.03	Achat d'installations et équipements (PF)	8'000.00		10'000.00		7'571.45	
613.3439.04	Achat de marchandises et matériaux (PF)	15'000.00		20'000.00		16'037.30	
613.3439.05	Frais d'honoraire gérances	13'000.00		13'000.00		13'921.45	
613.3439.06	Chauffage facturé par tiers	10'000.00		10'000.00		6'781.00	
613.3439.07	Loyers terrains (PF)	4'000.00		4'000.00		4'449.40	
613.3441.40	Réévaluations des bâtiments (PF)			950'506.00		1'098'373.00	
613.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne	100.00		100.00		51.20	
613.4430.00	Recettes locatives (PF)		1'678'400.00		832'200.00		835'345.00

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
613.4432.01	Utilisation de locaux (PF)				1'101'484.00		1'152'058.35
613.4439.00	Autres produits d'immeubles (PF)		5'400.00		5'400.00		9'078.00
613.4439.01	Charges liée aux locations (PF)		125'000.00		125'000.00		112'889.15
613.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		4'834.05				
614	ATELIERS ET DEPOTS	358'728.30		361'017.00		315'657.15	
614.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	15'000.00		15'000.00		4'102.35	
614.3111.00	Machines, installations et appareils	5'000.00		6'000.00		2'044.10	
614.3120.00	Electricité	45'000.00		54'000.00		44'637.61	
614.3120.01	Eau	2'500.00		2'500.00		2'187.55	
614.3120.02	Gaz, mazout	70'000.00		70'000.00		60'861.35	
614.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	70'000.00		70'000.00		44'848.80	
614.3144.01	Entretien du chauffage	8'000.00		6'000.00		8'832.45	
614.3151.00	Entretien de machines et appareils	25'000.00		17'000.00		27'625.70	
614.3159.05	Linges et blanchissage	6'000.00					
614.3300.00	Amortissement des investissements	8'228.30		16'517.00		16'517.24	
614.3920.00	Valeur locative - imputation interne	104'000.00		104'000.00		104'000.00	
615	W.C. PUBLICS, ABRIS TPF, PASSAGES COUVERTS	99'173.00		94'475.00		68'769.14	
615.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	18'000.00		18'000.00		8'978.65	
615.3111.00	Machines, installations et appareils	2'000.00		2'000.00		452.60	
615.3120.00	Electricité	23'000.00		23'000.00		17'403.65	
615.3120.01	Eau	4'000.00		4'000.00		3'727.80	
615.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	28'500.00		20'600.00		25'164.05	
615.3300.00	Amortissement des investissements	23'673.00		26'875.00		13'042.39	
616	LOCAUX DU SERVICE DU FEU	262'678.50	262'678.50	123'638.00	123'638.00	88'958.17	88'958.17
616.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	3'000.00		3'000.00		2'567.30	
616.3111.00	Machines, installations et appareils	9'000.00		9'000.00		2'166.80	
616.3120.00	Electricité	21'000.00					
616.3120.01	Eau	2'000.00					
616.3120.03	CAD	91'000.00					
616.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	45'000.00		30'000.00		11'296.80	
616.3151.00	Entretien de machines et appareils	9'000.00		7'500.00		9'135.10	
616.3300.00	Amortissement des investissements	82'678.50		74'138.00		63'792.17	
616.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		11'868.40				
616.4930.01	Frais d'exploitation - imputation interne		250'810.10		123'638.00		88'958.17

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
617	LOCAUX CULTURE ET LOISIRS	118'317.50	118'317.50	92'767.00	92'767.00	92'940.28	92'940.28
617.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	5'000.00		7'000.00		5'370.05	
617.3101.21	Petit matériel (travaux FBAT)	3'000.00					
617.3111.00	Machines, installations et appareils	3'000.00		4'000.00		5'485.70	
617.3120.00	Electricité	14'000.00		11'000.00		13'550.95	
617.3120.01	Eau	1'200.00		1'200.00		1'164.05	
617.3120.02	Gaz, mazout	17'000.00		15'000.00		16'757.25	
617.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	17'500.00		15'000.00		10'008.05	
617.3151.00	Entretien de machines et appareils	23'000.00		23'000.00		17'993.75	
617.3300.00	Amortissement des investissements	29'167.50		12'667.00		14'067.48	
617.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne	5'450.00		3'900.00		8'543.00	
617.4472.00	Locations d'infrastructures		11'000.00		11'000.00		13'430.00
617.4930.01	Frais d'exploitation - imputation interne		107'317.50		81'767.00		79'510.28
618	AUTRES BÂTIMENTS ET TERRAINS			7'500.00			
618.3300.00	Amortissement des investissements			7'500.00			
62	URBANISME	7'663'033.00	988'519.90	7'189'747.50	920'000.00	6'322'903.99	863'167.85
620	EXPLOITATION	1'593'245.70	22'449.55	1'213'284.30	20'500.00	610'930.30	7'460.00
620.3000.03	Commissions	6'000.00		6'000.00		2'280.00	
620.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					8'878.90	
620.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif					191.70	
620.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	1'000.00		1'000.00		1'100.00	
620.3130.02	Cotisations	12'000.00		12'000.00		13'584.50	
620.3131.00	Etudes et projets	200'000.00		200'000.00		164'661.80	
620.3170.00	Frais de déplacement et débours	3'000.00		3'000.00		3'417.20	
620.3300.00	Amortissement des investissements	1'371'245.70		991'284.30		416'816.20	
620.4210.00	Emoluments administratifs		20'000.00		20'000.00		7'460.00
620.4250.00	Ventes		500.00		500.00		
620.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		1'949.55				
621	PARCS ET PROMENADES	3'178'227.10	395'969.45	3'080'640.30	334'500.00	2'951'236.68	257'267.85
621.3010.00	Traitements	1'980'011.75		1'971'915.05		1'938'213.65	
621.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					641.15	
621.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-7'000.00	
621.3040.00	Allocations enfants et formation	36'525.00		54'666.50		64'750.00	
621.3043.00	Allocation de résidence	21'600.00					

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
621.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	130'349.85		182'053.05		179'122.10	
621.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	201'751.80		201'039.40		149'917.00	
621.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	23'752.80		24'702.75		21'228.15	
621.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	57'646.00					
621.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	90'000.00		90'000.00		86'914.45	
621.3101.04	Carburants et lubrifiants	13'200.00		13'200.00		12'572.10	
621.3101.10	Décoration florales, marchandises	48'000.00		40'000.00		46'227.05	
621.3102.00	Publications, journaux, documentation	3'500.00		3'400.00		2'592.90	
621.3111.00	Machines, installations et appareils	15'500.00		40'000.00		15'044.45	
621.3112.00	Equipements du personnel			8'000.00		6'865.45	
621.3120.00	Electricité	600.00		600.00		13'050.50	
621.3120.01	Eau	6'650.00		6'650.00		4'909.80	
621.3120.02	Gaz, mazout	1'000.00		1'000.00		1'221.85	
621.3130.04	Frais de télécommunication	2'300.00		1'500.00		1'550.51	
621.3130.11	Organisations, manifestations et projets	1'000.00		1'000.00			
621.3130.26	Traitement des déchets par des tiers	27'000.00		23'850.00		19'446.35	
621.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	68'000.00		65'000.00		57'112.55	
621.3151.00	Entretien de machines et appareils	5'000.00		5'000.00		2'423.80	
621.3170.00	Frais de déplacement et débours	700.00		700.00		245.20	
621.3300.00	Amortissement des investissements	218'041.55		133'691.00		127'617.27	
621.3900.02	Equipements de travail - imputation interne	55'650.00					
621.3910.01	Informatique - imputation interne	14'500.90		13'692.80		10'882.00	
621.3910.04	Prestations de services - imputation interne			3'000.00		3'000.00	
621.3910.06	Déchets organiques - imputation interne	22'000.00		22'000.00		24'000.00	
621.3920.02	Véhicules - imputation interne	65'304.00		74'500.00		64'720.45	
621.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	68'643.45		99'479.75		103'967.95	
621.4240.00	Prestations de services à des tiers		25'500.00		25'500.00		20'274.50
621.4260.03	Participation de tiers aux décorations florales		9'000.00		9'000.00		7'603.00
621.4510.00	Prélèvement à la réserve		20'000.00		20'000.00		
621.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		61'469.45				
621.4910.03	Traitements - imputation interne		280'000.00		280'000.00		229'390.35
622	CIMETIERE	2'273'065.65	570'100.90	2'218'440.15	565'000.00	2'147'009.04	598'440.00
622.3010.00	Traitements	1'200'295.25		1'157'388.70		1'163'319.65	
622.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					1'662.65	
622.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-7'000.00	
622.3040.00	Allocations enfants et formation	15'795.00		29'787.00		21'620.00	
622.3043.00	Allocation de résidence	16'800.00					
622.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	78'326.25		107'658.45		107'120.35	

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
622.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	109'936.80		107'267.90		89'565.30	
622.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	14'443.30		14'607.60		12'780.80	
622.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	34'641.90					
622.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	95'000.00		95'000.00		97'542.00	
622.3102.00	Publications, journaux, documentation	2'800.00		2'800.00		2'678.35	
622.3111.00	Machines, installations et appareils	15'000.00		25'000.00		13'844.50	
622.3112.00	Equipements du personnel			6'000.00		6'086.35	
622.3120.00	Electricité					2'409.65	
622.3120.01	Eau	6'650.00		6'650.00		2'317.60	
622.3130.00	Prestations de services de tiers	23'850.00		23'850.00		14'145.55	
622.3130.04	Frais de télécommunication	1'900.00		300.00		351.76	
622.3130.07	Taxes bancaires	100.00		100.00		90.29	
622.3140.00	Entretien des terrains	12'000.00		12'000.00		12'000.00	
622.3151.00	Entretien de machines et appareils	3'000.00		3'000.00		1'970.80	
622.3151.01	Entretien des véhicules et engins	5'500.00		5'500.00		3'983.15	
622.3170.00	Frais de déplacement et débours	800.00		800.00		1'240.30	
622.3199.02	TVA irrécupérable	20'000.00		20'000.00		19'338.00	
622.3300.00	Amortissement des investissements	268'536.85		250'377.00		251'573.34	
622.3900.00	Economat central - imputation interne	2'100.00					
622.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne	2'850.00		6'800.00		8'143.60	
622.3910.01	Informatique - imputation interne	49'917.70		47'624.40		38'951.00	
622.3910.03	Traitements - imputation interne	150'000.00		150'000.00		113'079.75	
622.3910.07	Décharge Châtillon - imputation interne	30'000.00		30'000.00		31'400.00	
622.3920.02	Véhicules - imputation interne	74'918.00		62'350.00		74'248.20	
622.3930.00	Taxe épuration eaux usées - imputation interne	500.00		500.00		432.25	
622.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	37'404.60		53'079.10		62'113.85	
622.4120.00	Concessions		95'000.00		95'000.00		94'345.00
622.4210.00	Emoluments administratifs		7'000.00		7'000.00		7'100.00
622.4210.03	Droits inhumations et exhumations		45'000.00		45'000.00		66'650.00
622.4240.00	Prestations de services à des tiers		380'000.00		375'000.00		380'501.70
622.4250.00	Ventes		43'000.00		43'000.00		49'843.30
622.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		100.90				
623	CENTRE HORTICOLE	618'494.55		677'382.75		613'727.97	
623.3010.00	Traitements	393'651.70		441'220.30		405'476.00	
623.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					1'308.85	
623.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-2'000.00	
623.3040.00	Allocations enfants et formation	1'890.00		5'466.50		4'800.00	
623.3043.00	Allocation de résidence	4'800.00					

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
07	INFORMATIQUE	5'161'508.40	4'425'429.95	4'657'170.15	3'831'169.05	4'216'351.05	3'351'286.28
70	SERVICE INFORMATIQUE	5'161'508.40	4'425'429.95	4'657'170.15	3'831'169.05	4'216'351.05	3'351'286.28
700	SERVICE INFORMATIQUE	4'372'429.95	4'372'429.95	3'777'169.05	3'777'169.05	3'290'647.75	3'290'647.75
700.3010.00	Traitements	1'495'215.10		1'271'541.90		1'266'040.05	
700.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					121.00	
700.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					22'000.00	
700.3040.00	Allocations enfants et formation	11'700.00		21'826.80		31'697.60	
700.3043.00	Allocation de résidence	16'156.80					
700.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	98'286.65		116'998.65		118'399.55	
700.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	180'133.95		153'402.20		115'824.40	
700.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1'607.95		1'338.60		1'331.60	
700.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	43'527.55					
700.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	2'000.00		2'000.00		2'010.65	
700.3102.00	Publications, journaux, documentation	900.00		600.00		887.65	
700.3113.00	Matériel informatique	148'500.00		132'000.00		226'554.50	
700.3118.01	Achat de logiciels	185'000.00					
700.3130.02	Cotisations	6'500.00		6'500.00		2'300.00	
700.3130.04	Frais de télécommunication	93'900.00		101'450.00		83'687.71	
700.3132.00	Honoraires de spécialistes externes	48'000.00		68'000.00		38'768.70	
700.3153.00	Entretien de matériel informatique	154'400.00		152'400.00		126'783.75	
700.3158.01	Maintenance informatique	1'197'490.00		1'103'590.00		912'160.74	
700.3170.00	Frais de déplacement et débours	10'000.00		10'000.00		7'711.10	
700.3300.00	Amortissement des investissements	588'081.05		554'163.30		249'978.65	
700.3900.00	Economat central - imputation interne	3'700.00		4'100.00		2'473.85	
700.3920.02	Véhicules - imputation interne	1'620.00		1'350.00		1'591.65	
700.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	85'710.90		75'907.60		80'324.60	
700.4240.00	Prestations de services à des tiers		121'045.30		105'119.90		107'615.55
700.4910.01	Informatique - imputation interne		4'251'384.65		3'672'049.15		3'183'032.20
701	CENTRALE D'IMPRESSION	789'078.45	53'000.00	880'001.10	54'000.00	925'703.30	60'638.53
701.3010.00	Traitements	359'445.90		373'550.50		415'125.35	
701.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					254.15	
701.3040.00	Allocations enfants et formation	900.00		343.20		8'292.40	
701.3043.00	Allocation de résidence	2'363.20					
701.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	23'547.05		34'104.20		38'065.75	
701.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	39'705.90		41'744.50		32'464.65	

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
08	CULTURE	6'277'907.35	914'418.05	6'170'664.55	935'478.75	5'273'888.35	849'285.91
80	SERVICES GENERAUX	1'420'121.95	137'968.05	1'915'262.55	132'278.75	1'626'246.01	121'262.30
800	ADMINISTRATION	1'282'153.90		1'782'983.80		1'504'983.71	
800.3000.03	Commissions	7'000.00		7'000.00		3'240.00	
800.3010.00	Traitements	264'375.00		250'832.20		216'913.60	
800.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					83.65	
800.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					8'000.00	
800.3040.00	Allocations enfants et formation	4'140.00		6'180.00		6'705.00	
800.3043.00	Allocation de résidence	2'760.00					
800.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	17'359.55		23'052.40		20'160.45	
800.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	27'238.20		24'903.60		18'677.40	
800.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	281.80		268.00		240.15	
800.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	7'694.00					
800.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures					53.95	
800.3102.00	Publications, journaux, documentation	5'000.00		5'000.00		4'494.20	
800.3130.00	Prestations de services de tiers			50'000.00			
800.3130.02	Cotisations	15'500.00		15'500.00		14'856.40	
800.3130.04	Frais de télécommunication	1'600.00		200.00		230.21	
800.3130.12	Illuminations d'hiver			50'000.00			
800.3130.13	Régie culturelle	200'000.00		150'000.00			
800.3131.00	Etudes et projets	35'000.00		35'000.00		60'084.10	
800.3131.06	Valorisation Vieille-Ville	50'000.00					
800.3159.03	Entretiens d'instruments	350.00		350.00			
800.3160.00	Locations	9'000.00		9'000.00		9'000.00	
800.3170.00	Frais de déplacement et débours	5'000.00		5'000.00		4'111.15	
800.3300.00	Amortissement des investissements	199'456.85		84'259.00		84'259.08	
800.3300.01	Amortissements prêts, participations et subventions			646'422.00		646'421.62	
800.3900.00	Economat central - imputation interne	16'900.00		6'800.00		5'452.90	
800.3910.01	Informatique - imputation interne	55'831.05		52'493.60		40'647.00	
800.3920.00	Valeur locative - imputation interne	348'400.00		348'400.00		348'400.00	
800.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	9'267.45		12'323.00		12'952.85	
809	SALAIRES REFACTURÉS OU SUR PROJETS	137'968.05	137'968.05	132'278.75	132'278.75	121'262.30	121'262.30
809.3010.00	Traitements	107'774.60		102'087.80		100'148.65	
809.3040.00	Allocations enfants et formation	1'620.00		2'880.00		2'880.00	
809.3043.00	Allocation de résidence	840.00					

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
809.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	7'052.00		9'319.30		9'143.10	
809.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	12'938.40		11'896.80		8'922.60	
809.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	113.15		108.00		106.70	
809.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	3'127.80					
809.3130.04	Frais de télécommunication	100.00		100.00		61.25	
809.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	4'402.10		5'886.85			
809.4310.00	Activation prestations propres		137'968.05		132'278.75		121'262.30
81	BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE	1'294'141.00	101'450.00	1'001'005.55	66'200.00	808'939.43	107'888.35
810	BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE	1'294'141.00	101'450.00	1'001'005.55	66'200.00	808'939.43	107'888.35
810.3010.00	Traitements	758'526.95		539'022.80		374'354.35	
810.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					166.30	
810.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					2'000.00	
810.3040.00	Allocations enfants et formation	4'650.00		13'140.00		8'775.00	
810.3043.00	Allocation de résidence	4'560.00					
810.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	49'359.80		49'999.00		34'410.05	
810.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	78'880.20		55'680.30		28'797.60	
810.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1'792.70		580.50		399.10	
810.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	21'828.50					
810.3099.00	Autres charges de personnel	7'000.00		5'000.00		350.00	
810.3103.00	Livres et matériel de bibliothèques	90'000.00		85'000.00		90'519.83	
810.3103.02	Médiation et communication	80'000.00		5'000.00		6'503.55	
810.3130.02	Cotisations	2'000.00		2'000.00		1'200.00	
810.3130.04	Frais de télécommunication	300.00					
810.3131.00	Etudes et projets	60'000.00		135'000.00		191'035.80	
810.3170.00	Frais de déplacement et débours	2'000.00		2'000.00		360.00	
810.3910.01	Informatique - imputation interne	108'723.95		81'030.80		50'096.60	
810.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	24'518.90		27'552.15		19'971.25	
810.4240.00	Prestations de services à des tiers		84'000.00		55'000.00		47'144.40
810.4260.00	Remboursements et participations de tiers						33'743.95
810.4631.00	Subventions cantonales		17'450.00		11'200.00		27'000.00
82	SUBVENTIONS	3'563'644.40	675'000.00	3'254'396.45	737'000.00	2'838'702.91	620'135.26
820	ACTIVITES CULTURELLES	3'395'126.90	675'000.00	3'098'424.45	737'000.00	2'697'492.63	620'135.26
820.3119.01	Achat d'oeuvre d'art	15'000.00		15'000.00		10'480.53	

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
09	SPORTS	6'675'249.50	2'385'439.85	5'844'692.60	2'287'833.40	5'788'702.04	1'887'694.25
90	SERVICES GENERAUX	1'797'584.80	850'810.40	1'107'784.15	269'233.40	1'060'818.45	121'330.05
900	ADMINISTRATION	1'797'584.80	850'810.40	838'550.75		939'488.40	
900.3000.03	Commissions	1'500.00		1'500.00		2'340.00	
900.3010.00	Traitements	415'880.40		397'358.00		415'780.00	
900.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					119'000.00	
900.3040.00	Allocations enfants et formation	5'565.00		6'052.50		6'615.00	
900.3043.00	Allocation de résidence	2'400.00					
900.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	27'098.50		36'191.40		38'034.80	
900.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	48'997.20		46'485.00		35'810.70	
900.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	4'684.50		4'745.40		4'274.20	
900.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	12'046.50					
900.3100.00	Matériel de bureau					233.20	
900.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	200.00				533.85	
900.3102.00	Publications, journaux, documentation	200.00		200.00			
900.3130.01	Frais de réception	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
900.3130.02	Cotisations	2'500.00		2'500.00		2'390.00	
900.3130.04	Frais de télécommunication	1'600.00		1'000.00		673.46	
900.3131.00	Etudes et projets	116'000.00		40'000.00		23'559.55	
900.3170.00	Frais de déplacement et débours	4'000.00		4'000.00		5'875.30	
900.3199.02	TVA irrécupérable	6'000.00		6'000.00		8'392.55	
900.3300.00	Amortissement des investissements	1'014'471.40					
900.3300.01	Amortissements prêts, participations et subventions			163'661.00		163'661.04	
900.3900.00	Economat central - imputation interne	4'300.00		3'800.00		6'391.45	
900.3910.01	Informatique - imputation interne	109'607.65		97'955.40		77'251.45	
900.3920.02	Véhicules - imputation interne	2'863.00		3'100.00		2'837.00	
900.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	16'670.65		23'002.05		24'834.85	
900.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		850'810.40				
909	SALAIRES REFACTURÉS OU SUR PROJETS			269'233.40	269'233.40	121'330.05	121'330.05
909.3010.00	Traitements			222'923.40		97'648.45	
909.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					1'302.00	
909.3040.00	Allocations enfants et formation			4'401.00		4'479.00	
909.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif			20'612.10		9'221.90	
909.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions			12'325.30		7'510.20	
909.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents			2'797.70		1'093.50	
909.3130.04	Frais de télécommunication			75.00		75.00	

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
909.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne			6'098.90			
909.4310.00	Activation prestations propres				269'233.40		121'330.05
91	INSTALLATIONS SPORTIVES	3'955'864.70	1'254'629.45	3'799'008.45	1'734'600.00	3'959'924.61	1'503'975.95
911	VESTIAIRES ET TERRAINS DE FOOTBALL	711'050.30	19'300.00	826'243.65	15'400.00	757'376.37	10'451.45
911.3010.00	Traitements	107'767.00		106'181.00		116'977.30	
911.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					1'620.00	
911.3040.00	Allocations enfants et formation			2'400.00		2'400.00	
911.3043.00	Allocation de résidence	2'400.00					
911.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	7'174.70		9'912.20		11'046.70	
911.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	9'679.80		9'424.20		7'068.00	
911.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1'307.50		1'344.90		1'310.00	
911.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	3'172.90					
911.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	40'000.00		50'000.00		59'924.95	
911.3111.00	Machines, installations et appareils	25'000.00		30'000.00		32'215.90	
911.3120.00	Electricité	25'000.00		25'000.00		27'344.15	
911.3120.01	Eau	7'500.00		7'500.00		7'093.25	
911.3120.02	Gaz, mazout	15'000.00		15'000.00		13'836.65	
911.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	30'000.00		35'000.00		38'098.00	
911.3160.00	Locations	8'600.00		8'600.00		8'600.00	
911.3300.00	Amortissement des investissements	286'604.95		328'867.00		248'435.97	
911.3300.01	Amortissements prêts, participations et subventions			53'451.00		53'451.20	
911.3900.00	Economat central - imputation interne	350.00		4'500.00		1'561.60	
911.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne	3'800.00					
911.3910.03	Traitements - imputation interne	130'000.00		130'000.00		116'310.60	
911.3930.00	Taxe épuration eaux usées - imputation interne	4'400.00		4'400.00		5'180.40	
911.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	3'293.45		4'663.35		4'901.70	
911.4240.00	Prestations de services à des tiers		3'300.00		3'300.00		1'920.00
911.4390.00	Autres revenus divers		2'000.00		2'000.00		56.45
911.4472.04	Locations d'installations sportives		7'000.00		7'000.00		5'375.00
911.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		7'000.00				
911.4920.00	Valeur locative - imputation interne				3'100.00		3'100.00
912	AUTRES TERRAINS ET INSTALLATIONS	91'800.00	49'000.00	121'800.00	49'000.00	134'439.32	47'656.00
912.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	5'000.00		5'000.00		34'323.25	
912.3111.00	Machines, installations et appareils	40'000.00		70'000.00		48'994.15	
912.3120.00	Electricité	1'500.00		1'500.00		1'132.35	

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
912.3120.01	Eau	300.00		300.00		393.35	
912.3120.02	Gaz, mazout					16'863.50	
912.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	45'000.00		45'000.00		32'732.72	
912.4130.00	Parts de revenus de loteries		6'000.00		6'000.00		11'786.00
912.4472.04	Locations d'installations sportives		43'000.00		43'000.00		35'870.00
913	PATINOIRES	1'172'721.40	482'000.00	1'230'308.50	1'062'500.00	1'239'946.67	586'343.80
913.3010.00	Traitements	409'956.50		582'432.40		546'749.15	
913.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					45'351.45	
913.3040.00	Allocations enfants et formation	17'100.00		24'738.00		25'500.00	
913.3043.00	Allocation de résidence	8'160.00					
913.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	27'228.30		53'912.00		53'599.75	
913.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	45'807.90		57'504.50		42'000.40	
913.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	4'962.25		7'314.80		6'500.40	
913.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	12'041.75					
913.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	50'000.00		60'000.00		55'042.45	
913.3101.04	Carburants et lubrifiants	3'000.00		3'000.00		1'429.15	
913.3112.00	Equipements du personnel	2'500.00		2'500.00		1'867.75	
913.3120.00	Electricité			150'000.00		256'920.40	
913.3120.01	Eau			5'000.00		6'470.40	
913.3120.02	Gaz, mazout			40'000.00		65'400.95	
913.3120.04	Contracting	240'000.00					
913.3130.02	Cotisations	1'000.00		1'000.00		2'078.00	
913.3130.04	Frais de télécommunication	1'700.00		3'000.00		2'138.67	
913.3134.00	Primes d'assurances choses	15'000.00		15'000.00		3'200.00	
913.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	40'000.00		50'000.00		39'789.10	
913.3144.01	Entretien du chauffage			2'000.00		2'522.60	
913.3151.01	Entretien des véhicules et engins	10'000.00		10'000.00		4'817.40	
913.3160.00	Locations	24'000.00		83'000.00			
913.3170.00	Frais de déplacement et débours	5'000.00		5'000.00		5'422.00	
913.3300.00	Amortissement des investissements	17'068.15		25'602.00		25'602.20	
913.3636.00	Subventions versées à des institutions privées	200'000.00					
913.3900.00	Economat central - imputation interne	1'000.00		3'200.00	1'000.00	709.00	
913.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne	2'300.00					
913.3920.02	Véhicules - imputation interne	2'811.00		1'150.00		2'786.10	
913.3930.00	Taxe épuration eaux usées - imputation interne	16'500.00		16'500.00		14'921.95	
913.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	15'585.55		28'454.80		29'127.40	
913.4240.00	Prestations de services à des tiers		80'000.00		15'000.00		861.60
913.4240.12	Location patins et casiers		20'000.00		20'000.00		26'197.30

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
913.4240.16	Entrées installations sportives		38'000.00		38'000.00		37'755.80
913.4260.00	Remboursements et participations de tiers				500'000.00		
913.4260.06	Charges liées aux locations						54'016.60
913.4309.00	Autres revenus d'exploitation		20'000.00		20'000.00		21'540.00
913.4310.00	Activation prestations propres				25'000.00		
913.4472.04	Locations d'installations sportives		415'000.00		268'000.00		269'472.50
913.4472.09	Part de revenu de locations reversée		-200'000.00				
913.4612.10	Dédommagements d'autres communes		31'500.00		31'500.00		31'500.00
913.4920.01	Infrastructures sportives - imputation interne		77'500.00		145'000.00		145'000.00
914	GITE D'ALLIERES	78'650.65	36'879.45	23'800.00	36'000.00	15'591.55	36'349.25
914.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	10'000.00		10'000.00		58.15	
914.3134.00	Primes d'assurances choses	3'000.00		3'000.00		3'237.50	
914.3137.00	Impôts et taxes	600.00		600.00		528.00	
914.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	17'000.00		10'000.00		11'567.90	
914.3199.00	Autres charges d'exploitation	200.00		200.00		200.00	
914.3300.00	Amortissement des investissements	47'850.65					
914.4470.00	Recettes locatives		36'000.00		36'000.00		36'000.00
914.4631.00	Subventions cantonales						349.25
914.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		879.45				
915	PISCINE DU LEVANT	1'019'260.40	475'450.00	1'134'645.20	474'700.00	1'415'383.53	734'186.15
915.3010.00	Traitements	460'105.10		553'889.90		619'612.25	
915.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					223'873.30	
915.3040.00	Allocations enfants et formation	9'900.00		14'370.00		15'720.00	
915.3043.00	Allocation de résidence	9'840.00					
915.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	30'532.95		49'965.95		77'592.45	
915.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	52'607.40		48'343.80		38'201.95	
915.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	5'437.20		6'944.70		9'202.85	
915.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	13'534.70					
915.3100.00	Matériel de bureau	200.00					
915.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	1'000.00		1'000.00			
915.3101.03	Produits et matériel de nettoyage	20'000.00		20'000.00		16'153.10	
915.3111.00	Machines, installations et appareils	40'000.00		40'000.00		40'237.60	
915.3112.00	Equipements du personnel	2'000.00		2'000.00		1'616.90	
915.3120.00	Electricité	35'000.00		35'000.00		31'224.85	
915.3120.01	Eau	8'000.00		8'000.00		5'181.10	
915.3120.02	Gaz, mazout					116'102.35	
915.3120.03	CAD	110'000.00		110'000.00			

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
915.3130.04	Frais de télécommunication	700.00		700.00		622.44	
915.3130.07	Taxes bancaires					533.70	
915.3131.00	Etudes et projets					0.56	
915.3134.00	Primes d'assurances choses	400.00		400.00		400.00	
915.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	55'000.00		85'000.00		69'275.10	
915.3170.00	Frais de déplacement et débours	1'000.00		1'000.00		237.60	
915.3300.00	Amortissement des investissements	120'904.05		108'909.00		104'709.23	
915.3910.02	Centrale d'impression - imputation interne					233.00	
915.3930.00	Taxe épuration eaux usées - imputation interne	25'200.00		25'200.00		18'160.00	
915.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	17'899.00		23'921.85		26'493.20	
915.4240.00	Prestations de services à des tiers		190'000.00		190'000.00		206'851.00
915.4250.00	Ventes		800.00		800.00		663.00
915.4260.06	Charges liées aux locations		2'000.00		2'000.00		1'560.00
915.4310.00	Activation prestations propres						251'942.15
915.4470.00	Recettes locatives		21'900.00		21'900.00		21'900.00
915.4472.04	Locations d'installations sportives		10'000.00		10'000.00		1'270.00
915.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		750.00				
915.4920.01	Infrastructures sportives - imputation interne		250'000.00		250'000.00		250'000.00
916	TIRS OBLIGATOIRES	6'011.50	1'000.00	6'878.00	1'000.00	7'770.60	1'349.40
916.3102.01	Imprimés	3'000.00		4'000.00		4'788.30	
916.3300.00	Amortissement des investissements	2'511.50					
916.3300.01	Amortissements prêts, participations et subventions			2'378.00		2'378.30	
916.3612.10	Dédommagements à d'autres communes	500.00		500.00		604.00	
916.4612.10	Dédommagements d'autres communes		1'000.00		1'000.00		1'349.40
917	HALLE OMNISPORTS ST-LEONARD	446'520.00	96'000.00	455'333.10	96'000.00	389'416.57	87'639.90
917.3010.00	Traitements	120'424.00		119'011.10		59'207.65	
917.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					10'321.70	
917.3040.00	Allocations enfants et formation	6'300.00		9'621.00		7'221.00	
917.3043.00	Allocation de résidence	4'800.00					
917.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	8'155.45		11'265.70		6'083.90	
917.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	5'856.00		4'754.40		3'946.65	
917.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1'485.65		1'528.30		800.20	
917.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	3'606.45					
917.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	35'000.00		35'000.00		25'768.85	
917.3111.00	Machines, installations et appareils	15'000.00		15'000.00		11'845.80	
917.3112.00	Equipements du personnel	1'000.00		500.00		138.95	
917.3120.00	Electricité			105'000.00		96'463.70	

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
917.3120.01	Eau			1'500.00		1'290.10	
917.3120.02	Gaz, mazout			35'000.00		56'322.85	
917.3120.04	Contracting	165'000.00					
917.3130.04	Frais de télécommunication	100.00		1'500.00		612.07	
917.3134.00	Primes d'assurances choses	4'000.00		4'000.00		4'000.00	
917.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	70'000.00		80'000.00		99'689.20	
917.3144.01	Entretien du chauffage	1'000.00		1'000.00			
917.3300.00	Amortissement des investissements			25'500.00			
917.3930.00	Taxe épuration eaux usées - imputation interne	2'800.00		2'800.00		2'966.95	
917.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	1'992.45		2'352.60		2'737.00	
917.4260.06	Charges liées aux locations		7'500.00		7'500.00		5'355.65
917.4390.00	Autres revenus divers						450.00
917.4472.04	Locations d'installations sportives		75'000.00		75'000.00		68'334.25
917.4612.10	Dédommagements d'autres communes		13'500.00		13'500.00		13'500.00
918	SALLE DES FÊTES	363'972.70	90'000.00				
918.3010.00	Traitements	123'545.50					
918.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	8'045.00					
918.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	12'951.60					
918.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1'465.90					
918.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	3'558.10					
918.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	40'000.00					
918.3111.00	Machines, installations et appareils	35'000.00					
918.3120.04	Contracting	105'000.00					
918.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	30'000.00					
918.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	4'406.60					
918.4470.00	Recettes locatives		90'000.00				
919	PARKING P2	65'877.75	5'000.00				
919.3010.00	Traitements	37'056.50					
919.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	2'413.50					
919.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	3'656.40					
919.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	440.00					
919.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	1'067.30					
919.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	5'000.00					
919.3111.00	Machines, installations et appareils	10'000.00					
919.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	5'000.00					
919.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	1'244.05					
919.4240.00	Prestations de services à des tiers		5'000.00				

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
11	AIDE SOCIALE	45'128'154.15	7'354'000.00	43'155'739.20	6'999'500.00	41'728'496.45	5'315'971.17
1100	ADMINISTRATION	5'287'075.45	35'000.00	5'324'893.50	19'500.00	4'989'549.59	36'450.45
1100.3000.03	Commissions	10'000.00		8'500.00		9'600.00	
1100.3010.00	Traitements	3'760'333.30		3'721'953.75		3'650'961.45	
1100.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					3'000.00	
1100.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					20'000.00	
1100.3040.00	Allocations enfants et formation	22'050.00		52'870.00		56'488.50	
1100.3043.00	Allocation de résidence	30'960.00					
1100.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	246'678.90		342'563.70		337'490.95	
1100.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	415'345.20		413'027.60		305'382.65	
1100.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	4'057.30		3'944.10		3'855.90	
1100.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	109'186.90					
1100.3102.00	Publications, journaux, documentation	3'000.00		3'450.00		2'212.00	
1100.3130.00	Prestations de services de tiers	60'000.00		60'000.00		35'777.55	
1100.3130.02	Cotisations	12'000.00		10'500.00		7'645.00	
1100.3130.04	Frais de télécommunication	4'300.00		2'500.00		362.34	
1100.3130.07	Taxes bancaires	10'000.00		10'000.00		7'364.85	
1100.3170.00	Frais de déplacement et débours	1'500.00		2'950.00		916.00	
1100.3170.03	Frais de réunion	4'500.00		2'200.00		3'362.45	
1100.3400.00	Intérêts passifs des engagements courants	4'000.00		4'000.00			
1100.3900.00	Economat central - imputation interne	16'800.00		16'800.00		18'445.80	
1100.3910.01	Informatique - imputation interne	431'047.95		465'257.20		314'900.25	
1100.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	141'315.90		204'377.15		211'783.90	
1100.4240.00	Prestations de services à des tiers		35'000.00		19'500.00		36'450.45
1110	AIDE SOCIALE	12'626'700.00	7'319'000.00	11'656'700.00	6'980'000.00	10'571'133.40	5'179'520.72
1110.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	5'000.00		5'000.00		920.00	
1110.3611.06	Frais prévention et formation (LASoc RSF 831.0.1 Art.32a b)	3'000.00		3'000.00			
1110.3611.07	Evaluation MIS (LASoc RSF 831.0.1 Art. 32a lettre c)	8'700.00		8'700.00			
1110.3611.08	Serv. sociaux spécialisés (LASoc RSF 831.0.1 Art. 32a let.d)	310'000.00		280'000.00		262'788.20	
1110.3637.02	Primes LAMal des bénéficiaires	990'000.00		900'000.00		769'777.25	
1110.3637.03	Loyers, charges et autres frais de logement	3'590'000.00		3'350'000.00		3'004'663.05	
1110.3637.04	Frais médicaux de base LASoc	440'000.00		400'000.00		385'173.55	
1110.3637.05	Prestations circonstanciées LASoc	1'510'000.00		1'400'000.00		1'214'288.17	
1110.3637.06	Prest.sociales 100% commune (décès, cotisations AVS)	430'000.00		360'000.00		395'389.58	
1110.3637.07	Frais d'organiseurs de MIS	800'000.00		700'000.00		720'081.05	
1110.3637.08	Forfaits d'entretien LASoc	4'540'000.00		4'250'000.00		3'818'052.55	
1110.4611.03	Cessions sur assurances sociales des avances LASoc		1'800'000.00		1'820'000.00		1'648'328.80

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1110.4611.04	Cessions sur prest. diverses des avances LASoc		360'000.00		450'000.00		373'174.43
1110.4611.05	Remboursements individuels LASoc		750'000.00		730'000.00		941'220.16
1110.4611.06	Rbts individuels prest. sociales 100% à charge de la commune		110'000.00		190'000.00		119'812.03
1110.4611.07	Facturation Etat part cantonale LASoc (RSF 831.0.1 art.32)		3'644'000.00		3'200'000.00		2'851'726.85
1110.4611.08	Fact. pot commun district prest.LASoc (RSF 832.0.1 art.34)		615'000.00		550'000.00		-754'741.55
1110.4614.01	Fact. à d'autres services (réfugiés et requ. d'asile)		40'000.00		40'000.00		
1120	CONTRIBUTIONS SELON DISPOSITIONS LEGALES	25'737'278.70		24'636'643.70		24'855'001.80	
1120.3612.01	Frais immobiliers/financiers EMS (LEMS RSF 834.2.1 art. 16)	3'667'835.60		3'708'455.55		3'654'317.10	
1120.3612.02	Fondation Passepartout Sarine	20'505.95		20'752.65		20'595.00	
1120.3612.03	Aide et soins à domicile (FASD RSF 823.1 art. 16)	2'078'022.50		1'962'481.90		1'792'237.40	
1120.3612.04	Indem. forfait.aide personne impotente (FASD RSF 823.1 art.13)	1'801'210.20		1'604'073.45		1'447'866.90	
1120.3612.05	Service d'ambulance (LSan RSF 821.0.1 art. 107)	549'873.00		546'341.10		541'288.00	
1120.3631.02	Allocations familiales (LAFC RSF 836.1)	274'702.30		256'957.50		255'282.35	
1120.3631.03	Prest. accompagnement + frais résiduels des soins dans EMS	6'309'454.65		5'948'292.35		6'301'717.85	
1120.3631.04	Avances pensions alimentaires (Arrêté BURAPA RSF 212.0.22)	201'429.40		204'220.55		192'106.75	
1120.3631.05	Contribution aux coûts résiduels des soins (RSF 820.6)	80'548.05		99'621.20		71'250.30	
1120.3631.06	Aide institutions spécialisées pers. handicapées-inadaptées	9'998'256.00		9'525'601.55		9'866'264.85	
1120.3631.07	Aide victimes d'infractions (Loi d'appl. LAVI RSF 130.5)	67'775.05		69'374.90		61'604.30	
1120.3631.08	Fonds cantonal de l'emploi (LEMT RSF 866.1.1)	647'666.00		650'471.00		650'471.00	
1120.3632.06	Dispositif sanitaire en cas d'évènements majeurs	40'000.00		40'000.00			
1130	AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	860'100.00		873'502.00		762'982.91	
1130.3300.00	Amortissement des investissements			11'902.00		11'902.49	
1130.3300.01	Amortissements prêts, participations et subventions					57'229.22	
1130.3636.20	Institutions à caractère social	377'000.00		352'500.00		313'000.00	
1130.3636.21	Accueil de la petite enfance (cas d'urgence)	35'000.00		30'000.00		28'444.20	
1130.3636.22	Fondation St-Louis, mesures d'insertions	420'000.00		451'000.00		324'307.00	
1130.3920.00	Valeur locative - imputation interne	28'100.00		28'100.00		28'100.00	
1140	TR CONTRATS DROIT PRIVÉ "TRAVAIL AUXILIAIRE / REMPLACEMENT"	617'000.00		664'000.00		549'828.75	100'000.00
1140.3010.00	Traitements			440'000.00		502'797.00	
1140.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					-1'803.20	
1140.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif			33'000.00		37'103.20	
1140.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions			8'100.00		4'662.60	
1140.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents			5'900.00		7'069.15	
1140.3130.00	Prestations de services de tiers	617'000.00		177'000.00			
1140.4636.01	Participation de la Bourgeoisie						100'000.00

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
13	RESSOURCES HUMAINES	2'813'078.65	20'000.00	2'771'316.25	30'000.00	2'156'952.14	37'770.75
1300	RESSOURCES HUMAINES	1'739'732.75		1'525'316.25		1'576'929.29	
1300.3010.00	Traitements	999'657.10		872'106.95		869'239.40	
1300.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					5'197.00	
1300.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					9'000.00	
1300.3040.00	Allocations enfants et formation	8'850.00		13'860.00		12'860.00	
1300.3043.00	Allocation de résidence	6'720.00					
1300.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	65'537.40		80'174.40		79'188.40	
1300.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	112'959.60		98'697.45		69'732.65	
1300.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1'086.80		931.05		931.40	
1300.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	28'983.00					
1300.3091.00	Recrutement du personnel	100'000.00		90'000.00		108'830.50	
1300.3100.02	Matériel gestion du temps	2'000.00		2'000.00		620.35	
1300.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures					39.90	
1300.3101.08	Sécurité au travail : matériel et actions diverses	20'000.00		15'000.00		13'641.70	
1300.3102.00	Publications, journaux, documentation	1'000.00		1'000.00		542.00	
1300.3111.03	Achats dans le cadre du plan de mobilité	8'000.00		8'000.00		12'090.30	
1300.3130.02	Cotisations	1'200.00		1'200.00		1'950.00	
1300.3130.04	Frais de télécommunication	2'500.00		900.00		1'229.40	
1300.3130.17	Apprentis externes facturés par des tiers	36'000.00		36'000.00		32'366.20	
1300.3130.18	Sécurité au travail : mandat externe	5'000.00		5'000.00		40'203.40	
1300.3130.20	Mandats externes gestion personnel	85'000.00		85'000.00		78'527.90	
1300.3170.00	Frais de déplacement et débours	2'000.00		2'000.00		1'453.85	
1300.3300.00	Amortissement des investissements	18'092.15		4'448.00		20'125.99	
1300.3900.00	Economat central - imputation interne	4'600.00					
1300.3910.01	Informatique - imputation interne	192'113.65		160'160.20		170'799.10	
1300.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	38'433.05		48'838.20		48'359.85	
1310	PERSONNEL COMMUNAL	1'073'345.90	20'000.00	1'246'000.00	30'000.00	580'022.85	37'770.75
1310.3010.01	Gratifications d'ancienneté	215'000.00		225'000.00		101'031.95	
1310.3010.03	Traitements ajustements			400'000.00			
1310.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-3'000.00	
1310.3049.00	Allocations naissance et mariage	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
1310.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	25'000.00		25'000.00		10'163.25	
1310.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents					542.70	
1310.3064.00	Caisse de prévoyance : Pont AVS	305'345.90		283'000.00		278'290.00	

Budget par natures

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
300	Autorités et commissions	1'321'348.00		1'196'640.00		1'177'515.05	
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	52'251'644.00		51'604'615.05		50'064'732.40	
304	Allocations	1'243'568.75		1'216'341.05		1'323'318.15	
305	Cotisations patronales	10'638'297.10		10'211'323.75		8'734'666.75	
306	Prestations de l'employeur	1'214'306.30		1'177'020.40		1'172'310.40	
309	Autres charges de personnel	815'880.00		570'480.00		407'475.17	
30	Charges de personnel	67'485'044.15		65'976'420.25		62'880'017.92	
310	Charges de matériel et de marchandises	5'038'649.65		4'660'911.00		5'012'238.31	
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	2'244'616.90		1'965'863.00		1'675'823.70	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	3'928'150.00		3'737'350.00	8'000.00	3'543'933.10	7'958.00
313	Prestations de services et honoraires	13'813'123.00		13'724'211.00	295'500.00	11'390'653.93	261'060.75
314	Gros entretien et entretien courant	2'726'600.00		3'064'200.00	1'000.00	2'958'789.96	2'200.00
315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	2'434'786.80		2'296'365.00		1'953'263.63	
316	Loyers, leasing, baux à ferme, frais d'utilisation	777'100.85		788'620.00	29'100.00	594'837.54	15'959.70
317	Dédommagements	828'054.00		796'670.00		644'912.65	
318	Réévaluations sur créances	2'200'000.00		2'150'000.00		-57'516.03	
319	Diverses charges d'exploitation	276'100.00		276'100.00		185'407.26	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	34'267'181.20		33'460'290.00	333'600.00	27'902'344.05	287'178.45
330	Amortissements des immobilisations corporelles du PA	18'469'685.25		16'720'252.10		10'537'641.49	
33	Amortissements du patrimoine administratif PA	18'469'685.25		16'720'252.10		10'537'641.49	
340	Charges d'intérêts	4'805'175.65		4'848'400.00		4'720'322.27	
343	Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	521'000.00		464'000.00		471'512.85	
344	Réévaluations, immobilisations PF			950'506.00		2'498'373.00	
349	Diverses charges financières	600'000.00		500'000.00		542'175.05	
34	Charges financières	5'926'175.65		6'762'906.00		8'232'383.17	
351	Attributions aux fonds et financements spéciaux enregistrés comme capital propre	4'299'101.75		9'209'583.10		23'941'047.40	
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	4'299'101.75		9'209'583.10		23'941'047.40	
360	Parts de revenus destinés à des tiers	24'107'331.95		22'815'213.00		25'643'518.75	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	36'458'644.30		36'111'423.35	15'000.00	36'126'745.72	14'823.40
362	Péréquation financière intercommunale	8'232'842.00		5'176'304.00		3'691'243.00	
363	Subventions à des collectivités publiques et à des tiers	42'768'127.30		40'141'611.20	12'000.00	38'345'283.13	7'302.75
36	Charges de transfert	111'566'945.55		104'244'551.55	27'000.00	103'806'790.60	22'126.15

Budget par natures

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
400	Impôts directs, personnes physiques		90'300'000.00	200'000.00	93'400'000.00	268'791.60	97'724'447.28
401	Impôts directs, personnes morales		43'900'000.00		49'670'000.00		47'500'622.90
402	Autres impôts directs		23'000'000.00		22'800'000.00		24'650'227.10
403	Impôts sur la propriété et sur les charges		1'055'000.00		1'132'000.00		1'011'843.51
40	Revenus fiscaux		158'255'000.00	200'000.00	167'002'000.00	268'791.60	170'887'140.79
410	Patentes		16'000.00		16'000.00		14'520.00
412	Concessions		660'000.00		660'000.00		596'866.85
413	Parts de revenus de loteries, du Sport-Toto et de paris		6'000.00		6'000.00		11'786.00
41	Patentes et concessions		682'000.00		682'000.00		623'172.85
420	Taxes de compensation		2'230'000.00		2'230'000.00		2'239'845.85
421	Emoluments pour actes administratifs		826'500.00		901'500.00		798'129.84
423	Frais d'écolage et taxes de cours		17'500.00		17'500.00		23'107.90
424	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de service		25'471'745.30		23'269'959.90		23'550'759.74
425	Recette sur ventes		1'146'480.00		1'294'000.00		1'175'878.41
426	Remboursements		2'423'500.00		2'626'500.00		2'373'939.25
427	Amendes		2'995'000.00		3'117'000.00		2'672'425.66
429	Autres taxes		500'000.00		630'000.00		583'762.21
42	Taxes et redevances		35'610'725.30		34'086'459.90		33'417'848.86
430	Revenus d'exploitation divers		105'000.00		130'000.00		130'033.69
431	Activation de prestations propres		2'122'750.90		1'678'695.20		2'286'705.90
439	Autres revenus divers		7'200.00		7'200.00		71'102.25
43	Revenus divers		2'234'950.90		1'815'895.20		2'487'841.84
440	Revenus des intérêts		642'000.00		663'000.00		957'140.46
441	Gains réalisés sur PF		605'000.00		30'000.00		300'000.00
442	Revenus de participations PF		1'215'000.00		1'215'000.00		1'152'820.00
443	Produit des immeubles du PF		2'922'800.00		3'167'684.00		3'223'791.50
445	Revenus financiers de prêts et de participations du PA		1'000.00		1'000.00		1'000.00
447	Revenus des immeubles PA		2'685'270.00		2'455'238.00		2'222'474.85
449	Autres revenus financiers		30'000.00		45'000.00		52'240.80
44	Revenus financiers		8'101'070.00		7'576'922.00		7'909'467.61

Synthèse des investissements

Cette présentation remplace la partie « Investissements » des versions antérieures à 2019

- Service : Désignation du service de la Ville de Fribourg
- Compte : Numéro de la rubrique d'investissement selon le logiciel comptable de la Ville de Fribourg
- Désignation : Désignation de la rubrique d'investissement susmentionnée
- Décision prévue au : Indication sur la période à laquelle le message (crédit d'engagement de l'investissement) fera l'objet d'une décision. Distinction entre période « budget 2021 » pour les investissements votés lors de la séance budget du Conseil général (décembre 2020 / cat. II) et période « ultérieurement » pour ceux dont les messages sont prévus en 2021 (cat. III)
- Année d'activation prévue : Année prévue pour l'activation des amortissements au compte de fonctionnement, soit l'année suivant la finalisation de l'investissement
- Taux d'amortissement : Taux auquel sera amorti l'objet d'investissement finalisé selon les directives de l'article 53b) du règlement d'exécution de la loi sur les communes
- Message à voter : Montant du message qui fera l'objet d'une décision au budget 2021 (cat. II) ou au courant de l'année 2021 (cat. III)
- Dépenses d'investissement prévues en : Indique, pour information, l'échéancier des dépenses « cash » du message faisant l'objet d'une décision.

Synthèse des investissements Budget 2021

Service	Comptes MCH2	Désignation	Décision prévue au	Année d'activ. prévue	Taux d'amort.	Message à voter (brut, hors subv.)	Dépenses d'investissement prévues en:			
							2021	2022	2023	2024
Finances	290.5550.003	Participations et augmentations de capital	Ultérieurement	2026	0%	20'000'000	7'000'000		7'000'000	
	290.5550.004	Participations et augmentations de capital	Ultérieurement	2029	0%	5'000'000				
Total Finances						25'000'000	7'000'000		7'000'000	
Ecoles	300.5060.180	Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2021	Budget 2021	2022	25%	300'000	300'000			
	310.5060.182	Renouvellement du mobilier et de l'informatique CO Belluard	Budget 2021	2022	10%	400'000	400'000			
Total Ecoles						700'000	700'000			
Police locale et mobilité	430.5010.095	Modération de trafic, sécurité ch. école 2021	Budget 2021	2022	5%	200'000	200'000			
	430.5010.101	Mise en conformité des passages piétons 2021	Budget 2021	2022	5%	150'000	150'000			
	430.5090.185	Compartmentage Vignettaz- Fort St-Jacques	Budget 2021	2022	10%	108'000	108'000			
Total Police locale et mobilité						458'000	458'000			
Génie-civil	514.5060.237	Serrurerie : Fraiseuse universelle	Budget 2021	2022	10%	56'000	56'000			
	520.5010.109	Entretien des chaussées et trottoirs 2021	Budget 2021	2022	3%	1'000'000	1'000'000			
	520.5010.114	Loi s/handicapés (Lhand) : adaptation 2021	Budget 2021	2022	5%	150'000	150'000			
	520.5010.127	Mesures d'assainissement contre le bruit 2021	Budget 2021	2022	5%	66'000	66'000			
	520.5030.067	Dangers naturels : assainissement falaises 2021	Budget 2021	2022	4%	300'000	300'000			
	520.5060.190	Remplacement véhicules 2021	Budget 2021	2022	10%	615'000	615'000			
	520.5090.274	Fermeture ancienne fosse à déchets	Budget 2021	2022	10%	342'000	342'000			
	530.5090.275	Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2021	Budget 2021	2022	10%	50'000	50'000			
	532.5032.050	Collecteurs évacuation des eaux 2021	Budget 2021	2022	1%	1'500'000	1'500'000			
	532.5032.059	Station d'épuration traitements des micro-polluants (1ère tranche)	Budget 2021	2022	3%	420'000	420'000			
	532.5060.238	STEP : remplacement soufflantes BX	Budget 2021	2022	5%	320'000	320'000			
	560.5060.239	Assainissement éclairage halogène métal 2021	Budget 2021	2022	10%	100'000	100'000			
	560.5290.041	Développement énergétique 2021	Budget 2021	2022	10%	500'000	500'000			
	560.5290.073	Projets climat et biodiversité	Budget 2021	2022	10%	150'000	150'000			
	560.5290.074	Etudes déchets	Budget 2021	2022	10%	100'000	100'000			
Total Génie-civil						5'669'000	5'669'000			
Urbanisme et architecture	610.5060.243	4 véhicules électriques avec bornes et Pony nettoyage ext. et camion nacelle	Budget 2021	2022	10%	450'000	450'000			
	611.5040.212	Hôpital des Bourgeois - rénovations complètes (étude faisabilité et concours) -C-	Budget 2021	2023	3%	750'000	375'000	375'000		
	611.5040.213	Joseph Piller : transformation intérieure complément II	Budget 2021	2022	3%	450'000	450'000			
	611.5090.190	Assainissements énergétiques : chauffage & enveloppe 2021	Budget 2021	2022	10%	550'000	550'000			
	611.5090.210	Sécurité et normes incendies, électricité 2021	Budget 2021	2022	10%	75'000	75'000			
	612.5060.219	Villa Thérèse installation d'un abris vélos	Budget 2021	2022	10%	50'000	50'000			
	612.5090.276	Faux-plafond Jura B et C	Budget 2021	2022	10%	300'000	300'000			
	612.5090.277	AES Vignettaz (cuisine régénératrice)	Budget 2021	2022	10%	300'000	300'000			
	612.5090.278	Ecole du Jura - parc multisport - fond et drainage	Budget 2021	2022	10%	250'000	250'000			
	612.5090.279	Jolimont 1905-1970 : système de fermeture	Budget 2021	2022	10%	65'000	65'000			
	613.5999.043	Kiosque place Python: transform. intérieure et agrandissement -R-	Budget 2021	2022	0%	485'000	485'000			
	614.5060.244	GCEE site des Neigles - ventilation atelier de serrurerie et peinture	Budget 2021	2022	5%	160'000	160'000			
	614.5060.245	GCEE site des Neigles - étude de faisabilité de l'équipement du site	Budget 2021	2022	5%	200'000	200'000			
	615.5090.280	3 abris bus (route de la Fonderie)	Budget 2021	2022	10%	240'000	240'000			
	616.5090.281	PPS Etanchéité et façades	Budget 2021	2022	10%	210'000	210'000			
	618.5090.282	Isolation et étanchéité pour réception installations solaires	Budget 2021	2022	10%	500'000	500'000			
	618.5090.283	PP : Couverts - zones de stockage - abris vélos	Budget 2021	2022	10%	360'000	360'000			
	620.5010.125	AGGLO 3M.06.01 Voies verte s/anciennes voies TPF	Ultérieurement	2023	5%	6'625'000	3'312'500	3'312'500		
	620.5010.139	Stationnement Louis d'Affry	Ultérieurement	2023	5%	1'700'000	850'000	850'000		
	620.5010.143	Espace public/routier : étude/aménag. Piller, compte pl. parc	Budget 2021	2022	5%	50'000	50'000			
620.5010.149	Réaménagement ruelle de Notre-Dame	Budget 2021	2022	3%	283'200	283'200				

Synthèse des investissements Budget 2021

Service	Comptes MCH2	Désignation	Décision prévue au	Année d'activ. prévue	Taux d'amort.	Message à voter (brut, hors subv.)	Dépenses d'investissement prévues en:			
							2021	2022	2023	2024
	620.5030.058	Abords de la Cathédrale AGGLO 41.2	Ultérieurement	2025	3%	8'660'000	860'000	2'000'000	2'900'000	2'900'000
	620.5030.059	Relocalisation places de stationnement AGGLO 3M.04.03	Ultérieurement	2024	3%	552'000	76'000	200'000	276'000	
	620.5030.077	Passerelle mixte en franchissement de l'avenue Tivoli	Budget 2021	2022	3%	875'000	875'000			
	620.5030.081	AGGLO 44.4 Réaménagement place Petit-St-Jean	Ultérieurement	2024	3%	4'710'000	710'000	2'000'000	2'000'000	
	620.5030.121	Réaménagement place du Pertuis et rue Neuveville -R-	Ultérieurement	2023	3%	2'930'000	1'465'000	1'465'000		
	620.5030.160	Restauration de la fontaine de la fidélité -R-	Budget 2021	2022	5%	200'000	200'000			
	620.5030.161	Aménagement placette Arsenaux-Chaillet et arbres Arsenaux -R-	Budget 2021	2022	3%	1'314'950	1'314'950			
	620.5040.141	Parking Grenette : relocalisation parcage -E-	Ultérieurement	2024	3%	260'000	80'000	90'000	90'000	
	620.5060.246	Parking P2 - Autolaveuse parking	Budget 2021	2022	10%	60'000	60'000			
	620.5090.265	Place de jeux Domino : remise en état -R-	Budget 2021	2022	10%	575'000	575'000			
	620.5290.038	Plan directeur mobilier urbain 2021 -R-	Budget 2021	2022	10%	50'000	50'000			
	620.5290.049	Couverture de l'A12 - budget 2021	Budget 2021	2022	10%	80'000	80'000			
	620.5290.059	Adaptation du PAL aux planifications supérieures 2021 -E-	Budget 2021	2022	10%	80'000	80'000			
	620.5290.064	Stratégie urbaine post-PAL 2018 :2021 -E-	Budget 2021	2022	10%	80'000	80'000			
	620.5290.072	Rte du Stadtberg : étude de faisabilité	Budget 2021	2023	10%	500'000	250'000	250'000		
	620.5290.075	Participation communale à l'élaboration des PAD - 2021 -E-	Budget 2021	2022	10%	80'000	80'000			
	620.5290.076	Etude directrice Fonderie-Pérolles-Marly -E-	Budget 2021	2022	10%	200'000	200'000			
	621.5060.222	Remplacement véhicules 2021	Budget 2021	2022	10%	160'000	160'000			
Total Urbanisme et architecture						35'420'150	16'711'650	10'542'500	5'266'000	2'900'000
Informatique	700.5060.174	Data center : renouvellement éléments 2021	Budget 2021	2022	25%	980'000	980'000			
	700.5060.176	Fibre optique FriNet 2021 + redondance	Budget 2021	2022	25%	150'000	150'000			
	700.5060.240	Solution wifi dans les locaux et espaces de l'administration de la Ville	Budget 2021	2022	25%	50'000	50'000			
	700.5060.241	IN CIMP : machine à rainer - perforeur - plier	Budget 2021	2022	10%	58'000	58'000			
	700.5200.032	Mise en place de la GED : 3e étape (III)	Budget 2021	2022	25%	215'000	215'000			
	700.5200.037	SI aide sociale : interfaces, dév. complémentaires	Budget 2021	2022	25%	50'000	50'000			
	700.5200.038	AG Archives : acquisition système d'archivage électronique	Budget 2021	2022	25%	65'000	65'000			
	700.5200.039	EC AES : portail pour les parents	Budget 2021	2022	25%	54'000	54'000			
	700.5200.040	RH : poursuite évolution des SI métier	Budget 2021	2022	25%	80'000	80'000			
	700.5200.041	SI Gestion des bâtiments, extension parc UA et Sports	Budget 2021	2022	25%	90'000	90'000			
	700.5200.042	Solution numérisation processus poursuite AO pour Police locale	Budget 2021	2022	25%	80'000	80'000			
Total Informatique						1'872'000	1'872'000			
Sports	900.5090.238	Patinoire 2 - Changement éclairage (LED)	Budget 2021	2022	10%	100'000	100'000			
	911.5060.213	Installations d'arrosage auto terrains foot 3e partie (Grabensaal, Mon Repos)	Budget 2021	2022	10%	140'000	140'000			
	911.5060.242	Site St-Léonard : Achat d'un compacteur avec ses agrégats et gestion informatisée	Budget 2021	2022	10%	95'000	95'000			
	911.5090.243	Stade Saint-Léonard : Piste synthétique et aménagements connexes	Ultérieurement	2022	10%	3'000'000	3'000'000			
	911.5090.267	Complément d'éclairage (Guitzet no5) selon étude CSD	Budget 2021	2022	10%	100'000	100'000			
	911.5090.284	Route du Stadtberg : nv. terrain de football (mandat: étude football et procédure)	Budget 2021	2022	4%	100'000	100'000			
Total Sports						3'535'000	3'535'000			
Total général						72'654'150	35'945'650	10'542'500	12'266'000	2'900'000

Données RH

Administration de la Ville de Fribourg

	Effectif 2021			Effectif 2020			Demandes de postes 2021		
	EPT	EPT fonctionnement	EPT Investissement	EPT	EPT Fonctionnement	EPT Investissement	EPT	EPT Fonctionnement	EPT Investissement
Administration générale	30.70	29.55	1.15	29.45	28.55	0.90	1.25	1.00	0.25
Ressources humaines	8.40	8.40	0.00	7.80	7.80	0.00	0.60	0.60	0.00
Juridique	5.80	5.10	0.70	4.50	4.50	0.00	1.30	0.60	0.70
Finances	18.70	18.70	0.00	17.50	17.50	0.00	1.20	1.20	0.00
Ecoles	83.12	82.42	0.70	81.12	80.82	0.30	2.00	1.60	0.40
Police et mobilité	43.10	42.10	1.00	42.60	41.60	1.00	0.50	0.50	0.00
Génie civil	140.90	137.10	3.80	137.10	136.10	1.00	3.80	1.00	2.80
Urbanisme et architecture	115.03	104.83	10.20	112.83	102.63	10.20	2.20	2.20	0.00
Informatique	16.70	16.70	0.00	14.70	14.70	0.00	2.00	2.00	0.00
Culture	11.00	10.10	0.90	10.00	9.10	0.90	1.00	1.00	0.00
Sports	22.15	22.15	0.00	21.35	21.35	0.00	0.80	0.80	0.00
Aide sociale	37.10	37.10	0.00	36.60	36.60	0.00	0.50	0.50	0.00
Curatelles d'adultes	32.80	32.80	0.00	32.30	32.30	0.00	0.50	0.50	0.00
Total	565.50	547.05	18.45	547.85	533.55	14.30	17.65	13.50	4.15

Légende

- Effectif : Selon budget 2021 (source Syslog 06.10.2020)
Présenté sans les contrats de droit privé (apprentis, stagiaires, temporaires)
Les EPT sont indiqués par centre d'appartenance et non plus par centre de charge (excepté pour les rubriques d'investissement)
- Demandes de postes : Demandes de postes validés par le Conseil communal sans les contrats de droit privé (apprentis, stagiaires, temporaires)
Les postes validés avec une date d'engagement en cours d'année 2021 sont pris en compte sur l'année complète
- EPT : Equivalent plein temps
- Fonctionnement : Postes demandés au budget et financés via le budget de fonctionnement
- Investissement : Postes demandés au budget et financés via le budget d'investissement ou refacturés à des tiers

